

BIBLIOTHEQUE DU
PARLEMENT
28129
OTTAWA, ONT.
24 D 56

Les 20e et 21e victimes depuis le 17 décembre

UN AUTRE INCENDIE CAUSE DEUX PERTES DE VIE, À OTTAWA



M. F. PALMER, consul général du Canada, a visité les Canadiens dans leur chambre à Chicago vendredi soir pour les féliciter de leur victoire dans la course au championnat de la ligue Nationale. De gauche à droite, Maurice Richard, Emile Bouchard, M. Palmer, Toe Blake et Jean Béliveau. Les Canadiens ont gagné deux autres parties en fin de semaine, battant Chicago 3-1 au Forum samedi et les Red Wings 6-4 à Détroit dimanche.

Le sinistre survient 2 jours après la fin des enquêtes sur les 5 tragédies précédentes

OTTAWA, 5 — (Pcf) — Un incendie a de nouveau visité la capitale fédérale au cours de la nuit dernière. Deux personnes ont été brûlées vives dans les chambres supérieures lorsque les flammes ont détruit une vieille maison de l'avenue Gladstone, dans le centre-ouest d'Ottawa. Ces personnes sont les 20e et 21e victimes d'incendie depuis le 17 décembre.

Les morts ont été identifiés comme étant Mme Morly Strang, âgée de 49 ans, anciennement de Cornwall, Ont., et M. Michael Derij, âgé d'environ 60 ans, manoeuvre qui occupait la chambre arrière du deuxième étage depuis trois semaines.

L'incendie est survenu seulement deux jours après qu'un jury du co-

roner eut terminé ses enquêtes sur la mort de 19 personnes dans cinq incendies précédents. Le cinquième incendie, qui a causé deux pertes de vie, est survenu seulement deux jours avant l'ouverture de l'enquête le 27 février.

Les murs intérieurs de la maison (Suite à la page 24)

Une paix fondée sur une civilisation du travail

(M. Giovanni Gronchi)

OTTAWA, 5 — (DNC) — Une paix fondée sur une civilisation du travail voilà le message que le président de la république italienne, M. Giovanni Gronchi apporte dans sa première visite, officiellement désignée de courtoisie, à travers les deux grands pays du nouveau monde que sont le Canada et les Etats-Unis. Arrivé dans la capitale canadienne samedi midi, il ne vient pas discuter de problèmes précis de relations entre le Canada et l'Italie, mais d'une chose beaucoup plus importante, soit le contenu moral, spirituel à donner à toute la politique occidentale de défense en face des menaces qui viennent de l'est.

Affirmant que l'Italie a conquis l'autorité morale de parler d'égal à égal avec les deux grands pays de l'Amérique, M. Gronchi reconnaît qu'il faut se défendre et dit qu'il faut aussi admettre la force comme nécessaire à cette défense mais que tout en conservant la conscience de la pression exercée sur l'Occident ce qui lui fait maintenir

une telle force, il faut chercher à donner un contenu moral à cette politique de défense militaire, si on ne peut pas sombrer dans le militarisme à outrance.

Ces déclarations, le président italien les a faites devant ses compatriotes d'Ottawa, Montréal et Toronto, réunis à la paroisse St-Antoine qui leur est bien propre en la capitale fédérale. Mais on croit que dans son allocution qu'il prononcera cet après-midi devant le parlement canadien, il développera davantage sa thèse au sujet de la politique occidentale face au communisme. Il va élaborer sa déclaration à Washington où il se prononcera en faveur de la démission éventuelle, tout en insistant sur la nécessité de faire de l'alliance atlantique, non seulement un organisme de coopération militaire, mais aussi de coopération économique et d'échanges culturels.

Plusieurs observateurs ont noté qu'une partie de la déclaration de Washington épouse de très près

(Suite à la page 24)



LES ITALIENS DE MONTREAL entourent le chef de leur patrie, le président Giovanni Gronchi, que l'on voit (le 6e sur la première rangée) accompagné du ministre des Affaires étrangères d'Italie, M. Gaetano Martino (4e sur la même rangée). On remarque dans le groupe, le consul italien à Montréal, M. Francesco de Rege, à la gauche du président, à qui il a présenté ses compatriotes montréalais, ainsi que M. Louis Tondi, président du Centre d'Assistance aux Immigrants Italiens; M. Antoine Capobianco, président des Hommes d'affaires canadiens italiens; M. Jacques Tozzi, conseiller municipal; M. Don Safoio, président de la Casa d'Italia; M. Sylvio Violanti, marguillier à Notre-Dame de la Défense; M. Antonio D'Andrea, professeur à l'université McGill; M. Andrea Volentino, directeur du tourisme italien; M. Ferdinand Biondi, président du Cercle Dante Alighieri, ainsi que MM. Nino Cherubini, Giuseppe Mastropalo, Antonio Spada, Salvatore Cacopardo, Franco Summa, Joseph Mingarelli, Salvatore Randaccio, Humberto Nordio, Alberto Ferro, Giovanni Vincinelli, Pier Luigi Gentile, Luigi Torioli et Silvio Violanti.

(Photo Champlain Marcell, Ottawa)

Le "mirage d'une fausse paix" signifie une trêve au "matérialisme militant"

(S. S. Pie XII)

CITE DU VATICAN, 5 — (PAf) — Sa Sainteté le Pape Pie XII a mis le monde en garde contre le "mirage d'une fausse paix" qui, dit-il, ne signifie qu'une trêve pour le "matérialisme militant".

Le Saint-Père, âgé de 80 ans, s'adressait aux ambassadeurs et ministres de 42 nations, accrédités auprès du Saint-Siège et réunis pour lui offrir leurs vœux à l'occasion de son anniversaire de naissance.

Le "matérialisme militant" est l'expression habituellement employée par le Pape pour désigner le communisme.

Il a déclaré aux diplomates que les forces du matérialisme militant "s'orientent dans une direction qui ne conduit pas et ne peut conduire à la paix".

"Il ne faut pas abuser des formules comme "unité nationale" et "progrès social", dit le Pape.

"Pour le matérialisme militant, le temps de paix n'est qu'un temps de trêve, une trêve précaire qui n'attend que l'écroulement social et économique des autres peuples".

Les pays qui suivent une politique reposant sur le respect de la liberté et de la dignité de l'homme "conserveront une solidarité interne contre laquelle viendra se briser le matérialisme militant".

"C'est en vain, dit-il, que ces forces tentent de faire miroiter aux yeux du monde le mirage d'une fausse paix, tendant à démontrer la façon d'établir des relations économiques et à échanger des expériences techniques.

"Que ceux qui écoutent une telle voix le fassent avec une prudence et une réserve inspirées par un souci éveillé de maintenir un ordre spirituel".

REVOLUTION TECHNIQUE

Le Souverain Pontife a aussi exprimé de l'inquiétude sur le fait que "le deuxième révolution technique" de l'époque actuelle puisse mettre en danger les valeurs spirituelles et morales de l'homme et de la société.

"On est souvent porté à caractériser la période actuelle, et non sans un certain degré de suffi-

sance, comme la deuxième révolution technique et à la considérer dans la perspective d'un avenir meilleur qu'elle semblerait réellement impliquer", a dit le Pape aux diplomates.

"L'amère expérience acquise des siècles passés suffit à expliquer la situation: les promesses d'un monde parfait aux points de vue économique et technique n'existaient-elles pas alors comme aujourd'hui? N'ont-elles pas suscité de cruelles déceptions? Les renversements sociaux, apportés par l'application de la science dans un esprit trop matérialiste, ruineront-

ils l'ordre existant sans le remplacer par un système meilleur et plus solide?

ROLE DE LA SCIENCE

"Sans nier le moindre des réalisations de la science et de la technologie, il faut dire qu'elles ont leur fonction juste et authentique: celle de servir l'homme sans compromettre l'équilibre de toutes les relations qui constituent le tissu de sa vie: la famille, le foyer, la profession, le communauté et l'Etat."

Il ne faut pas oublier, conclut le Souverain Pontife, que l'homme a une vie spirituelle aussi bien qu'une vie matérielle.

Naufrage d'un cargo; 60 passagers sains et saufs

SEATTLE, 5. (PAf) — Le cargo "Washington Mail" de l'American Mail Line s'est rompu, samedi après-midi, dans le Pacifique-nord, et a sombré à 700 milles à l'ouest de Seattle. Les 60 personnes qui se trouvaient à son bord, y compris quatre voyageurs canadiens, ont été sauvés par un navire de transport de la Marine américaine.

Le désastre s'est produit au cours d'une violente tempête, au même endroit et à peu près dans les mêmes circonstances que celui du Pennsylvania, qui a coulé il y a quatre ans, entraînant la mort de ses 46 passagers et membres d'équipage.

Le "Washington Mail" se dirigeait vers des ports orientaux et transportait une cargaison de fa-

rine et de bois. Ballotté par des vagues de 20 pieds de hauteur, il s'est rompu en deux sous la force



(United Press — Téléphoto La Patrie)

RESCAPE.—Le capitaine Dudley A. Durrant, de Seattle, capitaine du cargo "SS. Washington Mail", a été rescapé avec son équipage et neuf passagers lorsque son navire s'est brisé en deux au cours d'une tempête dans l'Atlantique et a coulé.

du vent qui soufflait à 50 noeuds. Son capitaine avait envoyé un message de détresse environ 12



(Photo Roger Janelle—La Patrie)

BENEDICTION DE NOUVEAUX BUREAUX. — La Canada Dactylographe, une maison fondée par M. J.-T. Armand, en 1917, a inauguré officiellement, en fin de semaine, son nouveau département "Olivetti". M. Albert Lapointe, P.S.S., vicaire à la paroisse Notre-Dame, de Montréal, a béni solennellement le local. La firme possède maintenant deux entrées principales, l'une à 44 ouest, rue Saint-Jacques, l'autre, à 57 ouest, rue Saint-Jacques. Aujourd'hui, les deux fils du fondateur, MM. Rosario et René Armand, sont les propriétaires de la maison. On reconnaît ci-haut, de gauche à droite, au moment de la bénédiction du nouveau bureau, MM. Marino Roberti, directeur de la compagnie Olivetti, au Canada, René Armand, co-propriétaire de Canada Dactylographe, l'abbé Albert Lapointe, P.S.S., et Rosario Armand, autre co-propriétaire. Son Exc. M. Francisco De Rege, consul de l'Italie à Montréal, était présent à la cérémonie.

minutes avant que son cargo ne sombre.

SECOURS RAPIDES

C'est le General Freeman, un navire de transport de la Marine américaine voyageant vers le port d'Adak, aux Aléoutiennes, qui s'est porté au secours des naufragés.

On rapporte que le capitaine Dudley A. Surrant, du Washington Mail, a sauvé la vie à ses 51 membres d'équipage et ses neuf voyageurs en les faisant traverser sur la poupe, après que la proue se fut détachée du navire, et eut sombré dans l'océan glacé.

Les naufragés ont dû se laisser balloter ainsi pendant au moins quatre heures avant d'être secourus.

Deux missionnaires catholiques se trouvaient à bord et tous sont montés dans des chaloupes de sauvetage vers les 8 heures du soir, lorsque le capitaine donna le signal d'abandonner définitivement le navire sectionné. Les embarcations de sauvetage ont été ballottées sur la crête des vagues comme des bouchons pendant une trentaine de minutes, avant que le Freeman arrive à leur secours.

Des avions de la Marine ont aidé le Freeman à repérer les naufragés dans la nuit et l'on rapporte que la poupe a sombré à son tour peu après que les membres d'équipage et les passagers eurent monté dans des embarcations de sauvetage.

On remarque au nombre des rescapés le frère Charles Lebel, de Montréal. Il se rendait dans les missions orientales avec le frère Charles Govaert, d'Arlington, en Virginie.

Une clinique sur l'immeuble

Une importante clinique sur les problèmes des courtiers en immeubles de la métropole, aura lieu aujourd'hui, à l'hôtel Windsor.

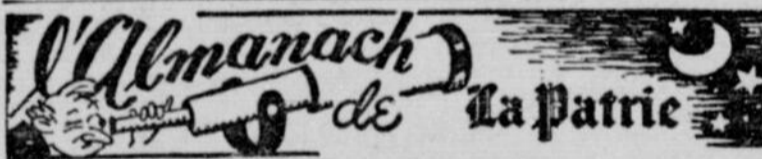
Au cours de la matinée, M. John-H. Sullivan, conseiller municipal et vice-président général de la Corporation des courtiers en immeubles de la province de Québec, dirigera un forum sur les problèmes des permis d'agents.

"Le statut professionnel", fera l'objet d'une causerie par le président général de la Corporation des courtiers en immeubles, M. H.-P. Cimon, de Québec.

Au cours de l'après-midi, M. Valmore Gratton, directeur de l'Office d'initiative économique, dirigera un forum sur "l'avenir économique de Montréal".

M. Charles-Edouard Campeau, directeur du Service de l'urbanisme de la ville de Montréal, sera l'invité d'honneur au banquet de clôture de cette clinique. Il traitera de la collaboration des urbanistes avec les courtiers en immeubles.

Cette clinique est sous la direction de Marcel-M. Thérien, directeur des cours sur l'immeuble à l'université de Montréal, et président de la section locale de la Corporation des courtiers en immeubles.



LUNDI, 5 MARS 1956

65e jour de l'année

Le soleil s'est levé à 6 h. 35 et se couchera à 5 h. 52

Pronostics

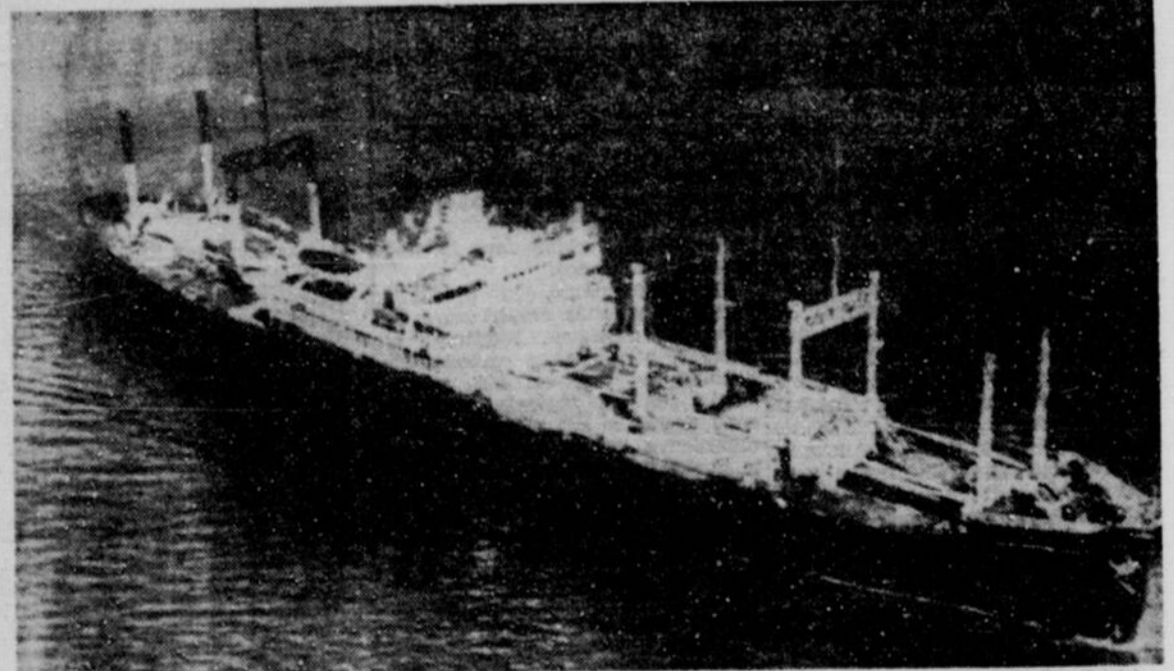
Prévisions de la météo selon les observatoires du Canada: Synopsis: Une vague d'air froid recouvre aujourd'hui la majeure partie de l'ouest du Canada, du nord de l'Ontario et du nord du Québec tandis qu'une vague d'air chaud, venant du golfe du Mexique, se propage vers le sud des Grands Lacs. Le ciel est généralement nuageux et l'on rapporte des giboulées dans le sud de l'Ontario. Ce sera plus tard le cas de la province de Québec.



Régions de Montréal, des Laurentides et de Mont-Laurier: Nuageux. Neige légère intermittente commençant au cours de la matinée. Température normale pour la saison. Vents légers. Maximum aujourd'hui, à Montréal, 32; à Ste-Agathe et Mont-Laurier, 22.

Cantons de l'Est, régions de Québec et du St-Maurice: Temps clair, se couvrant dans la matinée. Neige légère intermittente au cours de l'après-midi. Température normale pour la saison. Vents légers. Maximum aujourd'hui, à Québec, 25; à Sherbrooke, 32; à La Tuque, 22.

Lac-St-Jean et Baie-Comeau: Temps clair se couvrant au cours de la soirée. Température normale pour la saison. Vents légers. Maximum aujourd'hui, à Chicoutimi et Rivière-du-Loup, 20.



(United Press — Téléphoto La Patrie)

CARGO NAUFRAGE. — Voici une vue à vol d'oiseau du "SS Washington Mail" prise peu de temps avant que ce cargo ne se brise en deux au cours d'une violente tempête dans le golfe d'Alaska dans le Pacifique et ne coule. Les neuf passagers et 51 hommes d'équipage ont été rescapés par le navire de transport américain "General Freeman".

1956		MARS			1956	
DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Trois morts, plusieurs blessés dans des accidents de la route

Trois personnes ont perdu la vie dans des accidents de la route survenus en fin de semaine dans le district métropolitain.

Les victimes sont:
M. Réal Gadbois, 25 ans, de St-Hyacinthe;
Mme Richard Della Malua, 34 ans, 8191, rue St-Hubert;
M. Alfred Boomelee, 2307, rue Baldwin.

A SAINT-HYACINTHE

M. Réal Gadbois a trouvé la mort, vers 1 h. 30 dimanche matin, quand l'automobile que conduisait son frère, M. Boris Gadbois, également de St-Hyacinthe, a dérapé sur la chaussée pour aller s'écraser contre un arbre, en bordure de l'avenue Girouard, au centre du quartier domiciliaire de cette ville. Selon la police, le conducteur du véhicule perdit la maîtrise du volant quand l'auto dérapa.

M. Boris Gadbois et un autre passager du véhicule, M. Réal Marcotte, ont subi de légères blessures.

A SAINTE-ROSE

M. Richard Della Malua est, pour sa part, décédé, hier soir, à l'hôpital Notre-Dame des suites de blessures subies dans une collision entre deux autos survenue, samedi après-midi, près des limites de la municipalité de Ste-Rose.

Le conducteur de la seconde voiture, M. Roland Brabant, 26 ans, 11755, boulevard Armand Lavergne, et un passager voyageant avec lui, furent pansés à la même institution mentionnée, pour de légères blessures qui ne nécessiteront pas leur hospitalisation.

ANGLE RUE HOCHELAGA ET BOULEVARD PIE IX

M. Alfred Boomelee, la troisième victime, est mort à l'hôpital Notre-Dame, hier soir, des suites de blessures subies quand il fut renversé, samedi matin, par un camion que conduisait M. Lionel Laroche, de Victoriaville. L'accident se produisit à l'intersection de la rue Hochelaga et du boulevard Pie IX, alors que M. Boomelee traversait la chaussée.

AUTRES ACCIDENTS

Une jeune femme de 24 ans et un enfant de trois ans ont été blessés, hier après-midi, quand une voiture de promenade et un taxi sont entrés en collision en face de 856, rue Charron.

L'enfant, Mario Testa, fils de M. Netele Testa, 38 ans, 530, rue Ste-Madeleine, a été admis à l'hôpital Children's Memorial, souffrant de graves blessures à la tête. La police rapporte que son père, qui conduisait son auto, perdit soudain le contrôle du volant et la voiture alla heurter le taxi dans

lequel voyageait la seconde victime, Mlle Johanna Teltelgte, 24 ans, 3442, avenue Walkeley.

Mlle Teltelgte a pour sa part eu les deux jambes fracturées et fut admise à l'hôpital Général.

Le conducteur du taxi, M. James Brydges, 1665, rue Wellington, s'en est tiré indemne.

ANGLE VINET ET ST-ANTOINE

Trois personnes ont été légèrement blessées hier soir, quand une auto dont le conducteur avait per-

du le contrôle, heurta un poteau de l'Hydro-Québec, enfonça une clôture et alla finalement s'écraser contre le mur d'un couvent, à l'intersection des rues Vinet et St-Antoine.

Le conducteur de l'auto a été identifié comme étant M. William Allen, 1432, rue De Maricourt, et ses deux passagers comme étant MM. John Orr, 48 ans, 4610, boulevard Grand, et Cedric Bowman, 1242, avenue Harvard.

Ce que veulent dire les signaux routiers

Les signaux routiers sont les gardiens silencieux et fidèles, présents partout sur nos grand routes, pour nous aider à prévenir les accidents; ils servent de rappels et nous incitent à plus de prudence. Beaucoup ont péri pour avoir désobéi à ces garde-voie silencieux, souligne le service de sécurité du ministère provincial des Transports et Communications.

Le système de signalisation de la province de Québec comprend trois genres de signaux: 1. signaux régulateurs; 2. signaux avertisseurs; 3. signaux de direction. Il y a, en outre, plusieurs genres de lignes tracées sur le pavé des routes pour aider le conducteur là où la visibilité peut faire défaut, par exemple, le jour dans les virages, côtes, etc, qui limitent la visibilité et la nuit à cause de l'obscurité.

Les signaux principaux sur nos grandes routes se reconnaissent par leurs formes.

L'octogone signifie arrêt complet; assurez-vous si la route est libre avant de continuer; vous devez céder le passage aux véhicules venant d'une route transversale.

Le signe en forme de losange avertit que l'on s'approche d'un virage, d'une bifurcation, intersection, zone d'école, etc., qui nécessitent le ralentissement, et vous rappelle qu'il faut redoubler de prudence.

Le signe rond, marqué d'un grand X et R R en noir, ou le signe en forme de croix de Saint-André, avertissent de la présence d'une traverse de chemin de fer et signifient: redoublez de prudence, regardez et écoutez avant de vous engager sur la voie ferrée.

Le signe rectangulaire horizontal ou vertical indique principalement les limites de vitesse autorisées; ce signe peut aussi transmettre d'autres messages spéciaux afin de guider le conducteur.

La ligne pleine double signifie: interdiction formelle de dépasser ces lignes dans un sens ou dans l'autre pour doubler un autre véhicule.

La ligne pointillée avec ligne pleine signifie: dépassement permis seulement pour le véhicule dont le chauffeur se trouve du côté de la ligne pointillée, mais interdit pour le véhicule se trouvant du côté de la ligne pleine.

La ligne pointillée simple signifie: dépassement permis.

La ligne pleine simple signifie: division du chemin. Gardez la droite. Interdiction de dépasser cette ligne.

(Suite à la page 4)



UNE PREUVE DE SON FERME PROPOS. — Le faussaire Hullen Howard Watkins, 31 ans, regarde ici ce qui reste de l'index de sa main droite. Le jeune homme, un spécialiste du faux chèque, avait écrit au juge William-J. James, devant lequel son procès devait s'instruire: "Je réalise que vous n'avez pas foi en la parole d'un voleur. En conséquence, pour vous prouver que j'ai l'intention arrêtée de ne plus recommencer, je vais couper le doigt qui me servait pour mes faux". Fidèle à la promesse faite, Watkins s'est mutilé dans sa cellule. Le juge James a ajourné le prononcé de son jugement à une semaine. "Je veux, a-t-il déclaré, réfléchir sur cette affaire, l'une des plus étranges depuis le début de ma carrière dans la magistrature."

A LA FEDERATION

15 jours de dons pour les 52 semaines de souffrance

(M. Ferdinand BIONDI)

Allocutions de Son Em. le cardinal Léger et de S. H. le maire Drapeau

S. Em. le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, a déclaré, hier soir, que "lorsque vous donnez pour les oeuvres de charité, vous pratiquez le détachement. Vous devenez un pauvre en esprit. Vous préparez la sentence de votre jugement. Vous rendez le monde meilleur. Vous travaillez dans le sens de Dieu, puisque vous administrez ses biens selon ses intentions".

Son Eminence a fait cette déclaration au cours d'une émission spéciale diffusée hier soir par tous les postes français de Montréal pour marquer le lancement officiel de la 24e campagne annuelle de la Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises, qui durera jusqu'au 19 mars avec un objectif minimum de \$1,540,000 pour 33 oeuvres.

"Si tous vos dollars étaient employés à si bon escient, a dit Son Eminence, vous auriez engagé vos capitaux dans la plus fabuleuse entreprise qui soit sur la terre: l'avènement du Règne de Dieu! Ne manquez pas cette chance lorsque l'auxiliaire de la Fédération se présentera chez vous cette semaine!"

Cette émission a également fourni l'occasion à S. H. le maire Jean

Drapeau, à M. Ferdinand Biondi, président général de la campagne, et à Mme Roger DeSerres, présidente de la section féminine, d'adresser à la population de brefs messages soulignant l'importance de la présente campagne.

M. Drapeau a rappelé que l'Etat, s'il peut et doit suppléer à la charité privée "quand le fardeau financier est trop onéreux pour les particuliers", ne pourra jamais la remplacer "parce que le soulagement de la misère est l'affaire personnelle de chacun d'entre nous".

Après avoir demandé au public de "donner comme si demain c'était vous qui alliez avoir besoin de la Fédération", M. Biondi a insisté sur le fait que l'objectif constitue un strict minimum et déclaré: "Vous avez 15 jours pour donner... 15 jours de don pour 52 semaines de souffrance! Si vous saviez comme c'est agréable de donner lorsqu'on sait que ce don créera du bonheur quelque part... peut-être tout près de vous!"

De son côté, Mme DeSerres a souligné que la charité nous fait rejoindre les plus nobles figures de notre histoire. "La fondation de Ville-Marie, a-t-elle dit, fut un acte de foi; sa survivance fut sur-

(Suite à la page 4)

Soumissions publiques pour l'emprunt de \$15 millions

Le Comité exécutif a annoncé que la cité ouvrirait des soumissions publiques, le 14 mars, en vue d'un emprunt de \$15,000,000 pour les travaux publics; cet emprunt se fera sur le marché canadien.

M. Pierre DesMarais, président du Comité exécutif, a déclaré que l'emprunt portera un intérêt de 3 1/2% durant les 10 premières années et de 4%, les 10 années suivantes.

Les remboursements projetés varieront de \$460,000 pour la première année à \$950,000 pour la 18e année. La cité, pendant la 19e année, devra payer \$1,000,000 et, en 1975, année d'expiration de l'emprunt, elle devra rembourser la somme de \$2,570,000.

L'emprunt que la ville contractera portera la dette per capita à \$170.50; cette dette per capita est actuellement à \$159.43.



M. L.-H. Santerre



M. Ernest Doucet



M. Lionel Lemay



M. René Côté



M. Yvon Trudel



M. Raoul Collin



M. Paul Cornellier



M. Michel Brossoit

POUR LA CAMPAGNE DE LA FEDERATION DANS LES PAROISSES — M. Alphonse Thérien, président de la section des paroisses, la plus importante de la Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises, est assisté dans sa tâche par quatre présidents de division: MM. Santerre (Ouest), Doucet (Est), Lemay (Centre), Côté (Nord) et par quatre responsables des comités paroissiaux: MM. Collin, Trudel, Cornellier et Brossoit. La campagne de la Fédération durera jusqu'au 19 mars avec un objectif de \$1,540,000.

Angle Vimont et Adam

Deux enfants trouvent la mort dans l'incendie de leur foyer

PENDANT L'ABSENCE DE LA MAMAN

Deux jeunes enfants, âgés respectivement de quatre et deux ans, ont tragiquement perdu la vie, samedi après-midi, victimes de brûlures et d'asphyxie, quand un incendie se déclara dans le logis familial, sis à l'angle des rues Vimont et Adam, à Viauville, dans la partie est de la métropole, pendant l'absence de leur maman, partie magasiner, et de leur père, alors à son travail.

Les petites victimes sont:

Wayne Barr, 4 ans, et son jeune frère, Ronald, deux ans.

Cette tragédie s'est déroulée dans le sous-sol d'une maison de rapport sise à 5100 rue Adam, qu'avait loué il y a quelques mois M. Barr, employé aux magasins militaires à la Longue Pointe.

Il était environ 1 h. 30 samedi après-midi, quand un voisin, M. Pierre Tétrault, a senti une odeur de fumée et sortit rapidement de chez lui pour constater que le logis de la famille Barr était en flammes. A quelques pieds de là se trouve une boîte d'alarme et aussitôt il donna l'alerte aux pompiers.

Quand les sapeurs de trois casernes arrivèrent sur les lieux, quel-

ques instants plus tard, le sous-sol de la bâtisse était entièrement couvert de flammes et de fumée.

Apprenant alors qu'il pouvait se trouver des enfants à l'intérieur, quelques pompiers brisèrent portes et fenêtres pour se porter à leur secours.

Ils parvinrent, mais non sans difficultés, à atteindre une chambre où ils trouvèrent les deux bambins, l'un étendu dans son lit, l'autre sur le parquet, tous deux apparemment sans vie.

Les petites victimes furent d'abord transportées chez un médecin, domicilié à proximité du lieu de l'incendie, mais ce fut en vain que le praticien pratiqua sur eux la respiration artificielle. La mort avait déjà fait son œuvre. Les corps furent subsequmment transportés à la morgue de la rue St-Vincent, pour fins d'enquête du coroner.

Les enfants, quand ils furent trouvés, avaient été partiellement calcinés. Leurs vêtements avaient été brûlés, ainsi que la partie inférieure des jambes. Dans la nuire et sur les bras, des taches noires indiquaient que les flammes avaient déjà atteint ces autres parties du corps.

DES ALLUMETTES

L'assistant-directeur Armand Durette, de la brigade des Incendies, le premier à pénétrer dans la chambre fatale où l'incendie a pris naissance et où les deux petits corps furent retrouvés, a déclaré y avoir ramassé des allumettes, certaines non encore allumées, ce qui laisse croire que les enfants s'amusaient avec des allumettes au moment où l'incendie se déclara. Ils étaient alors sans surveillance au logis.

A son retour à la maison, la maman apprit la triste nouvelle, on tenta de la rassurer quelque peu, lui disant que ses enfants n'étaient que blessés, mais quelques instants plus tard, comme elle insistait pour se rendre auprès d'eux, ce fut le R. P. Morin, aumônier de la brigade qui lui apprit toute la vérité. Elle perdit alors connaissance et un médecin dut être mandé pour lui prodiguer des soins. Pendant ce temps on avait aussi alerté le père, à son travail et M. Barr ne fut pas long à être mis à son tour au courant du drame qui venait de se dérouler chez lui. On imagine la douleur dont il fut également saisi.



M. PHILIPPE EWART, B.A.Sc., Ing.P., ingénieur de la circulation routière, Ministère de la Voirie, et conseiller technique du Comité d'Etude des Problèmes de la Voirie Provinciale, sera le conférencier invité au Déjeuner-Causerie organisé par la Ligue de Sécurité de la Province de Québec, dans le but de promouvoir la sécurité routière. Cette réunion aura lieu mercredi, le 7 mars, à 12:30 p.m., à l'hôtel Sheraton-Mont-Royal. M. Ewart a intitulé sa causerie: "La Technique de la Circulation Routière et la Sécurité".

président général de la campagne.

On a dit quelque part que l'argent ne fait pas le bonheur! Tout dépend du point de vue, naturellement, mais ce soir, je vous dirai que c'est faux, archi-faux, puisque l'argent que nous allons recueillir va procurer du bonheur à des milliers de Montréalais, comme vous et moi, frères et soeurs dans le besoin. Ah! Si seulement on pouvait faire disparaître la misère de la face du globe! Mais pour le faire, il faudrait anticiper la charité, et voilà où les choses se compliquent.

Mais, me direz-vous, qu'est-ce que c'est qu'anticiper la charité? Permettez que je vous explique cette idée. La charité, ce n'est pas seulement le don en argent... c'est beaucoup plus que ça! La charité, c'est le métier qu'on enseigne gratuitement à son voisin, c'est le fonds de commerce qu'on avance sans intérêt ou presque, c'est la situation qu'on offre au chômeur affamé. Anticiper la charité, c'est en résumé, aider l'homme dans le besoin, quel que soit ce besoin et ne pas le forcer à tendre la main. Mais cette anticipation de la charité reste, malgré le progrès accompli par l'homme dans tous les domaines, cette anticipation, dis-je, reste un rêve utopique et la parole: "Il y aura toujours des pauvres parmi nous" reste plus vraie que jamais.

Si je ne peux pas anticiper dans le domaine pratique de la charité, je voudrais ce soir tout au moins anticiper dans le domaine des remerciements. Merci à vous tous qui donnez de votre temps si précieux pour le bien-être des pauvres. Soyez heureux, chers amis qui travaillez bénévolement pour que nous puissions donner une parcelle de bonheur aux pauvres qui souffrent. Merci aussi à vous, les milliers de souscripteurs qui allez plonger la main dans vos économies pour en donner une large part à la Fédération. Vous aussi vous contribuez à cet idéal d'anticipation pour éliminer la pauvreté de nos milieux.

Notre campagne de souscription débute aujourd'hui même. Me permettez-vous, en terminant, de vous

demander de donner comme si demain c'était vous qui alliez avoir besoin de la Fédération? Notre objectif? Vous le connaissez et je ne m'attarderai pas à le détailler pour vous, de plus, je voudrais que votre générosité vous le fasse inconsidérément dépasser de plusieurs coudées. Vous avez 15 jours pour donner... 15 jours de don, pour 52 semaines de souffrances! Si vous saviez comme c'est agréable de donner lorsqu'on sait que ce don créera du bonheur quelque part... peut-être tout près de vous!"

Mme ROGER DESERRES

La charité n'est pas une vertu qui nous appartient en propre; elle se pratique sous tous les climats et à chaque instant du jour, dit Mme Roger De Serres, présidente féminine. Mais elle occupe tant de place dans notre histoire, elle reste si vivante chez nous qu'on peut presque la ranger parmi nos traditions — la plus belle de nos traditions.

La fondation de Ville-Marie fut un acte de foi; sa survivance fut surtout l'effet de la charité. Si le nez de Cléopâtre, un peu plus court, aurait changé la face du monde, on peut dire que Montréal ne serait pas Montréal s'il n'y avait eu à ses origines deux humbles femmes, qui exercèrent leur activité dans des domaines différents mais dont les âmes brûlaient d'une même ardeur: Marguerite Bourgeoys et Jeanne Mance.

Montréal a bien changé en trois siècles. Les besoins se sont multipliés, diversifiés, et la tâche de nos oeuvres d'assistance est devenue de plus en plus complexe. Mais il y a une chose qui demeure inchangée: la charité, c'est-à-dire la loi du partage avec le pauvre.

Un grand nombre d'entre vous avez compris que la charité n'exige pas seulement l'argent, mais le don de soi. Vous avez spontanément offert votre concours comme auxiliaires de la Fédération. Je tiens ici à vous en remercier du fond du coeur et à vous assurer que vous serez présentes à notre pensée chaque jour de la campagne.

Vous toutes, mesdames, qui m'écoutez en ce moment, vous pouvez collaborer directement à la campagne en vous faisant les propagandistes de la Fédération autour de vous, auprès de vos grands enfants qui travaillent, parmi vos parents et amis.

Des milliers d'indigents ont les yeux tournés vers nous comme vers leur Providence. C'est l'appel de détresse de cette foule sans visage que nous fait entendre aujourd'hui la Fédération. Nous sommes convaincus que cet appel trouvera un écho dans votre coeur."

★★Ce que veulent...

(suite de la page 3)

Les signaux sont là pour vous protéger, à condition toutefois que vous les observiez. Les accidents tragiques aux passages à niveau ont augmenté considérablement parce que trop de conducteurs n'ont pas obéi aux signaux. Et pourtant, ne vaut-il pas mieux arriver quelques minutes plus tard, mais vivant?

Le conducteur avisé n'oublie jamais que les deux tiers des accidents graves sont dus à des infractions parfois légères en apparence, mais lourdes de conséquences, et non à des facteurs imprévisibles.

Tout bon conducteur se doit d'observer scrupuleusement les signaux routiers dont le but est de le guider dans le labyrinthe du trafic motorisé et de réduire ainsi au strict minimum le facteur imprévisibilité.

Nouvelle station génératrice au rapide Sans Nom

L'aménagement du St-Maurice, au rapide Sans Nom, fournira du travail à deux mille hommes et produira éventuellement 330.000, h.p. La nouvelle station génératrice sera sans superstructure et des plus modernes. On en commencera la construction au printemps.

Ces détails ont été révélés par le président de la Shawinigan Water and Power Company, M. J.-A. Fuller.

Le nouveau barrage, à 10 milles en amont de La Tuque, haussera le niveau du St-Maurice de cent pieds et forcera les Chemins de fer nationaux à reculer leur ligne transcontinentale de neuf milles. De plus, pour porter la chute d'eau à 125 pieds, il faudra enlever 1,750,000 verges cubes de terre et de roc en bas du rapide.

La construction de ce septième barrage a été confiée à la Shawinigan Engineering Company Limited, une filiale de la Shawinigan Water and Power.

★★15 jours de dons...

(suite de la page 3)

tout l'effet de la charité... Montréal a bien changé en trois siècles. Les besoins se sont multipliés, diversifiés, et la tâche de nos oeuvres d'assistance est devenue de plus en plus complexe. Mais il y a une chose qui demeure inchangée: la charité, c'est-à-dire la loi du partage avec le pauvre."

LE CARDINAL LEGER

La Fédération des Oeuvres de charité vous tend la main encore une fois, dit d'abord le cardinal Léger. Elle le fait avec confiance, sachant par une expérience déjà assez longue, que ses appels ont toujours trouvé chez vous le chemin du coeur. Ne soyez donc pas surpris de nous voir arriver en ce début de mars. Vous nous avez toujours si bien accueillis que nous avions hâte de vous revoir.

Vous savez pourquoi la Fédération existe. Vous savez également que son appel s'adresse à chacun d'entre nous. La quantité du don peut varier selon les conditions de vie où chacun se trouve, mais la qualité du don, l'intention qui pousse à le faire, doivent être identiques pour tous.

La charité ne se mesure pas comme la philanthropie, avec le dollar. La charité est une disposition du coeur qui nous permet de porter des jugements sur les conditions de la

vie humaine en conformité avec les desseins de Dieu. L'Evangile nous apprend que Dieu se plaît dans la compagnie des petits, des humbles, des "pauvres en esprit". D'autre part, il avertit les riches, ceux qui possèdent, que leur situation est dangereuse. Le Seigneur, dans l'Evangile, n'a jamais soulevé les pauvres contre les riches. La "révolution" de l'Evangile n'est pas basée sur l'esprit de revendication et encore moins sur la violence. Bien au contraire, la paix et le bonheur sont promis à ceux qui se dévoueront volontairement. N.-Seigneur n'a pas dit: "Attaquez les riches", mais il a attiré leur attention sur les périls qui les menaçaient. Comment se sauveront-ils alors? En pratiquant le programme qui est contenu dans la sentence du jugement dernier. Les riches doivent leur salut au "marché des pauvres".

Ces considérations paraîtront un peu de faiblesse à ceux qui veulent changer les structures du monde par la force. Et cependant, les vicissitudes de l'Histoire nous apprennent que les biens terrestres sont caduques et que ceux qui avaient voulu bâtir un monde sur ce sable ont été emportés dans les flots boueux du fleuve du temps. Ces alluvions enveloppent, aujourd'hui, des cités comme un linceul enroulé autour d'un cadavre. Et pourtant, ces villes étaient aussi bruyantes que la nôtre, au moment où elles exprimaient une civilisation déterminée. C'est devant les ruines de Babylone, de Ninive, de Palmyre, de la Rome impériale, de Thèbes, de Berlin que la parole de l'Evangile prend tout son sens: "A quoi sert à l'homme de gagner l'univers s'il vient à perdre son âme?" Dans mille ans, cette parole aura la même actualité pour celui qui fera des fouilles dans les ruines de New-York, de Shanghai de Montréal. Or lorsque vous donnez un verre d'eau au pauvre, vous rétablissez l'équilibre dans le monde, puisque vous travaillez dans le sens de Dieu. Vous devenez son collaborateur. C'est ce qui explique l'étonnante efficacité des saints sur le plan social. Saint Vincent de Paul a fait plus pour rendre le monde meilleur qu'une foule d'économistes. Les missionnaires qui apprennent aux peuplades de la Terre de Feu les rudiments de l'Evangile sont des ouvriers de la paix sociale, et leur action est plus profonde que celle de certains membres de l'Organisation des Nations Unies, dont le principal objectif est d'évincer Dieu de la société.

C'est à tout cela que vous devez penser lorsque vous donnez pour les oeuvres de charité. Vous pratiquez le détachement. Vous devenez

un pauvre en esprit. Vous préparez la sentence de votre jugement. Vous rendez le monde meilleur."

ALLOCATION DU MAIRE

"Il se trouve des personnes, même parmi les mieux intentionnées, pour souhaiter que toutes les oeuvres de bienfaisance relèvent des pouvoirs publics, a déclaré Son Honneur Me Jean Drapeau. Or, le rôle de l'Etat dans ce domaine, comme dans plusieurs autres d'ailleurs, n'est pas de se substituer à l'action des citoyens, mais d'y suppléer. Et de fait, il y supplée de bien des façons, en accordant, par exemple, des octrois à de nombreuses institutions et une aide matérielle à certaines catégories d'indigents. Ainsi plus de 9 millions de dollars de la Cité de Montréal sont affectés au Bien-Etre Social. Quand le fardeau financier est trop onéreux pour les particuliers, l'Etat peut donc et doit suppléer à la charité privée, mais il ne pourra jamais la remplacer.

Pourquoi? Parce que le soulagement de la misère est l'affaire personnelle de chacun d'entre nous; parce que "la charité doit venir du coeur", comme le rappelle justement la devise que la Fédération a choisie pour sa présente campagne. Supposons un instant que les pouvoirs publics assumeraient l'entière responsabilité de l'assistance aux indigents. Comme l'Etat ne donne que ce qu'il reçoit, il serait forcé d'imposer de nouvelles taxes; comme, d'autre part, l'administration par l'Etat coûte toujours trop cher, cet impôt obligatoire serait certainement plus élevé que ce que nous donnons aujourd'hui volontairement. Et — voilà ce qu'il faut surtout considérer — notre geste perdrait toute sa valeur. On donne au fisc pour des motifs purement humains, pour éviter les sanctions de la loi; on donne à la Fédération par amour du pauvre.

Il faut donc voir dans la campagne de la Fédération, non pas une sollicitation importune, mais une véritable aubaine. Elle nous permet, en effet, de souscrire d'un seul coup au maintien de 33 oeuvres, dont l'action est si vitale qu'on peut dire sans exagérer que, si elles n'existaient pas, toute la population en souffrirait. En confiant sa dime de charité à la Fédération, on a la certitude que l'argent est distribué aux oeuvres équitablement, selon l'importance de leurs services et qu'il fructifie au maximum pour le plus grand bien des malheureux".

M. BIONDI

"Pour la 24e fois, la Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises revient vous tendre la main, dit M. Ferdinand Biondi,

Vol de \$18,000 à la Caisse Populaire de St-Jean Berchmans

(par CLAUDE La VERGNE)

Deux vols de coffre-fort, dont un de \$18,000 dans une Caisse Populaire, ont été commis en fin de semaine dans le quartier Rosemont. Les deux vols ont été découverts ce matin.

Selon la police, les voleurs se sont introduits d'une manière inconnue dans l'école Saint-Jean-Berchmans, de la commission des écoles catholiques de Montréal, 5940, rue Chabot, où, au sous-sol, sont situés les locaux de la Caisse Populaire Saint-Jean-Berchmans.

A l'aide de torches acétylène, les voleurs ont coupé la porte de la voûte qu'ils ont vidée des \$18,000 en argent qu'elle renfermait.

La police a de plus été appelée à enquêter sur un vol de \$800 commis au cours de la nuit au garage Clouette, au 2501, boulevard Rosemont. Les voleurs s'y sont emparés du coffre-fort pesant 300 livres qu'ils ont volé tout entier avec l'argent qu'il contenait.

Le spectre de la guerre plane au Moyen-Orient

JERUSALEM, 5 — (PAF) — Au moment même où le nationalisme arabe s'enflamme, par suite de la destitution du commandant britannique de la région arabe jordanienne, les Israéliens et les Syriens ont échangé des coups de feu sur les bords de la mer de Galilée. De plus en plus, la guerre est à craindre au Moyen-Orient.

Deux policiers israéliens furent tués, tandis que deux autres furent blessés et capturés par les Syriens, lors de l'escarmouche.

Les Israéliens accusent les Syriens d'avoir ouvert le feu au moment où une embarcation de la police israélienne se portait à l'aide d'une autre embarcation échouée sur la rive nord de la mer de Galilée, près de la frontière syrienne.

Par contre, les Syriens prétendent que les Israéliens tentaient, à la faveur de la nuit, de faire pénétrer des unités armées près du village de Masadia, pour fins d'espionnage.

Les diplomates occidentaux redoutent toute une série

de réactions à cet incident. Il faut dire que jamais la tension n'a été aussi grande depuis que les Arabes et les Israéliens se sont fait la guerre en 1948. On va même jusqu'à craindre une guerre générale soudaine.

Dans les cercles occidentaux, on croit que les Israéliens peuvent profiter de ce dernier incident pour lancer une "guerre préventive" alors qu'ils ont encore la supériorité militaire. Les chefs israéliens sont déterminés à faire tout en leur pouvoir pour éviter la guerre en Terre Sainte, mais ils sont tout de même prêts à faire la guerre le cas échéant.

Il est également à craindre que les Arabes, dont le nationalisme a été enflammé par la destitution du lieutenant-général John Bagot Glubb, ne soient disposés eux aussi à combattre.

Cette destitution a été suivie d'une grande activité au Moyen-Orient et dans les capitales asiatiques.

Le premier ministre de la Syrie, Saïd el Ghazzi, s'est rendu au Caire en avion avec son ministre de la Défense et son chef d'état-major. Le président Shukri Kuwatly s'y trouve déjà. Tous conféreront avec le premier ministre

égyptien, Gamal Abdel Nasser, sur le paote de défense entre l'Égypte et la Syrie.

El Ghazzi avait annoncé plus tôt que la Syrie, l'Égypte et l'Arabie saoudite, toutes unies par des pactes de défense mutuelle, se porteraient à l'aide de la Jordanie si l'État d'Israël attaquait. On croit que les trois pays vont faire pression sur la Jordanie pour qu'elle entre dans leur alliance militaire. Ils seraient même disposés à financer la légion arabe jordanienne qui perdra nécessairement ses subsides britanniques.

Entre temps, le secrétaire du Foreign Office, M. Selwyn Lloyd, qui se rend à Karachi, pour une conférence de l'OTSEA, a suggéré qu'Arabes et Israéliens se retirent de la frontière d'Israël. Il veut aussi que les Nations Unies augmentent les effectifs de leur commission de trêve en Palestine, pour prévenir tout incident par une meilleure patrouille de la zone démilitarisée.

Le roi Hussein aurait déclaré pour sa part qu'il est "prêt à détruire Israël". Ce à quoi le premier ministre Ben-Gurion aurait répondu: "Qu'il essaie!"

L'ouverture de la rue Laurier

Le conseiller municipal Gérard Gauthier, catégorie "A", district No 9 (quartiers: Rosemont, Saint-Eusèbe et Préfontaine), a donné avis qu'il demandera, lors de la prochaine séance du Conseil municipal, l'ouverture de la rue Laurier, entre la 9ème avenue et le boulevard Pie IX; l'ouverture, sans délai, de la 11ème avenue, entre la rue Masson et le boulevard Saint-Joseph; enfin, l'élargissement du boulevard Rosemont.

LA RUE LAURIER

M. Gauthier dit que la rue Laurier est une artère qui devrait être ouverte depuis longtemps, de la 9ème avenue au boulevard Pie IX. Cette demande a déjà été votée par le Conseil. D'après les renseignements, il n'y aurait aucune expropriation à opérer.

LA 11ème AVENUE

La 11ème avenue, artère nord-sud, a une largeur de 100 pieds; elle comporte un service d'autobus qui serait d'une grande utilité si la 11ème avenue se raccordait au boulevard St-Joseph. Il appert qu'un seul bâtiment se situe sur le tracé, mais, d'après certains experts, l'on pourrait la contourner facilement, en établissant des sens uniques de chaque côté.

BOULEVARD ROSEMONT

Le conseiller Gérard Gauthier prie le Comité exécutif d'étudier l'opportunité de compléter le plus tôt possible l'élargissement du boulevard Rosemont. Les arguments que le conseiller donne pour appuyer sa thèse sont les suivants: depuis 3 ou 4 ans, une ligne homologuée a été établie sur le boulevard Rosemont, mais ces lignes sont de nature à paralyser ou à nuire à certains développements. Le conseiller allègue que les citoyens de Rosemont attendent avec impatience l'élargissement du boulevard, dans sa partie homologuée, et qu'un très petit nombre de propriétaires seraient affectés par cet élargissement.

Belle victoire du président Nao Dinh Diem

SAIGON, 5 — (PAF) — Les Vietnamiens ont élu, hier, leur première assemblée constituante.

Le président Ngo Dinh Diem semble avoir consolidé sa position par ces élections.

L'Assemblée de 12 députés rédigera la première constitution du pays et les députés pourront, en ce faisant, s'installer en fonction. Mais s'ils ne peuvent réussir à rédiger une constitution dans un délai de 45 jours, après leur première réunion, les députés perdront leurs emplois.

Diem a obtenu 99 pour cent du vote en octobre et les candidats du gouvernement ont recueilli à peu près le même pourcentage, hier, à cause du manque d'opposition. Les résultats définitifs ne seront pas annoncés avant samedi prochain.

Une réclamation d'assurance est payée **EN CE MOMENT...**

...et en moins d'une minute, une autre réclamation sera payée quelque part au Canada au bureau d'une compagnie d'assurances feu, automobile ou accidents.

Cette année, ces compagnies paieront, au Canada, près de *trois cent millions de dollars* de réclamations. Sans la protection des assurances, de telles

pertes imposeraient un fardeau fort ruineux à de nombreux Canadiens.

En offrant cette précieuse protection, en "répartissant les pertes de quelques-uns sur un grand nombre", les entreprises d'assurances feu, automobile et accidents sauvegardent à peu de frais les ressources financières des Canadiens.



LA FEDERATION DES ASSUREURS AU CANADA

parole-parole de plus de 200 compagnies concurrentes d'assurances feu, automobile et accidents



Edith Piaf a fait une apparition dimanche soir au programme d'Ed Sullivan et nous avons retrouvé l'artiste accomplie qu'est cette merveilleuse diseuse. Avec des moyens extrêmement simples, des gestes rares, mais d'autant plus effectifs, Piaf envoit son auditoire. Chacun au Canada connaît Piaf et il est inutile d'insister. Inutile de dire que l'artiste française a relevé le programme Sullivan de plusieurs coupées.

Ce soir à Conférence de presse, nous entendrons M. Cavat Ustun, ambassadeur de Turquie au Canada. Le sujet: la question de Chypre. A 14 rue de Galais ce soir à 8 h., on peut se demander ce qu'il va advenir des amours de Louis et de Simone. Quant à l'oncle Albert, il est cité comme témoin principal dans l'affaire de Margot Bérard.

Le thème de Porte Ouverte à neuf heures ce soir, sera la naissance du Jazz.

La Société Canadienne d'Education des Adultes organise pour les

9 et 10 mars à l'Université de Montréal de Montréal, des journées d'études pour les critiques de TV et de radio et en général pour tous ceux qui sont intéressés à ces deux moyens de communications.

Il s'agit, en somme, d'une rencontre entre les critiques des journaux (quotidiens), hebdomadaires, revues, feuilles de toutes sortes) et les artisans de la radio et de la télévision (réalisateurs, auteurs, comédiens, décorateurs, techniciens, etc.), des postes privés et de La Société Radio-Canada.

A CBFT - CE SOIR

5 h. 15 - Autour du monde. L'animateur Paul Laurendeau parlera aujourd'hui de l'histoire de la poste avec illustrations par timbres commémoratifs de divers pays.

5 h. 30 - La Vie qui bat, avec l'animateur Marcel Cabay qui nous parlera du castor. Texte de Fernand Seguin et François Valère.

6 h. - Des aventures de Max Faks.

On retrouve notre aventurier à Casablanca, où il travaille au restaurant de Marcel Cerdan; il visita également Marrakech et Rio de Aro... Avec l'animateur René Lévesque.

7 h. 30 - Voyage sans passeport, qui présente Week-end au Sahara.

7 h. 45 - Rolande et Robert, avec Rolande Désormeaux et Robert L'Herbier. On continue à répondre aux demandes spéciales. Robert: Envoi de fleurs et Fascination; Duo: Berceuse tendre; Rolande: Quand nous serons vieux.

8 h. 30 - La Rigolade, avec Denis Drouin, Elaine Bédard, Marcel Giguère et Roger Turcotte.

10 h. - Histoire d'amour. Premier épisode du film Les nuits moscovites.

11 h. 15 - Cinéfeuilleton, qui présente le neuvième épisode du film Au royaume des cieux, avec Suzanne Cloutier, Serge Reggiani et Suzy Prim.

Le violoniste Florian Zabach que la télévision a rendu célèbre par une série de programmes genre Libérase, sera l'invité ce soir au Tapp Room au poste CBMT à 11 h. 30.

Au Producer's Showcase à 8 h., on verra Caesar and Cleopatra de C. B. Shaw, avec Claire Bloom et Sir Cedric Hardwicke.

A 7 h. 30 un autre programme Libérase...

MARMADUKE



-A quoi t'attendais-tu?... Le flatter avant qu'il boive son café?

VERGOR

Violent débat prévu sur l'aménagement du gazoduc

OTTAWA, 5. (PCF)—On s'attend que le débat sur les arrangements financiers relatifs à l'aménagement du gazoduc transcanadien suscite aux Communes l'une des controverses politiques les plus virulentes de la session actuelle.

Le débat portera sur la législation gouvernementale visant à créer une compagnie de la Couronne qui s'occupera du tronçon nord-ontarien du pipeline. Celui-ci dans son ensemble aura une longueur de 2,280 milles et reliera, au coût approximatif de \$350,000,000, l'Alberta à l'Ontario et au Québec.

Il est à prévoir que l'on présentera une résolution précédant l'introduction du bill avant l'ajournement de Pâques qui s'étendra du 28 mars au 9 avril.

Le bill gouvernemental autoriserait le fédéral à affecter jusqu'à \$130 millions au tronçon nord-ontarien du pipeline qui doit parcourir une distance de 675 milles. Les frais prévus de l'entreprise se chiffrent par \$118 millions. De son côté, le gouvernement ontarien assumerait un-tiers des frais entiers jusqu'à concurrence de \$35 millions.

LES CAPITAUX AMERICAINS La compagnie de la Couronne qui portera le nom de Northern Ontario Pipe Line Crown Corporation, serait louée à la compagnie Transcanada Pipe Lines, qui amènera

le reste du réseau et disposera sur l'autre d'une option d'achat.

L'association de capitaux canadiens et américains ne manquera pas d'occasionner les plus violentes protestations. La compagnie Transcanada a promis de lancer 51 pour cent des actions ordinaires sur le marché canadien mais le gouvernement à ce propos n'a reçu aucune garantie.

Il faut s'attendre que le Crédit Social épaulé vigoureusement la politique gouvernementale pour la raison que son plus cher désir est de voir le gaz albertain prendre la direction de l'Est. Mais les conservateurs manifesteront probablement une vive opposition en invoquant en particulier la domination

des capitaux américains dans l'entreprise. De son côté, le parti CCF a ouvertement pris position déjà. Il veut que le pipeline soit construit entièrement par le gouvernement comme commodité publique fédérale.

Le Transcanada est supposé avoir conclu tous ces accords financiers avant le 30 avril. Toutefois, la Commission du pétrole et du gaz naturel de l'Alberta a reporté cette date limite au 31 novembre prochain.

B.A. et béats

NEW-YORK. — Le doyen de la faculté de droit de l'université Columbia déplore l'éducation libérale donnée par les collèges américains. Un grand nombre d'étudiants admis à l'étude du droit et porteurs de diplômes de bacheliers en arts, ne savent même pas lire convenablement. Certains d'entre eux ne savent même pas se servir d'un dictionnaire.

A la Radio - Ce soir

LUNDI

LUN., 5 MARS

CBFT - Canal 2

- 3.00 - Musique
5.00 - L'Ami des jeunes
5.15 - Autour du monde
5.30 - La vie qui bat
6.00 - Les aventures de Max Faks
6.30 - Ce soir à CBFT
6.45 - Carrefour
7.15 - Le Téléjournal
7.30 - Voyage sans passeport
7.45 - Rolande et Robert
8.00 - 14, rue de Galais
8.30 - La Rigolade
9.00 - Porte ouverte
9.30 - Théâtre Colgate
10.00 - Histoire d'amour
10.30 - Conf. de presse
11.00 - Télé-Journal
11.10 - Nouv. sportives
11.15 - Cinéfeuilleton

1.00 - Luncheon Date

3.00 - Hospitality House

- 4.00 - Musical Views & News
4.15 - Modern Romances
4.30 - Ramar of the
5.00 - Tex Montana
5.30 - Howdy Doody
6.00 - Duffy's Tavern
6.30 - Music Hall Varieties
6.45 - News
7.00 - Sports Scorebook
7.10 - Weatherbird
7.15 - John Daly
7.30 - Insp. Mark Saber
8.00 - Family Theatre
9.00 - Mr. and Mrs. North
9.30 - Wrestling from
10.30 - The Pendulum
11.00 - Late News

10.40 - Program Previews

News

- 10.45 - This World of Ours
11.15 - Armchair Adv.
11.30 - Strike It Rich
12.00 - Across the Fence
12.15 - Love of Life
12.30 - Search For Tomorrow
12.45 - Guiding Light
1.00 - Jack Paar Show
1.30 - Love Story
2.00 - Mixing Bowl
2.30 - Open House
3.00 - The Big Payoff
3.30 - Public Service
2.45 - Shopping With Nancy
4.00 - Brighter Day
4.15 - Secret Storm
4.30 - On Your Account
5.00 - Polar Bear Play
5.15 - Chuckwagon Tales
6.00 - Wild Bill Hickok
6.30 - Newstime
6.45 - Weatherwise
6.50 - Sports Digest
7.00 - Annie Oakley
7.30 - Name That Tune
8.00 - Phil Silvers Show
8.30 - Navy Log
9.00 - Meet Millie
9.30 - Do You Trust Your Wife?
10.00 - \$64,000 Question
10.30 - Big Town
11.00 - Final Edition
11.15 - "Little Show"
11.30 - Sign Off

WIRI - Canal 5

7.00 - Today

- 9.00 - Morning Star Time
10.00 - Ding Dong School
10.30 - Public Service
11.00 - Home
12.00 - Tennessee Ernie Ford Show
12.30 - Feather Your Nest
1.00 - Luncheon Date
3.00 - Hospitality House
4.00 - Musical Views and the News
4.15 - Modern Romances
4.30 - Hank McCune
5.00 - The Funshow
5.15 - Junior Jamboree
5.30 - Howdy Doody
6.00 - Gabby Hayes
6.30 - Chet's Den
6.45 - News
7.00 - Sports Scorebook
7.10 - Weatherbird
7.15 - John Daly and the News
7.30 - Live is worth livin'
7.30 - Live is worth living
8.00 - Martha Raye
9.00 - Fireside Theatre
9.30 - Adventure Theatre
10.30 - Paris Precinct
11.00 - Late News and Sports

WMTW - Canal 8

2.00 - The Robert Q. Lewis Show

- 2.30 - Half-Hour Theatre
3.00 - The Big Pay-Off
3.30 - The Bob Crosby Show
4.10 - Mid-After. News
4.15 - Secret Storm
4.30 - The Little Rascals
5.00 - The Mickey M O
6.00 - Tri-State News
6.10 - Weather
7.15 - News
7.30 - Warner Bros.
8.30 - You'll Never Get Rich
9.00 - Ford Theatre
9.30 - Flaming Terror
10.30 - \$64,000 Question
10.30 - Do You Trust Your Wife?
11.00 - Tomorrow's Headlines
11.10 - Weather
11.15 - Sports Final

WCAX - Canal 3

- 9.30 - Test Pattern
10.40 - Program Previews News
10.45 - This World of Ours
11.15 - Armchair Adventure
11.30 - Strike It Rich
12.00 - Across the Fence
12.15 - Love of Life
12.30 - Search For Tomorrow
12.45 - Guiding Light
1.00 - Jack Paar Show
1.30 - Love Story
2.00 - Mixing Bowl
2.30 - Open House
3.00 - The Big Payoff
3.30 - TBA
3.45 - Bob Crosby Show
4.00 - Brighter Day
4.15 - Secret Storm
4.30 - On Your Account
5.00 - Polar Bear Playtime
5.15 - Chuckwagon Tales
6.45 - Weatherwise
6.50 - Sports Digest
7.00 - Action in Emergency
7.15 - Douglas Edwards
7.30 - Robin Hood
8.00 - Mayor of the town
8.30 - You Can Quote Me
9.00 - I Love Lucy
9.30 - December Bride
10.00 - N.O.P.D
11.00 - Final Edition
10.30 - Conrad Nagel
11.15 - The World We Live In
11.30 - Sign Off

WIRI - Canal 5

- 7.00 - Today
9.00 - Morning Star Time
10.00 - Ding Dong School
10.30 - Faith for Today
11.00 - Home
12.00 - Tennessee Ernie Ford Show
12.30 - Feather Your Nest

MAR., 6 MARS

CBFT - Canal 2

- 3.00 - Musique
5.00 - L'Ami des jeunes
5.15 - Do mi soi
5.30 - Les Mystères de la planète
6.00 - Hist. du Canada
6.30 - Ce soir à CBFT
6.45 - Carrefour
7.15 - Télé-Journal
7.30 - Variétés Savada
7.45 - Vous êtes témoin
8.00 - Michèle Leseyre
8.30 - Cap-aux-sorciers
9.00 - Le Survenant
9.30 - Connaissez-vous la musique?
10.00 - Le rendez-vous des sports
10.30 - La maison des hommes
11.00 - Le Téléjournal
11.10 - Nouv. sportives
11.15 - Cinéfeuilleton

CBMT - Canal 6

- 3.25 - Today on CBMT
3.30 - Kiddies' Corner
4.00 - Open House
4.20 - World Passport
5.00 - Jungle Jim
5.30 - Howdy Doody
6.00 - Sold. of Fortune
6.30 - Patti Page
6.45 - CBC TV News
7.00 - Tabloid
7.30 - Little Theatre
7.45 - Big Time in Sport
8.00 - G.M. Theatre
9.00 - Dragnet
9.30 - Pick the Stars
10.00 - Citizens' Forum
10.30 - What's My Line?
11.00 - CBC News
11.15 - Theatre of Stars

WCAX - Canal 3

- 9.30 - Test Pattern



M. HENRI-PAUL LEMAY, qui a été élu président de l'Association des Licenciés de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales. A la même occasion, MM. Hervé Belzile et Georges Bounadère ont été élus respectivement premier et deuxième vice-présidents. La vice-présidence de l'Extérieur a été confiée à M. Henri Ferron. M. Roger Gauvin a été désigné au poste de trésorier, et M. Ange-Albert Vallée à celui de secrétaire général.

- 5.00 P.M. CHLP - Au carrefour de la...
5.45 P.M. CHLP - Paul Dorval
6.00 P.M. CHLP - Nouvelles
6.15 P.M. CHLP - Sérénade
6.30 P.M. CHLP - Mélodie Per Tutti
7.00 P.M. CHLP - Le Rosaire
7.15 P.M. CHLP - L'heure polonoise
7.30 P.M. CHLP - Je chante
8.00 P.M. CHLP - Au carrefour de la...
8.15 P.M. CHLP - Sérénade
8.30 P.M. CHLP - Un peu de tout
8.45 P.M. CHLP - Nouvelles
9.00 P.M. CHLP - Mus. pour dilettant
9.15 P.M. CHLP - Tennessee Ernie S.
9.30 P.M. CHLP - Comédie musicale
9.45 P.M. CHLP - Red Foley Show
10.00 P.M. CHLP - Les manchettes
10.15 P.M. CHLP - Nouvelles
10.30 P.M. CHLP - Votre vedette
10.45 P.M. CHLP - Sports
11.00 P.M. CHLP - Danse à Montréal
11.15 P.M. CHLP - Nouvelles
11.30 P.M. CHLP - Chefs-d'oeuvre de...
11.45 P.M. CHLP - Nouvelles
12.00 (MINUIT) CHLP - Fin des émissions

A la Radio — Demain

MARDI

6.00 A.M.
CKAC—Messe du jour
CKVL—Chantville
CFCE—Gordon Sinclair
CJAD—News & Yawn Patr

6.15 A.M.
CKVL—Prière du matin
CFCE—News & G. Sinclair
CJAD—Sacred Heart

6.30 A.M.
CKAC—Nouvelles & Réveil
CKVL—Chantville
CJMS—Coboroo
CJAD—News & Mus Clock

6.45 A.M.
CHLP—Ouverture
CJMS—Prière
CJAD—Make Mine Morning

7.00 A.M.
CHLP—Revue métropolitaine
CKAC—Nouvelles et réveil
CBF—Nv. & opéra 4 sous
CJMS—La vie est belle
CKVL—Bonjour messieurs...
CFCE—News
CBM—News & concert
CJAD—News and Mus Clock

7.15 A.M.
CJMS—La vie est belle

7.30 A.M.
CHLP—Nouvelles et sports
CKAC—Nouvelles
CBF—Radio journal
CJMS—Nouvelles
CFCE—Gordon Sinclair
CBM—Radio journal
CJAD—News & Weather

7.45 A.M.
CHLP—Nouv. de la Patrie
CKAC—Oratoire
CBF—Opéra de 4 sous
CFCE—Sports
CJMS—Sports
CBM—Concert, Time
CJAD—Musical Check

8.00 A.M.
CHLP—Radio Sacré-Coeur
CKAC—Nouvelles
CBF—Radio journal
CJMS—La vie est belle
CFCE—News and sports
CBM—Radio journal
CJAD—News & Mus Clock

8.15 A.M.
CHLP—Revue métropolitaine
CKAC—Sur les ailes de...
CBF—Événements
CFCE—Gordon Sinclair
CBM—Devotions

8.30 A.M.
CKAC—Nouv. et L. Blauger
CBF—Quelques
CJMS—Nouvelles
CBM—Musical March
CJAD—News & Mus Clock

8.45 A.M.
CBM—A déterminer
CJMS—La main chanceuse

9.00 A.M.
CHLP—Madame bonjour
CKAC—Nouvelles
CBF—Radio journal
CKVL—Au Club 400
CJMS—Mme dans sa cuisine
CFCE—News & name to...
CBM—Radio journal
CJAD—News and Memo

9.15 A.M.
CHLP—Pour Madame
CKVL—Primeurs du jour
CJMS—Succès de l'heure
CBM—Music in the morning
CFCE—Tex Made Time
CJAD—Rendez-vous avec Rod

9.30 A.M.
CHLP—Pour vous, Madame
CBF—Radio-Bigoudi
CKVL—Bon à connaître
CJMS—Nouvelles

9.45 A.M.
CHLP—Nouvelles
CJMS—Succès de l'heure
CKAC—Ce qui se pense
CFCE—Spicy stories
CBM—Light and Lyrics

10.00 A.M.
CHLP—Ba Muzette
CKAC—Chambre à louer
CBF—Pénina
CKVL—Qui chante?
CJMS—Succès de l'heure
CFCE—News & Morn. Mat
CJAD—News & What's...

10.15 A.M.
CHLP—Canzone
CKAC—Marie Rose
CBF—Le visage de l'amour
CJMS—Pierre Valcour
CKVL—La voix de l'expérience
CFCE—Morning Matinee
CBM—Musique
CJAD—Ballroom

10.30 A.M.
CHLP—Ved. canadienne
CKAC—A l'ombre du clocher
CBF—Entre nous Gidors
CKVL—Le fidèle Gidors
CBM—Shirley Brett

10.45 A.M.
CHLP—M. C. A. Bourgeois
CKAC—Améliorons la...
CBF—Je vous ai tant...
CKVL—Par. de la chanson.
CJMS—Good Neighbor Club
CBM—Sweet hour

11.00 A.M.
CHLP—Heure féminine
CKAC—Nv. & pleine forme
CBF—Francine Louvain
CJMS—Route enchantée
CKVL—L'avecat des pauvres
CBM—Road of Life
CJAD—News—A.&P. calling

11.15 A.M.
CBF—Vie de femmes
CJMS—Pierre Valcour
CKVL—Par. de la chanson-
nette
CFCE—Eddie Cantor Show
CBM—Eddie to Happiness

11.30 A.M.
CKAC—Nv. & pleine forme
CBF—Joyeux Troubadours
CJMS—Nouvelles
CBM—Latin Americana
CKVL—Par. de la chanson.
CFCE—Eddie Cantor Show
CJAD—Kate Aitken

1.15 A.M.
CHLP—Nouvelles
CKAC—Accordéon magique
CJMS—Pierre Valcour
CFCE—Musie
CBM—Laura Limited
CJAD—Widder Brown

12.00 (MIDI)
CHLP—Heure féminine
CKAC—Jeunesse dorée
CJMS—La vallée de Châteauguay
CKVL—Zézette
CFCE—News and Music
CBM—News
CJAD—News and Songs of...

12.15 P.M.
CBF—Rue Principale
CKVL—Par. de la chans.
CBF—When a girl marries
CBM—Aunt Lucy
CJAD—News Quiz

12.30 P.M.
CKAC—La clinique du cœur
CBF—Réveil rural
CKVL—Calvaire d'une veuve
CJMS—Nouvelles
CFCE—News and Melody P.
CBM—Farm broadcast
CJAD—News

12.45 P.M.
CKAC—Les beaux jours
CKVL—Parade de la chans.
CJMS—Pierre Valcour
CBF—Intermède
CJAD—Our gal Sunday

1.00 P.M.
CHLP—Nouvelles
CKAC—Nouvelles
CBF—Métropole
CJMS—St-Henri
CFCE—News and Music
CBM—Radio journal
CJAD—News & Make-up..

1.15 P.M.
CHLP—L'heure féminine
CKAC—Chans. du Far West
CBF—Journal
CJMS—Pierre Valcour
CFCE—Town Crier
CBM—Happy Gang
CJAD—Top Tune Time

1.30 P.M.
CKAC—Casino 56
CBF—Tante Lucie
CJMS—Ruff sur l'onde
CFCE—Whispering Streets
CJAD—What's On Wall's...

1.45 P.M.
CBF—Détente
CJMS—Siesta
CFCE—Dr. Malone
CBM—The Happy Gang
CJAD—Matinee Mood

2.00 P.M.
CHLP—Melodies magiques
CKAC—Les manchettes
CBF—Face à la vie
CJMS—Les pages que vous aimez

2.15 P.M.
CKVL—Hits on parade
CFCE—News and Chubtime
CBM—CBC News
CJAD—News & Day's work

2.30 P.M.
CBF—Maman Jeanne
CHLP—Espoir
CBF—Lettre à une Canad.
CFCE—Merry-Go-Round
CJMS—Nouvelles
CJAD—Party Line

2.45 P.M.
CKAC—St-Antoine
CBF—Quelles nouvelles?
CJMS—Paris - Montréal
CJAD—Pick the Hits

3.00 P.M.
CHLP—Melodies magiques
CKAC—Les manchettes
CBF—Pensée aux malades
CKVL—Théâtre des étoiles
CBM—Guiding Light
CJAD—News & H. Party

3.15 P.M.
CKAC—Quelle heure est-il?
CBF—Visages de l'amour
CBM—Ma Perkins

3.30 P.M.
CKVL—La Marjolaine
CBF—Radio journal
CJMS—Rendez-vous des vedettes
CBM—James & Grable
CJAD—Words and Music

3.45 P.M.
CHLP—Nouvelles
CKAC—Intermède
CBF—Chefs-d'oeuvre
CKVL—Nos étoiles chantent
CBM—Young Wilder Brown
CJAD—Fred Rollin's Show

4.00 P.M.
CHLP—Radio Notre-Dame
CKAC—Nv. & événements
CBF—Encore
CJMS—Les virtuoses popu-
laires
CKVL—Succès du jour
CBM—Right to happiness
CJAD—News & Club 800

4.15 P.M.
CBF—Nouvelles
CFCE—Clyde Beatty

5.00 P.M.
CHLP—Carr. de la ch.
CKAC—Nv. & Mur. Millard
CBF—Chansonnettes
CJMS—Cocktail dansant
CFCE—News & West. Swing
CBM—Artists of Today
CJAD—News & ballroom

5.30 P.M.
CKAC—Ondulations
CBF—Mathias Sandorf
CJMS—Vedettes - Chansons
CBM—Outloss Empire

5.45 P.M.
CKAC—Intermède
CBF—Sur nos ondes
CJMS—Mexicains
CBM—Child's guide

6.00 P.M.
CHLP—Nouv. et sport
CKAC—Mus. en dinant
CBF—News & current
CJMS—Angelus
CFCE—Sports en primeur
CKVL—HIT parade
CJMS—JANUS
12.00 (MINUIT)
CHLP—Fin des émissions
CKAC—Nouvelles et danses

L'Alliance veut de meilleurs salaires

Réunis en assemblée générale de l'Alliance des professeurs, en l'auditorium du Plateau, les professeurs catholiques de Montréal ont décidé à l'unanimité de confier à l'exécutif la "mission de corriger les échelles de salaires actuellement demandées par les professeurs et de les rendre plus conformes aux exigences actuelles de la profession, comme plus en rapport avec les salaires payés aux instituteurs et des autres provinces ou d'autre religion".

DES COMPARAISONS

Les professeurs catholiques ont comparé leur salaire actuel avec celui offert pour septembre prochain à leurs collègues protestants et ils ont constaté qu'ils recevront, dans le cas des instituteurs, de \$600 à \$1250 de moins par année, et dans le cas des institutrices de \$450 à \$1800 de moins par année, et ce pour le cours élémentaire (1 à 7), chez les titulaires de un à seize ans d'enseignement.

INTIMIDATION?

L'Assemblée a décidé de protester énergiquement auprès de la Commission des écoles catholiques de Montréal contre ce qu'on a qualifié "d'obtention de sommes d'argent des professeurs laïcs par intimidation de certaines directions d'écoles".

L'incident qui a soulevé les protestations des professeurs découle du fait que le syndicat rival de l'Alliance, l'A.E.C.M., dans une lettre adressée à chaque direction d'école de Montréal, demande à celle-ci "une participation essentielle au succès d'un dîner-causerie qu'elle organise au prix de (\$5.00) cinq dollars du couvert".

Après avoir énoncé que "M. Eugène Doucet, président de la Commission, a accepté la présidence d'honneur de ce dîner", on y prie les directions d'écoles:

"a) de demander le nombre de billets requis par les professeurs de votre école (\$5 le couvert);"

"b) d'inclure dans l'enveloppe-réponse un chèque (compte de l'école ou du magasin) couvrant le montant total";

"Le fait que le président Doucet présidera ce dîner a incité certaines directions d'écoles à se croire responsables du succès du dîner, et à demander à chaque titulaire de classe si, oui ou non, il assisterait au banquet et quand il verserait ses cinq dollars", déclare l'Alliance.

"Ce procédé a créé une gêne et un mécontentement évident au sein des professeurs. Ceux-ci n'entendent pas qu'on leur impose ainsi, par l'autorité de l'école, d'assister à un dîner qui peut ne pas les intéresser, ou de verser par intimidation aussi directe cinq dollars qu'ils entendent



M. John W. FISHER, directeur général de l'Association canadienne du tourisme et commentateur radiophonique bien connu, qui prononcera une causerie au déjeuner de la Chambre de commerce du district de Montréal demain midi, le 6 mars, en l'hôtel Windsor.

employer à d'autres fins. Les professeurs veulent être respectés et se refusent à accepter que des directions d'écoles deviennent "vendeuses de billets et organisatrices de dîners-causeries". L'autorité et le prestige de ces dernières ne peuvent qu'en souffrir.

Il a été de plus résolu que les membres devaient s'abstenir d'assister à cette manifestation.

DEVANT LES TRIBUNAUX

La poursuite prise par l'Alliance contre la Commission des relations ouvrières à la suite de la certification accordée à un syndicat rival sans enquête préalable au sein de l'Alliance n'a pas encore été jugée par la Cour Supérieure.

L'Assemblée a prié l'exécutif de voir à ce que les procureurs hâtent, si possible, le jugement final dans cette cause.

Droit de vote aux femmes en Egypte

LE CAIRE, 5. (PAI) — Le gouvernement égyptien a finalement approuvé samedi soir un projet de loi qui accorde le droit de vote aux femmes dans ce pays. Cette mesure tardive réduit en outre l'âge de la majorité électorale de 21 à 18 ans. Les hommes sont obligés de voter en vertu du nouvel édit, mais les femmes ont le droit de se prévaloir ou non de cette nouvelle prérogative en Egypte.

HOROSCOPE DU JOUR

POISSONS (20 février au 20 mars): — Vous êtes dans un dilemme. Au fond, le choix est sans importance. Agissez selon votre cœur. C'est encore ce que vous pouvez faire de mieux.

BELIER (21 mars au 19 avril): — Ne vous tracassez pas exagérément pour une difficulté imprévue, un retard. Vous ne manquez ni de chances, ni de moyens de vous en servir.

TAUREAU (20 avril au 20 mai): — Les gestes que vous poserez aujourd'hui auront d'heureuses répercussions, tôt ou tard. Dans votre cas, la ponctualité et la discrétion s'imposent.

GEMEAUX (21 mai au 21 juin): — Si vous savez bien peser le pour et le contre d'une affaire, en voir les aléas aussi bien que les avantages, vos réalisations seront facilitées et durables.

CANCER (22 juin au 21 juillet): — L'après-midi n'est guère propice aux affaires importantes. Attendez; la soirée sera plus favorable. Cependant, vous devrez observer la plus élémentaire prudence.

LION (22 juillet au 21 août): — Difficultés sentimentales possibles et traces domestiques compensées par des satisfactions d'argent, valables pour tous. Amitiés plus sûres.

VIERGE (22 août au 22 septembre): — Malgré quelques petits nuages familiaux, tout semble s'améliorer dans tous les domaines. Occasions à saisir si vous disposez de tous vos moyens.

BALANCE (23 sept. au 22 oct.): — Ne donnez pas une suite immédiate à une proposition alléchante. Gardez-vous toujours des imprudences en tous lieux et circonstances.

SCORPION (23 oct. au 21 nov.): — Ne gâchez pas des attitudes prétextuelles vos beaux gestes de philanthropie. Soyez simple et ne dites pas: Après moi, le déluge!

SAGITTAIRE (22 nov. au 21 déc.): — Gardez-vous toujours de croire aux miracles financiers, aux amitiés désintéressées n'ayant pas fait leurs preuves. Amours les plus favorisés.

CAPRICORNE (22 déc. au 20 janv.): — Ayez le désir d'accomplir le nécessaire si vous voulez parvenir à vos fins. Etes-vous vraiment sérieux? Votre courage est-il à toute épreuve?

VERSEAU (21 janv. au 19 février): — Nevez-vous pas la jalousie; ramenez. Orientez votre espoir vers le travail, les affaires, ou satisfactions plus sûres vous attendent.



L'ENTREE EN PROCESSION. — A la cérémonie en l'honneur du 89e anniversaire de naissance de Sa Sainteté le Pape Pie XII, Son Em. le cardinal Paul-Emile Léger a chanté une messe pontificale, en l'église Notre-Dame, entouré d'aumôniers et de membres des mouvements catholiques dans le diocèse. La montée vers l'autel s'est faite en procession, comme on le voit ci-haut, au milieu d'une garde d'honneur de Zouaves pontificaux du 3e Bataillon, commandés par l'adjudant-major Jean-Paul Laurence. On reconnaît aux côtés de Son Eminence, à gauche, M. l'abbé Jean Décoray, aumônier de la L.O.C., et, à droite, M. l'abbé Roger De La Durantaye, assistant-aumônier diocésain de la J.E.C., tous deux diacres d'honneur; à l'avant, M. l'abbé Jacques Séguin, diacre d'office. Le maire Drapeau, à droite, assistait à la cérémonie.

La Patrie

(Membre de la Canadian Press et de l'Audit Bureau of Circulation)
 est imprimée et publiée au No 180 est, rue Ste-Catherine Montréal par la Compagnie de Publication de "La Patrie" Limitée, Roland Dubois, Secrétaire Trésorier, Téléphone: UN 1-2701. Echange correspondant avec tous les différents services Autorisés comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

PRIX D'ABONNEMENTS (hors Montréal)
 Edition du dimanche, Canada, 1 an \$5.00
 Edition quotidienne, Canada, 1 an 5.00
 Edition quotidienne, Canada, 6 mois 2.75
 Edition quotidienne, États-Unis, 1 an 6.00
 Edition quotidienne, États-Unis, 6 mois 3.00
 Edition du dimanche, États-Unis, 1 an 5.00

REPRESENTANTS

TORONTO, Ont.: Hugh Rose chambre 101, Edifice McKinnon, 19, rue Melinda; Téléphone EMpire 4-1016.

STATS-UNIS: Ralph R. Mulligan, 141 East, 44th Street, Room 911, New-York 17, N.-Y.; 35 East Wacker Drive Chicago 1, Ill.; 3040 East Grand Boulevard, Détroit 2, Mich.

MONTREAL, 5 MARS 1953

La télévision à l'Université?

par Roger DUHAMEL

Il y aurait beaucoup à dire sur la remarquable causerie prononcée la semaine dernière par Me Marcel Faribault, président du Trust général du Canada. Il y a été question de l'enseignement à tous ses degrés et des réformes qui s'imposent dans un bref délai pour qu'il remplisse pleinement son rôle au bénéfice de notre jeunesse. Le conférencier a particulièrement insisté sur la nécessité d'une plus exacte adaptation de l'esprit et des méthodes à des exigences nouvelles, de même qu'il a souligné les avantages d'une plus étroite intégration, d'une collaboration plus souple et mieux ordonnée entre le primaire, le secondaire et l'universitaire. Nul n'est mieux qualifié que lui pour émettre des vues pertinentes et constructives; il est l'un de nos esprits les plus mûris et en outre il a eu l'avantage, pendant cinq ans, de se familiariser directement avec ces problèmes, à titre de secrétaire général de l'Université de Montréal.

Ce que nous voulons surtout retenir ici, c'est une idée neuve et sans doute opportune: pourquoi la tour centrale de l'Université ne deviendrait-elle pas un jour le site d'un poste de radio-télévision éducative? On devine sans peine le champ immense qu'il serait possible de couvrir dans le domaine de la diffusion du savoir, en utilisant intelligemment les admirables techniques modernes aujourd'hui mises à notre disposition. "Je pense ici, d'affirmer M. Faribault, à cette aventure qui requiert à la fois de l'audace, de l'argent, de la recherche et l'appui du public et que serait pour l'Université de Montréal de faire servir sa tour centrale à l'installation d'un poste de radio-télévision éducative servant, non pas à elle seule, mais à tout l'enseignement primaire, secondaire et post-scolaire, à l'éducation des adultes, à la diffusion de la culture française dans ses oeuvres littéraires, à l'acquisition des techniques de la finance, à l'affinement du goût et à l'enrichissement de la connaissance".

Rêve grandiose en vérité et qui a ce mérite de ne pas dépasser les cadres de la réalité. Il n'y a rien d'impossible dans ce projet, à condition qu'il puisse compter sur la bonne volonté générale. Ce serait sans doute une révolution dans nos modes traditionnels, mais nous ne sommes plus à une époque où il faille se contenter des routines acquises. Poussant plus avant sa pensée et prévenant une objection naturelle, M. Faribault poursuit: "Je la verrais tout aussi bien, cette T.S.F., servir l'élément anglais, mais à partir d'une institution française, et se partageant le temps dans la proportion même des deux populations, grâce à un organisme de gestion et de répartition où tous les intéressés seraient représentés".

Par ce moyen, l'Université assumerait toute sa responsabilité. Elle serait vraiment le couronnement de l'enseignement, en assurant une liaison permanente et nécessaire avec les niveaux inférieurs. Elle effectuerait le transfert des recherches spécialisées du labora-

toire jusqu'à la vaste diffusion par le truchement du micro et de la camera. Une foule de gens qui n'ont pas eu et n'auront jamais l'avantage de s'inscrire à ses cours bénéficieraient d'un supplément de connaissances et de culture. Quel rayonnement décuplé pour le fait français dans le contexte canadien! De ce jour, l'Université serait sans contredit une maison de haut savoir qui tiendrait compte de ses obligations sociales.

Nos régressions sont moins fortes

par Conrad LANGLOIS

La conclusion d'une étude publiée dans la *Revue des Affaires* de la Banque de Montréal sous le titre "Régression et reprise au Canada et aux États-Unis" est que les ralentissements des affaires dans notre pays continueront d'être plus courts et moins graves que ceux d'outre-frontière, tant que se continuera la poussée de croissance qui a soutenu l'économie canadienne depuis quelques années.

L'auteur de ce travail de recherches a considéré sept facteurs différents: le produit national brut, les dépenses de consommation, les achats de biens et de services par les gouvernements, les investissements de capitaux privés, les changements trimestriels des inventaires commerciaux, la production industrielle et l'emploi.

Dans chaque cas, il a pris pour base de calcul les chiffres de 1953 dans les deux pays, puis il a établi au moyen de statistiques et de graphiques les variations trimestrielles, corrigées saisonnièrement pour les trois dernières années.

Il suffit d'examiner les résultats de ces comparaisons pour voir que la baisse de l'activité économique s'est manifestée plus tard et a duré moins longtemps au Canada qu'aux États-Unis.

De plus, les diminutions dans les divers secteurs n'ont pas été proportionnellement les mêmes dans les deux pays. Aux États-Unis, la gravité de la situation, de la fin de 1953 jusque vers le milieu de 1955, a été amoindrie par les investissements de capitaux privés, qui ont recommencé à augmenter dès la fin du premier trimestre de 1954, ce qui a contrebalancé partiellement des dépenses moindres de la part des consommateurs et, surtout, des gouvernements. Au Canada, par contre, les dépenses des individus et de l'Etat se sont très bien maintenues et se sont même accrues, tandis que les investissements de capitaux privés baissaient davantage chez nous que dans le pays voisin. Les inventaires, enfin, ne se sont pas comportés non plus tout à fait de la même façon dans l'un et l'autre pays.

Le rédacteur de la Banque de Montréal pense que notre situation économique est peut-être plus sensible qu'autrefois aux fluctuations enregistrées aux États-Unis. Cela, d'ailleurs, s'expliquerait facilement, vu que notre commerce d'exportations et d'importations se fait désormais de plus en plus avec les Américains. En outre, de 1948 à 1952, le pourcentage de capital américain dans l'industrie canadienne a passé de 36 à 38%, dans l'industrie manufacturière; et de 35 à 53%, dans les mines et le pétrole. Enfin, comme notre économie devient graduellement plus semblable à celle de nos voisins, il est normal que les deux montent ou baissent presque en même temps, puisqu'elles sont soumises à peu près aux mêmes facteurs.

Les grandes différences observées en 1953, 1954 et 1955, entre les deux pays, sembleraient, cependant, indiquer qu'il existe chez nous des facteurs exclusivement canadiens, capables d'atténuer ou même de contrecarrer dans une certaine mesure l'influence des changements dans les conditions économiques des États-Unis. C'est bien tant mieux, puisque cela paraît avoir comme double avantage de retarder

et d'amoindrir les régressions et de rapprocher et d'accroître la prospérité qui suit chacune d'elles.

Il faut conclure que notre économie a sans doute l'inconvénient de dépendre passablement de l'influence américaine, mais, que, par contre, nous avons l'avantage d'habiter un pays plus jeune, du point de vue de l'industrie et de l'exploitation des ressources naturelles, et connaissant, actuellement, justement à cause de cela, une expansion économique et démographique plus rapide que celle de nos voisins, ce qui nous protège partiellement contre les régressions qu'ils connaissent chez eux.

Au sein du Commonwealth

Si l'Empire britannique marqua la grandeur et la puissance de la Grande-Bretagne, nous savons aujourd'hui qu'il susciterait contre elle des rébellions et des haines durables. Ce fut sa sagesse de procéder en temps utile à une évolution qui était réclamée de toutes parts et qui correspondait davantage à la mentalité nouvelle des anciennes colonies. En instituant le Commonwealth des nations britanniques, libre association où tous les membres sont sur un pied d'égalité théorique et pratique, Londres a témoigné de sa clairvoyance et s'est évité les embarras coûteux qui affligent la France de nos jours, sans qu'on puisse deviner comment celle-ci parviendra à se tirer d'une aventure mal engagée.

De passage à Montréal, sir Howard d'Egville, secrétaire depuis un quart de siècle de l'Association parlementaire du Commonwealth, s'est réjoui de l'atmosphère générale de calme qui règne dans les pays qui ont atteint ou sont en passe d'atteindre le statut d'autonomie et d'indépendance. « Je n'ai découvert dans aucune de ces nouvelles nations du ressentiment à l'endroit de la Grande-Bretagne comme ancienne puissance coloniale. Bien au contraire, elles cherchent toutes à sauvegarder et à renforcer leurs liens avec la Grande-Bretagne et les Dominions aînés, le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande. Elles veulent le faire sur la base d'égalité à laquelle leur donne droit leur statut ».

Ce résultat est la confirmation d'une politique éclairée. Ce qui assure l'union et la collaboration entre les divers membres du Commonwealth, c'est sans doute la reconnaissance de la Couronne, mais ce n'est peut-être pas là le facteur le plus important. Selon sir Howard, et nous inclinons à lui donner entièrement raison, ce qui a fait le plus grand bien à ces différents pays, ce sont les institutions démocratiques et parlementaires que la Grande-Bretagne leur a laissées en se retirant. Il y a là des traditions de gouvernement d'une valeur éprouvée. Il semble même que des populations asiatiques et africaines s'accoutument fort bien des us et coutumes du parlementarisme, tandis que les peuples latins n'ont jamais su en bénéficier pleinement.

Une attitude libérale et compréhensive rapporte de précieux dividendes. Le sentiment antibritannique a été vigoureux dans notre pays tant que les Canadiens, et plus particulièrement les Canadiens français, avaient la conviction qu'ils devaient tirer les marrons du feu à l'avantage de Londres. Ils supportaient mal d'avoir à consentir des faveurs dont ils ne recevaient pas la contrepartie. Ils réagissaient avec aigreur quand ils soupçonnaient leurs dirigeants d'Ottawa de recevoir leurs instructions de la capitale anglaise. Ce sentiment d'hostilité s'est grandement atténué, il ne suscite aucune réaction vive, depuis que le Canada se conduit comme une nation adulte et ne se prive pas au besoin, tout en conservant des liens amicaux, de différer poliment d'avis avec la Grande-Bretagne.

La loi et les juges

On a adopté au Parlement provincial un amendement très sage à la loi des véhicules-moteurs. Jusqu'à présent, un conducteur reconnu coupable de trois infractions perdait automatiquement son permis pour le reste de l'année. Comme l'a souligné M. Antoine Rivard, ministre des Transports, il y avait là une anomalie frisant souvent l'injustice. L'individu condamné le 15 décembre était privé de conduire sa voiture pendant une quinzaine de jours, ce qui est sans gravité; en revanche, un autre individu, coupable de la même offense et passant en jugement le 15 janvier, subissait un tort beaucoup plus considérable, puisque son permis était annulé pour toute l'année.

On fixe maintenant une limite de temps précise. Désormais la suspension de permis ne pourra être inférieure à trois mois. D'aucuns auraient souhaité que la loi fût amendée de façon à ce que le juge puisse enlever à un conducteur son permis pour la vie. Nous admettons volontiers qu'il se présente des cas où ce châtement s'impose, afin d'assurer la sécurité du public. Mais il semble qu'une loi, pour demeurer souple et efficace, ne doit pas entrer dans trop de détails. Il est préférable de s'en remettre à la discrétion des juges qui sont mieux en mesure d'apprécier toutes les circonstances.

Il y a en effet certaines périodes où il est indispensable de sévir durement, pour mener à bonne fin l'éducation du public. Pendant quelques mois, des automobilistes trop hasardeux confondaient la route encombrée des Laurentides avec une piste de course. Ils traversaient les villages à une vitesse folle et mettaient en danger la vie de la population. Les juges de la Correctionnelle, faisant ainsi écho aux légitimes desiderata du public, se sont montrés plus sévères, ils ne se sont pas contentés d'une amende, ils ont imposé l'incarcération. La crainte fut alors le commencement de la sagesse. Une loi ne peut tenir compte de tous ces facteurs particuliers; c'est aux juges de le faire avec discernement. S'ils n'avaient qu'à appliquer un formulaire rigide, des robots feraient tout aussi bien l'affaire.

— Lorsque vous voulez maigrir, il est toujours prudent de consulter un médecin et de suivre ses conseils. L'absorption de drogues et une réduction trop radicale de nourriture peuvent détériorer votre santé.

La télévision scolaire a débuté en Belgique. Quelques deux mille élèves de 10 à 12 ans appartenant à 40 écoles de Bruxelles et de Liège ont participé à la première des quatre séances hebdomadaires d'une demi-heure dont se compose cette expérience. Au cours de la première séance les enfants escortés de la caméra électronique sont allés à la découverte d'une houillère de la région de Liège et ont pu apprécier les servitudes et les beautés du métier de mineur. Les autres émissions sont consacrées à la poterie et à la faïence, au costume et la géographie.

— L'homme qui sait ouvrir la main se réjouira, mais les prévaricateurs, à la fin, disparaîtront. (Eccl. 40, 14). (Texte choisi par la Société catholique de la Bible).

Les mots qui vivent

— Notre grande erreur est de chercher la joie autour de nous alors que c'est de nous qu'elle doit venir. Si nous installons la joie dans notre âme, elle irradiera sur les hommes et les choses. Saint François d'Assise, le grand amant de la nature, voyait en tout des raisons de se réjouir, il vivait dans une allégresse continue malgré toutes ses épreuves et ses souffrances. C'est qu'il avait mis l'ordre en lui-même; il avait établi cet équilibre nécessaire entre ses passions et sa raison et pouvait donner toute son ampleur à son élan vers le bien. — R. T.

En marge de l'actualité

Autre ruée vers l'or

(par Paul COUCKE)

En grattant la terre de ses ongles, un pauvre ouvrier vient de découvrir une aigüe-marine pesant plus de sept livres et évaluée à \$720,000. Cette pierre devient la plus grande aigüe-marine au monde et détrône l'"Aigüe-marine du Brésil" considérée, jusqu'à ces derniers temps, comme irremplaçable avec ses six livres et quelques onces et dont une banque de New-York a la garde.

Cette information pourrait être le point de départ d'un scénario pour film à gags. Un René Clair en tirerait un magnifique parti. A elles seules, l'histoire de cette découverte et la recherche d'un acquéreur forment la trame d'un roman qui ressuscite l'époque aventureuse de la ruée vers l'or. Comme décor: la Sierra de Espinhaco à quelques milles de Belo-Horizonte, ville de la province brésilienne Minas-Geraes. Les personnages: deux chercheurs de pierres précieuses, José et Tiburtino. Comme toile de fonds, 14,000 chercheurs qui depuis la découverte de José transfèrent en véritable cratère toute la région d'Espinhaço.

L'action débute à la tombée de la nuit. Ce soir-là, deux chercheurs, torse nu s'obstinent à déraciner un tronc d'arbre. Près d'une grosse racine un quartier de roche. José, par habitude, s'accroupit et gratte la terre avec ses mains. En cinq minutes il déterre une pierre noireâtre qu'avec son compagnon il va laver au creux d'un ruisseau. Sous la caresse de l'eau, la pierre devient d'un bleu intense. Ils reconnaissent en elle une aigüe-marine. C'est la fortune. Tremblants, nos deux hommes cachent précieusement leur trouvaille et rentrés au camp ne soufflent mot de quoi que ce soit à personne.

Les jours passent. Nos deux hommes prennent peur. La loi de la jungle règne parmi les aventuriers. Ils se décident à confier à un troisième personnage, celui-là de la ville, leur secret. Pour la St-Sébastien, José voulait s'offrir une dinde. Tiburtino a des prétentions également modestes. Pour retrouver leur sérénité, ils vendent leur part au troisième personnage pour \$21,000. Ce troisième personnage revend les parts pour \$66,000 à des acquéreurs qui eux, une semaine après, refusent de remettre la pierre à une grosse firme contre une somme de \$261,000. Ils exploiteront eux-mêmes cet unique joyau. Un artisan hollandais a été chargé de convertir ce bloc couleur de Méditerranée en bagues, broches et colliers.

Et pendant que José et Tiburtino songent à une retraite bien gagnée, 14,000 chercheurs ont pris la route de la Sierra de Espinhaco. Jusqu'à la tombée de la nuit, ils piochent, grattent et la nuit venue, couchent à même le sol, car ils n'ont même pas pris le temps de construire des baraquements. A date, ils n'ont rien trouvé. Mais l'espoir est là qui règne sur la plaine désolée. Nouvelle ruée vers un hypothétique trésor.

Accident fatal à Saint-Hyacinthe

ST-HYACINTHE, 5 — (PCF) — M. Réal Gadbois, 25 ans, de St-Hyacinthe, a perdu la vie hier dans un accident d'automobile survenu à St-Hyacinthe, 25 milles à l'est de Montréal. Son frère, M. Boris Gadbois, et M. Réal Marcoux, qui étaient dans la même voiture, ont été légèrement blessés.

S. E. Mgr Léger chante le service funèbre de Mme J.-Baptiste Vinet

Son Em. le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, a présidé l'absoute et chanté le service funèbre aux funérailles de Mme Jean-Baptiste Vinet, mère du curé de la paroisse Notre-Dame de Montréal. La cérémonie religieuse eut lieu en l'église de l'Immaculée-Conception.

Le R. P. Paul Mayer, S.J., curé de l'Immaculée-Conception, a d'abord fait la levée du corps, puis Son Eminence a chanté le service funèbre. M. Jean-Paul Laurence, P.S.S., supérieur provincial de St-Sulpice, agissait en qualité de prêtre assistant. M. le chanoine Jacques Papineau, curé du Saint-Nom de Jésus de Maisonneuve, et M. l'abbé Paul Lafleur, aumônier de l'Institut Pédagogique, servaient de diacres d'honneur; MM. Hormisdas Boudreau, P.S.S., de l'Oeuvre pontificale Saint-Pierre-Apôtre, et Jean Roy, P.S.S., étaient les diacres d'office. M. l'abbé Jean-Olaude Pépin agissait comme maître des cérémonies. Le R. P. Henri Lalonde, S.J., a dirigé le chœur de chant, qui a exécuté une messe de Rossini. M. G. Arel a touché l'orgue.

Dans le sanctuaire, on remarquait Mgr Irénée Lussier, P.D., recteur de l'Université de Montréal, Mgr Georges Deniger, P.D., vice-recteur, Mgr Olivier Maurault, P.A., ancien recteur, Mgr Romain Boulé, P.D., curé de Longueuil; MM. les chanoines Eugène Moreau, P.S.S., et Pierre Décarie, supérieur du Séminaire de Sainte-Thérèse; MM. Roland Pournier, P.S.S., supérieur du Grand Séminaire, et Edgar Pelletier, P.S.S., supérieur du Collège de Montréal.

Les RR. PP. Laurent Iapalme, C.S.C., supérieur provincial de la Congrégation de Sainte-Croix, Emile Deguire, C.S.C., supérieur de l'Oratoire Saint-Joseph, Désiré Bouley, de l'Oratoire de Paris, prédicateur du Carême à l'église Notre-Dame, Alexandre Dugré, S.J., recteur de l'Immaculée-Conception, Georges-Henri D'Auteuil, S.J., supérieur du Collège Sainte-Marie; Georges Mongeau, Lucien Thibodeau, Gabriel Brassard, vicaire à l'Immaculée, Aimé Bertrand et Léon Arcand, tous Pères Jésuites; Wilfrid Sénécal, C.S.V., curé de Saint-Viateur; Adrien Leduc, C.S.C., vice-recteur de l'Oratoire Saint-Joseph; Alfred Racine, Aimé Trottière, Roland Jalbert et Arthur Cousineau, C.S.C.; les MM. de Saint-Sulpice, Ivanhoë Poirier et Marcel Martin, du Séminaire de philosophie, Raoul Gagnon, directeur de l'Adoration Nocturne, Albert Lapointe, vicaire à Notre-Dame, Adrien Berthiaume, chapelain à Notre-Dame-de-Bonsecours, Julien Perrin, vicaire à



DECEDE. — M. J.-A. Pinsonnault, cultivateur de Sherrington, dans le comté de Napierville, et président général de la Coopérative Héréditaire du Québec, est décédé hier soir à l'hôpital Hôtel-Dieu, de Montréal. Ses funérailles auront lieu jeudi matin, à 9 h. 30, en l'église Saint-Patrice de Sherrington, dans le diocèse de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Saint-Jacques, Arthur Delorme, du Grand Séminaire, Jean-Baptiste Desrosiers, P.S.S., directeur de l'Institut Pie XI, Onil LeSieur, Germain Lalonde, Emile Fréchette, Arthur Dubeau, Raoul Allard, Oscar Rolland, Lucien Viau et Paul-Emile Boité, aumônier des Syndicats Nationaux.

MM. les abbés Honoré Signori, curé de St-Paul-de-la-Croix; Henri Gagnon, directeur de l'Office des Oeuvres à l'archevêché; Alfred Tremblay, curé de Saint-Thomas d'Aquin, à St-Hyacinthe; Ernest Provost, curé de St-Grégoire-le-Grand; Ovide Brabant, vicaire à la Cathédrale; Paul Lapointe, curé de Napierville; Lucien Lefebvre, aumônier des Soeurs de Ste-Anne, à Lachine, Stanislas Bolduc, du Patronage St-Vincent-de-Paul; le R. P. Von Dorfe, C.M.; MM. Edouard Bisson, P.S.S., du Collège André-Grasset, les abbés Marcel Laperrière, vicaire à Ste-Madeleine, et Simon L'Allier, curé de La Conception, diocèse de Mont-Laurier.

Le trésor de la SANTÉ
par le Dr. C.-A. DEAN

Les saignements de nez

Les gens s'effraient facilement d'un saignement de nez. C'est d'ailleurs souvent un problème pour le médecin. Heureusement, la plupart du temps, ces saignements s'arrêtent d'eux-mêmes. Il est souvent facile d'arrêter ces saignements en pinçant les narines pendant cinq à dix minutes. Au besoin, on cautérise le point de saignement. Parfois, il peut être nécessaire de procéder au bourrage du nez et de laisser ce bourrage en place pendant une journée ou deux. Les saignements de nez peuvent être causés par une blessure, la haute pression, une tumeur, certaines maladies infectieuses, etc.

Q. — Il semble que mon bébé soit allergique à la pénicilline. Mon médecin prétend qu'on ne pourra plus lui en donner. Que faudra-t-il faire?

R. — Beaucoup de gens sont allergiques à la pénicilline. Heureusement, il existe aujourd'hui beaucoup d'antibiotiques tout aussi efficaces comme l'auroémicine, la terramycine, la streptomycine et la chloromycétine.

Le prochain article du Dr Dean, intitulé: "La maladie de Parkinson", paraîtra dans la "Patrie" du mardi, 6 mars.

Le centre du système de défense aérienne du pays se trouve à Saint-Hubert

Le centre nerveux de tout le système de la défense aérienne du Canada se trouve à St-Hubert, dans une bâtisse en brique rouge qui n'a l'air de rien. C'est le quartier général du commandement de la défense aérienne du C.A.R.C.

Dans la cave de cette bâtisse se trouve le centre des opérations de combat. On y rapporte les mouvements de chaque avion sillonnant le ciel du Canada. Et, à la suite de ces rapports, on peut lancer de ce centre des ordres de détection, d'identification, d'interception ou de destruction.

Chaque jour, des messages chiffrés sont envoyés par téléscripteurs pour vérifier le bon fonctionnement du système d'avertissement.

Le commandant, le vice-maréchal de l'Air L. E. Wray, dispose d'une ligne téléphonique lui permettant d'atteindre, en moins de 60 secondes, le quartier général du commandant de la défense aérienne continentale de l'aviation militaire des Etats-Unis, à Colorado Springs.

Les systèmes canadien et américain sont conçus pour travailler de concert et fournir tous les intercepteurs voulus dès l'apparition d'un assaillant.

VASTE PERSONNEL

Un personnel de plusieurs centaines de personnes voit à ce que tout marche sur des roulettes.

Un bon commandant ne saurait

être complètement satisfait de la force de ses effectifs, dit le maréchal de l'Air Wray. Mais tant que les autres n'auront pas construit quelque chose de meilleur, le CF-100 pourra affronter n'importe lequel de leurs appareils.

Le perfectionnement des projectiles téléguidés ne cesse de modifier la conception de la défense aérienne, mais tant que ces projectiles ne pourront pas penser par eux-mêmes, il faudra des avions avec équipage.

Le maréchal de l'Air Wray croit que le meilleur entraînement est constitué par les manoeuvres réalistes que ses avions engagent avec les bombardiers du commandement stratégique.

Ces bombardiers passent fréquemment au-dessus de Montréal et des escadrilles de CF-100 les interceptent. En un mois, il y eut ainsi plus de 20 combats simulés dans le district de Montréal.

Arrêtés avec le produit de leur vol

Deux Montréalais devront répondre, demain, à St-Jérôme, à une accusation de vol de fil de cuivre à la Gatineau Power, à Ste-Adèle. Les détenus ont été capturés au moment où ils allaient entrer à Montréal avec le fruit de leur vol.

L'arrestation a été effectuée après que deux constables de la police de St-Martin eurent aperçu le camion qui filait en direction de Montréal.

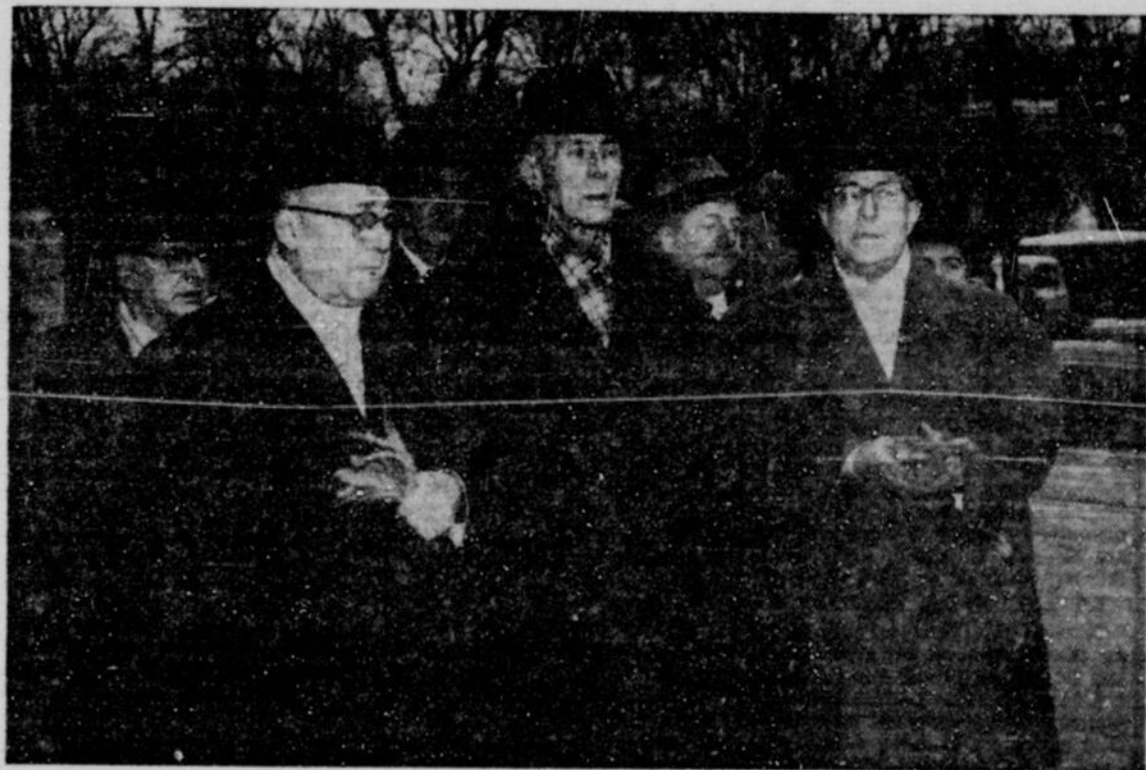
Ils ont tout de suite donné l'alerte au poste de la circulation provinciale de l'Abord-à-Plouffe, où les suspects, Thomas Matticks, 34 ans, et Eugène Riendeau, 36 ans, ont été mis sous arrêt.

Vol de 22 manteaux

Un automobiliste, qui avait commis l'imprudence de laisser dans sa voiture 22 manteaux de fourrure, en rapporte aujourd'hui le vol à la police.

M. Gérard Simard, 1551, rue Iberville, déclare que les manteaux, d'une valeur de \$7,655, ont été volés pendant les trois heures durant lesquelles il avait laissé sa voiture stationnée à sa porte.

★ Au 31 mars 1954, le déficit des entreprises commerciales du gouvernement socialiste de la Saskatchewan s'élevait à plus de \$1,639,000 par année.



AUX FUNERAILLES DE Mme JEAN-BAPTISTE VINET — Son Em. le cardinal Paul-Emile Léger a chanté le service funèbre, ce matin, aux funérailles de Mme Jean-Baptiste Vinet, en l'église de l'Immaculée-Conception. On remarque ci-haut, dans le cortège, de g. à d., M. Jean-Baptiste Vinet, P.S.S., fils de M. Jean-Baptiste Vinet, père et époux de la défunte, et M. Bernard Vinet, fils de Mme Vinet.

Prédication du Carême

Au cours de leurs sermons du troisième dimanche du temps du Carême, le R. P. Désiré Bouley, de l'Oratoire de Paris, a traité de la prière de joie, dans la chaire de Notre-Dame de Montréal, tandis que le R. P. Marcel Marcotte, S.J., a prononcé, en l'église du Gesù, un sermon intitulé: "Bethléem ou la réhabilitation de la pauvreté".

A Notre-Dame

L'Eglise, dimanche prochain, pour nous rappeler que le Carême est une préparation à la joie de Pâques, reprend les paroles du prophète Isaïe: "Réjouis-toi, Jérusalem..."

1.—Pourquoi il faut faire une place à la joie dans la prière.

Dans la peine, l'angoisse, le deuil, les âmes sentent le besoin de Dieu, besoin de trouver en lui, un appui, un secours, une défense. L'individu se découvre incapable d'assurer, seul, sa sécurité.

Mais, passé le danger, la prière s'envole aussi. L'homme est de plein-pied dans son petit bonheur quotidien et il ne voit plus en quoi Dieu pourrait y être intéressé, ni intéressant.



R. P. Bouley

Même chez les chrétiens on observe cet engourdissement de la prière, quand la vie suit son cours normal et ne pose aucun problème douloureux. Erreur déplorable! Dieu n'est pas seulement Celui qui, dans le malheur, infuse à nos âmes suppliantes une force, une espérance capables de vaincre la mort. Il est avant tout, Source de joie, Principe de Bonheur par la Vie éternelle que, dès ici-bas, Il greffe sur notre vie mortelle.

A ce titre, Il doit être présent aussi bien à nos joies qu'à nos épreuves.

Il faut aller plus loin. Dans l'Incarnation, le Verbe assume toute la réalité humaine, sauf le péché. Il sanctifie tous les sentiments de l'homme, y compris la joie.

Il serait faux et dangereux de réduire le Christianisme à n'être qu'une religion de la douleur.

Faux parce qu'il est une religion de la joie, une libération de tous les esclavages: celui de la matière, celui de la richesse, celui des passions, celui de la douleur.

Dangereux, parce qu'il ne faut pas laisser croire que le Christianisme ignore les joies humaines, les méprise et les maudit.

Les vrais chrétiens sont des êtres joyeux. S'ils se refusent à certaines joies, c'est qu'ils en ont d'autres, dont la saveur les guérit et les sauvegarde. Ils choisissent leurs joies.

2.—La Prière recueille toutes les joies saines.

L'Evangile nous montre que Notre-Seigneur a observé ces joies autour de Lui et qu'Il en fait le Symbole de la joie divine elle-même.

Notre-Seigneur a goûté ces joies, au foyer de Nazareth, dans la demeure de ses amis, Lazare, Marthe et Marie, dans la vie commune avec les Douze.

N'allons pas mépriser ce que le Fils de Dieu n'a pas méprisé.

Nos joies humaines, petites ou grandes, individuelles ou collectives, doivent nourrir notre prière quotidienne.

La Bible a ses psaumes d'allégresse, la liturgie, ses hymnes et la multitude de ses Alléluias.

Comment ne pas chanter à Dieu nos joies? Joies des succès, joies des rencontres providentielles, joies de compter de vrais amis, joies des fiancés, joies des époux et des parents, joies des divertissements légitimes et de qualité, joies des vacances parmi les beautés de la nature...

Toute joie nous impose un élan. Que cet élan nous porte toujours et tout droit, vers Dieu.

3.—La prière chante la joie divine, la "Bonne Nouvelle" que le Seigneur est venu nous annoncer.

De la vie chrétienne, menée dans la Foi et dans la Charité, tendue par l'Espérance, sourd une joie mystérieuse qui est, comme l'avant-gout du Ciel.

Ecoutez les Anges de Noël: ils chantent la joie, "une grande joie". Ecoutez le Magnificat: il explose

de joie. Ecoutez le vieillard Siméon: il exulte et demande la mort.

Saint Luc note le tressaillement de la joie dans la prière de Notre-Seigneur. Saint Jean revient plusieurs fois sur la promesse du Christ aux siens: ils connaîtront "la plénitude de la joie". Une joie que nul ne pourra leur ravir.

Cette joie, essentielle au christianisme et qui constitue le Bonheur du Chrétien, nous la connaissons: elle naît de la certitude que Dieu nous aime, que nous sommes admis à l'aimer, et de la charité qui, en Lui et pour Lui, nous unit à nos frères.

C'est la joie des Apôtres dans le livre des Actes.

C'est la joie de saint Paul: "Je surabonde de joie au milieu des tribulations." A maintes reprises, il donne comme mot d'ordre: "Soyez pleins de joie." "Réjouissez-vous toujours dans le Seigneur; je vous le répète: réjouissez-vous."

C'est la joie des saints canonisés et des autres. Pascal écrit le fameux mémorial: "Joie, joie, pleurs de joie."

Tout chrétien fervent peut goûter cette joie des anges, de la Vierge Marie, de Notre-Seigneur et des Saints. A chacun de nous de choisir, ou les plaisirs qui passent en avilissant les âmes, ou les joies saines et les joies saintes qui nous introduisent dans la Béatitude Eternelle.

Au Gesù

Dieu parmi nous

BETHLEHEM OU LA REHABILITATION DE LA PAUVRETE

En 1795, il y avait dans une prison de Paris un pauvre enfant de dix ans, maltraité, à peine vêtu, couvert de plaies et de vermine, rongé par l'angoisse et la maladie,

que ses gardiens à coarde rouge forçaient à sortir de sa misérable couchette en lui criant: "Capet, lève-toi!" — Il n'en était pas moins Louis XVII, descendant de saint Louis, héritier de vingt générations de rois. — De cet enfant malheureux l'histoire a perdu la trace, mais son destin tragique a hanté longtemps l'imagination populaire. Le fils de Louis XVI et de Marie-Antoinette, entre les murs d'un cachot humide, mangeant dans la main des nouveaux maîtres comme un chien malade: quel spectacle!

Et pourtant l'Evangile de saint Luc nous en fait voir un autre encore plus étrange et plus émouvant. Une étable, une grotte, une nuit dans la montagne, un voyageur qui erre dans une petite bourgade cherchant un gîte pour son épouse et pour lui, une jeune mère incon nue — presque une enfant — qui met au monde son fils premier-né, des langes pour l'envelopper, une crèche pour le coucher, des animaux pour le réchauffer, des bergers pouilleux pour l'adorer. Ce nouveau-né qui grelotte n'en est pas moins le Messie promis à Israël par les prophètes, le Verbe de Dieu bien-aimé, le Roi des rois, le Seigneur des armées, aux pieds duquel les mages de l'Orient, dans un geste symbolique, viendront verser demain le tribut de l'or, de l'encens et de la myrrhe.

LA LEÇON DE BETHLEEM

Chacun des mystères de la vie du Christ contient un grand nombre de leçons parmi lesquelles, au gré de nos besoins particuliers, nous pouvons choisir celle qui nous est la plus chère ou la plus immédiatement adaptée. Cependant, entre tous les enseignements qui se dégagent du mystère de la naissance du Sauveur, il en est un que l'Evangile lui-même a mis en si fort relief, qu'il s'impose d'emblée à l'at-

tention de tous: c'est celui de la pauvreté.

Jésus, du reste, reviendra là-dessus si souvent, avec tant d'insistance, la pauvreté tiendra dans ses discours et les exemples de sa vie, intime et publique, tant de place, qu'il est aisé de comprendre qu'il s'agit là, de son propre point de vue, d'un enseignement capital et qu'il est impossible de passer sous silence, même et surtout s'il froisse, agace, met en rage ceux qui pourtant se réclament de son nom et se targuent d'être ses disciples.

PUISSANCE DE L'ARGENT

L'argent! — Parmi les faux-dieux de ce monde, lequel a su se gagner plus d'adeptes, s'assurer plus d'empire? Regardez agir les hommes, jeunes ou vieux, pauvres ou riches, citadins ou paysans; écoutez leur langage, obtenez la confiance de leurs soucis, leurs désirs, leurs espoirs: vous verrez bien devant quel dieu ils sont agenouillés. Mammon — le Veau d'Or — le dieu cruel de la Richesse, fait sentir son autorité et impose son esclavage à l'humanité tout entière. Pour l'honneur de ce Dieu, on accepte toutes les humiliations et toutes les disciplines; on se traîne dans la boue et le sang. Il lave tout: la honte, l'injustice et le crime. Il distribue les plaisirs, les honneurs, le pouvoir et les charges; il fait, défait et refait les réputations. Il contrôle la pensée et la ballonne; il dirige la politique et la corrompt. La vie et la mort des peuples sont entre ses mains. En son honneur, le canon tonne, les hommes se battent, et toute la terre ruisselle du sang de ses sacrifices.

ETRE ET AVOIR

Un jour qu'ébloui par l'intelligence et l'autorité du jeune Maître, un Juif veut le prendre comme arbitre dans une mauvaise question d'héritage, Jésus se résume: "Homme, qui m'a fait juge entre ton frère et toi?" Et se retournant vers la foule: "Gardez-vous, dit-il, avec soin de toute avarice, car la valeur d'un homme, même s'il est riche, ne se mesure pas à ses richesses".

Avec Jésus, on est sûr de pas perdre son temps: nous voilà tout de suite en plein cœur du débat.

Eh oui, Jésus a vu, comme chacun de nous, de ces riches infatués — des parvenus peut-être — qui allaient par les rues de la ville, l'air hautain, la voix sonore, le geste tranchant, en faisant sonner l'or au fond de leurs goussets. Au lieu de s'en amuser comme nous faisons, il en a eu pitié et a voulu les détromper. La perfection de l'homme, dit-il en somme, ne consiste pas à s'annexer des choses, mais à devenir quelqu'un. Sa valeur ne réside pas dans ce qu'il a, mais dans ce qu'il est.

Tu mets ta joie à accumuler le plus possible de biens; ta gloire à éblouir et dominer tes semblables. L'objet de ta richesse est extérieur à toi. Et toi, pendant ce temps, à l'intérieur de toi-même, tu restes pauvre. — pauvre d'intelligence peut-être, car les riches, parfois, sont des ignorants et des sots; pauvre d'amour aussi, car la richesse, assez souvent, dessèche le cœur; pauvre de vertu, car la possession de beaucoup de biens rend difficile la possession de soi, la maîtrise des vices et des passions; pauvre de Dieu, enfin, car "nul ne peut servir deux maîtres": le Père du ciel et le Mammon d'iniquité.

Si donc tu empruntes à l'argent tes quartiers de noblesse, tu t'abusés toi-même: sous tes habits d'apparat, ton âme montre la corde; tu n'es, au fond, qu'un roturier, et toutes les pirouettes que tu exécutes sous le ciel pour obtenir qu'on t'applaudisse, ne réussissent qu'à faire rigoler les sages et pleurer les anges.

DANGERS DE LA RICHESSE

La passion des richesses ferme les yeux sur les moyens de s'enrichir; elle abolit l'amour du prochain, qui n'est plus qu'un rival contre lequel on se défend, ou un instrument dont on se sert pour gagner davantage. Creusez, dit Bourdaloue, jusqu'à la racine des



(United Press — Téléphoto La Patrie)

D'APRES SON SOURIRE, Atherine Lucy, ci-haut, semble réaliser, à son arrivée à l'aéroport LaGuardia, de New-York, qu'elle se trouve maintenant en territoire ami. La jeune étudiante noire, dont l'admission à l'université de l'Alabama a causé des troubles et des manifestations qui ont occupé la vedette des journaux américains, ces jours derniers, vient d'être expulsée définitivement de l'institution pour raisons d'ordre disciplinaire. On sait qu'elle avait d'abord été suspendue "pour sa protection", et qu'un tribunal américain avait par la suite ordonné à l'université de l'Alabama de lever cette suspension et d'admettre de nouveau dans ses murs Mile Lucy.

grandes fortunes: vous y trouverez toujours quelque grande injustice. Bourdaloue exagère, mais un peu moins que nous ne pensons. La vie des individus et des peuples n'est-elle pas remplie des méfaits de l'argent? Et de même aussi, dans beaucoup de cas, notre vie à nous.

Ayons le courage de descendre en nous-mêmes. Ces biens extérieurs auxquels nous nous attachons égoïstement, nous croyons peut-être les posséder: c'est eux qui nous possèdent; nous ne sommes par leurs maîtres, mais leurs esclaves. — comme ce voyageur, sur un navire en détresse, qui se jette à la mer avec une ceinture gonflée de pièces d'or. Il coule à pic et se noie. Il croyait tenir son or: c'était son or qui le tenait!

Allons, dit Jésus, délivre-toi de ce poids; jette ce fardeau à la mer; dépouille-toi, renonce, attache ton cœur des griffes de l'idole! Tu connaîtras, alors, la joie, la paix, l'amour et la vraie liberté!

DANGERS DE LA PAUVRETE

La pauvreté excessive, comme son contraire l'excessive richesse, risque beaucoup de matérialiser la vie, de paralyser l'élan de l'âme. "Qu'il est difficile aux riches d'entrer dans le royaume de Dieu!" C'est vrai. Mais n'est-ce pas tout aussi difficile aux misérables? "Seigneur, dit l'auteur des Proverbes, ne me donne ni pauvreté ni richesse; accorde-moi seulement le pain qui m'est nécessaire, de peur que dans l'abondance je ne te renie, et que, dans l'indigence, je ne devienne un voleur et un blasphémateur." (Prov. 30, 8-9).

Pauvreté n'est pas vice, bien sûr. Mais poussée au delà d'une certaine limite, elle y conduit. Léon XIII et Pie XI n'ont-ils pas l'un et l'autre, dans leurs grandes encycliques sociales, rappelé expressément le principe formulé par S. Thomas d'Aquin, qu'une certaine aisance est nécessaire à la pratique de la vertu? Le grand Bossuet écrit avec candeur: "Je n'ai que je sache aucun attachement aux richesses, et beaucoup de commodités; mais je perdrais plus de la moitié de mon esprit si j'étais à l'étroit dans mon domestique". C'est pourquoi Jésus lui-même n'a pas voulu que ses disciples soient dépourvus du nécessaire. "Quand je vous ai envoyé sur les routes, sans sac, sans bourse, sans manteau, légers comme les oi-

seaux dans l'air, vous a-t-il manqué quelque chose?" "Non, Seigneur", répondent les disciples.

GRANDEUR DU PAUVRE

Un jour, sur la scène d'un théâtre grec, un poète païen de l'antiquité fit paraître un bien étrange et sombre personnage: c'était la Pauvreté personnifiée, en costume et masque de théâtre. Accablée de moqueries et de malédictions, rouée de coups, elle protestait: "C'est moi, pourtant, qui rends les hommes meilleurs!" Mais personne n'ajoutait foi à ses paroles. En désespoir de cause, elle finit par se retirer. Mais avant de quitter la scène, elle s'arrêta sur le seuil et lança aux païens rassemblés ce défi: "Un jour, je reviendrai".

Quatre cents ans plus tard, en effet, elle revint. Elle avait jeté le masque, quitté ses oripeaux, et, sur son visage, il y avait tant de majesté, et dans sa voix, tant d'autorité et de douceur, que les moqueurs de la veille, étonnés et ravis, applaudirent.

Désormais, par toute la terre, la foi découvrira et la charité aimera dans le pauvre le Christ en personne. Elle ne pourra plus le voir sans songer à celui qui a porté ses livrées; et les plus déshérités des hommes, aux pieds de ce petit enfant qui vagit dans une crèche ou de cet homme qui meurt tout nu sur une croix, se diront à eux-mêmes: "C'est à nous qu'il a voulu ressembler". Et retrouvant d'un coup leur fierté, leur foi et leur courage, ils s'en front d'un pas allègre vers le royaume qui leur appartient.

5 victimes d'asphyxie

Cinq personnes ont failli succomber, samedi, aux émanations d'un poêle à gaz défectueux dans leur domicile de la rue Mazarin. Nicole Charbonneau, une fillette de 5 ans, a seule requis des traitements hospitaliers. Son père et sa mère, l'un âgé de 38 ans et l'autre de 34, sa soeur Christine, qui n'a que 14 mois ainsi qu'une femme de 72 ans, Mme Bella Larochelle, ont été traités sur les lieux.

"La menace de guerre mondiale a diminué"

(M. Guy Mollet)

Mère Saint-Paul nommée supérieure

PARIS, 5. (PAF) — M. Guy Mollet s'efforcera de renforcer l'alliance occidentale et espère que les alliés de la France lui donneront leur "appui moral" dans ses efforts pour résoudre la crise nord-africaine.

Le président du conseil a déclaré dans une entrevue qu'il note avec satisfaction "l'évolution" de la politique soviétique et a ajouté: "Je crois que la menace de guerre mondiale a diminué."

Mollet a été interviewé par David Schoenbrun, correspondant en chef de Columbia Broadcasting System. Schoenbrun a dit que plusieurs observateurs occidentaux craignent que la France n'affaiblisse l'alliance atlantique en retirant des troupes de l'Europe pour les

envoyer en Afrique du Nord. M. Mollet a répondu:

"L'esprit de solidarité de l'alliance atlantique exige que chacun de ses membres soit assuré de la compréhension de ses alliés, particulièrement en temps de crise.

"Ce n'est qu'à cette condition que le pacte atlantique peut atteindre pleinement les objectifs de coopération qu'il s'est fixés. Et c'est avec cet espoir que nous comptons sur l'appui moral de nos partenaires de l'alliance atlantique aujourd'hui."

M. Mollet a dit que, à cause de la présence d'un million et demi d'Européens en Algérie, la France rejette l'idée d'un Etat séparé en

Algérie, "ce qui ne correspond à aucune réalité historique ou ethnique."

"L'Algérie doit être une communauté franc-musulmane", dit-il. "Cela signifie qu'elle conserve des liens incassables avec la France, tandis que la France reconnaît et respecte la personnalité algérienne."

Sur un autre sujet, M. Mollet a dit que lorsque les communistes ont voté pour l'investiture de son gouvernement, "ils l'ont fait pour confondre le peuple".

"Mon gouvernement n'a pas recherché leurs voix et ne le fera pas à l'avenir", dit-il.

Il a éliminé toute possibilité de se joindre à un gouvernement de "front populaire" avec les communistes.

OTTAWA, 5 — (PCF) — La Révérende Mère St-Paul, de la communauté des Soeurs grises de la Croix, à Ottawa, a été nommée hier supérieure générale de cet Ordre, qui administre 103 couvents, hôpitaux et autres institutions au Canada, aux Etats-Unis ainsi qu'en Afrique. Elle était principale de l'école normale de l'université d'Ottawa depuis 1939. Elle succède à Mère St-André Corsini. Son mandat est de six ans.

★ Une maison anglaise met en vente un appareil de radio spécialement conçu pour les cyclistes.



La charité doit venir du coeur

"La vertu de charité est
le plus fort pilier de l'ordre social.

C'est la dime payée volontairement
aux pauvres de Jésus-Christ;
elle sauve le reste."

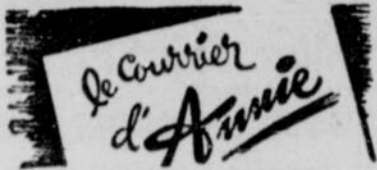
LOUIS VEUILLOT

Recontons notre coeur
partageons largement avec la

fédération

OBJECTIF: \$1,540,000 - DU 4 AU 19 MARS





Les caprices de la mode jusque dans la cuisine

S'il y a une chose, dans l'intérieur moderne, qui change aussi souvent de mode que les chapeaux, c'est l'ameublement de cuisine.

Q.—Comme les parents de mon mari habitent à une grande distance de chez nous, nos trois jeunes enfants n'ont l'occasion de les voir que quelques fois dans l'année.

Je voudrais que les chers petits soient alors gentils et démonstratifs comme ils le sont avec mes propres parents qu'ils connaissent mieux parce qu'ils logent dans notre voisinage immédiat.

Mais fatalement, un choc se produit à chaque visite de mes beaux-parents. Dès leur arrivée, nos petits prennent un air boudeur, refusent d'ouvrir la bouche, s'esquivent et, si j'insiste pour les retenir, font une crise de larmes.

Cela me contrarie d'autant plus que ma belle-mère, personne naturellement susceptible, insinue qu'il en dépend de moi si nos enfants ne lui témoignent pas plus d'attachement.

N'est-ce pas déraisonnable? Je cherche en vain le moyen de tout arranger. — JEUNE MAMAN

R.—C'est peut-être que vous n'entraînez pas assez tôt vos enfants à dominer leur timidité naturelle, à répondre aimablement aux paroles qu'on leur adresse. De menues récompenses, des compliments ou de légères punitions, vous aideront à les débarrasser de ce travers, assez fréquent chez les tout petits.

Quoiqu'il en soit, si la mère de votre mari aime vraiment les enfants, elle ne devrait pas leur tenir un compte aussi sévère de ces petites anicroches à l'étiquette.

Il arrive souvent que des adultes, animés pourtant de la meilleure volonté ne réussissent pas à se concilier la sympathie des jeunes enfants; cela, alors que d'autres, apparemment sans le moindre effort gagnent facilement le cœur des plus récalcitrants.

Philtre étrange que possèdent généralement les personnes aux dispositions naturellement douces, bienveillantes, et patientes. ABONNÉE DE VALLEYFIELD:

Nul doute qu'une étole, une jaquette ou une cape en fourrure de belle qualité compléterait joliment votre toilette, pour assister à ce mariage vers la fin d'avril. Et vous trouverez par la suite de nombreuses occasions d'utiliser cet accessoire apte à vous assurer en tout temps confort et élégance.

Le vison, le broadtail, le chinchilla, la martre, la taupe, l'écureuil, toutes les fourrures souples à pelage ras se prêtent particulièrement bien à la confection de ces parures dont vous trouverez un choix extrêmement varié chez les marchands. Il vous sera avantageux de vous renseigner parfaitement sur la qualité des peaux, dont l'apparence vous plaît, et de vérifier si le modèle offert est bien celui qui convient le mieux à votre silhouette.

Plusieurs des parures les plus nouvelles comportent à l'encolure une étroite bande de vison blanc qui tranche bien sur le vison foncé ou le broadtail.

Q.—Je le sais malheureux en ménage. Il m'entoure d'attentions et compte beaucoup sur mon amitié. Comme je n'espère plus faire la conquête d'un époux, — je dépasse quarante ans — cette camaraderie m'est bien précieuse. Allez-vous me conseiller d'y renoncer par souci des convenances?

SANS ESPOIRS

R.—Par souci des convenances bien sûr, mais aussi et avant tout pour ne pas compliquer davantage les troubles conjugaux du personnage en question, et pour ne pas vous forger à vous-même des ennemis sérieux.

Votre lettre dénote qu'en dépit de votre expérience de la vie vous possédez encore une forte dose d'illusions susceptible de vous jouer de vilains tours. Femme avisée redoute les pièges.

Dix cours sur les chapeaux

Une série de dix cours de chapeaux sera donnée du 2 avril au 1er juin chez les Soeurs de Notre-Dame du Bon-Conseil. Les inscriptions se font dès maintenant aux centres suivants: 1589 Malsonneuve, Montréal. Tél. LA. 2-1791; 4281 Western, Montréal. Tél. WI. 0152; 1215 Côteau-Rouge, Ville-Jacques-Cartier. Tél. OR. 4-6358.

Cela vous faire rire, mesdames? Eh bien regardez ce qui se passe dans votre propre maison. Vous êtes mariée depuis quelques années. Vous et votre mari vous êtes achetés, à ce moment, un mobilier de cuisine que vous trouviez joli, et bien à la mode. Si vous vous rappelez bien, l'année suivante, en passant dans les départements de meubles des grands magasins, vous vous êtes aperçue déjà, que, contrairement aux mobiliers de chambre à coucher, de salon ou de salle à manger, votre mobilier de cuisine était en passe de devenir démodé. Ne vous en faites pas. Les mobiliers de cuisine changent aussi souvent de formes, de couleur, d'apparence, que les chapeaux.

DEUX COULEURS

Cette année, par exemple, si vous voulez vous acheter une table et des chaises de cuisine en vogue, vous vous arrêterez devant des ensembles deux couleurs. Les choix de ces couleurs va du gris fumée au rose tendre, en passant par le mauve et vert, le rouge et blanc.

SPECIALISTE

Il y a un monsieur qui s'y connaît en mobilier de cuisine, puisqu'il en dessine à l'année. C'est Milton Cossever, dessinateur, qui a son mot à dire quand il s'agit de confort dans la cuisine. Voici ce qu'il déclare:

"Quand il s'agit de mobilier de cuisine, table et chaises, nous devons regarder deux choses: premièrement, que la ligne des meubles soit jolie; deuxièmement, que l'ensemble soit confortable. Ordinairement, nous essayons de concilier les deux choses. Si nous avons à en sacrifier une, c'est la ligne qui est sacrifiée au confort".

SES DEBUTS

A l'Exposition nationale de Toronto, M. Cossever a exposé certains de ses dessins. Ayant commencé à dessiner dans un hangar situé à l'arrière du magasin de son oncle, en 1946, Milton Cossever est encore tout surpris de l'ampleur qu'ont prise ses dessins dans le domaine des mobiliers de cuisine. Maintenant que ses dessins obtiennent beaucoup de succès, c'est à sa femme que M.

Cossever demande son avis. "Quand je trouve une nouvelle idée", dit-il, "c'est à ma femme que je demande ce qu'elle en pense. Si elle trouve que telle ou telle de mes idées est peu pratique ou impraticable, elle me le dit immédiatement, et j'essaie d'y remédier".

Pour l'hôtesse



623

PATRON No 623. — Pendant les beaux jours du printemps, vous rêvez de fleurs car elles évoquent la campagne. Leur gaieté et leurs fraîches couleurs ont inspiré ces jolis tabliers coquets au possible.

Le patron Laura Wheeler comprend toutes les indications nécessaires au succès du travail.

Pour obtenir les patrons de la "Patrie" envoyez la somme de 40 cents plus 3 cents pour la taxe.

Pour obtenir les patrons de la "Patrie" en mentionnant très lisiblement: Nom, adresse, taille et le numéro du patron désiré. Adressez le tout à: Bureau des modes, la "Patrie", 180 est, rue Sainte-Catherine, Montréal.

L'art DE BIEN S'HABILLER

Jolis chapeaux



Les jeunes peuvent se permettre de porter leur chapeau près de l'arc des sourcils, cependant la femme plus âgée devra porter son bibi plus haut sur le front.

LA NÉGLIGENCE

La négligence est le défaut le plus commun des mortels. Il s'installe en soi sans que l'on fasse la plus petite tentative pour l'en déloger. Les excuses sont, du reste, toujours là pour nous faire accepter cette faiblesse: le travail exténuant, les distractions trop nombreuses, l'arrivée inopinée de visiteurs et le besoin de repos sont autant de facteurs qui nous font retarder certaines tâches, jusqu'à ce que nous soyons au pied du mur.

Certains négligents le sont par nature. D'autres le deviennent par un concours de circonstances. Dans cette dernière catégorie, on compte les personnes trop ambitieuses, qui entreprennent une foule de choses en même temps, sans se donner la peine de calculer le temps dont elles disposent, avant d'accepter tel ou tel poste. D'autres accumulent les heures de travail supplémentaires et se dispersent, tant et si bien, qu'il ne leur est plus possible de s'accorder un moment de répit, sans mettre de côté les besognes de seconde importance. Cela devient une course au plus pressé, une marche rapide vers le succès, peut-être (?) mais il découle de cette fièvre un abandon total ou partiel des charismes à côté, qui rendent la vie intéressante. Ainsi, j'ai connu une personne charmante qui, poussée par la force des choses et la vie trépidante qu'elle avait choisie de vivre, négligeait ses parents, ses amis et même d'écrire à ceux qu'elle affectionnait beaucoup et qui vivaient à l'étranger. Il arriva un moment où la pauvre femme se trouva elle-même dédaignée de ses nombreuses connaissances. A force de silences répétés, cette personne avait fermé sa porte à tout le monde. Elle tenta de renouer le fil, de reprendre contact avec ceux qu'elle avait déjà connus et aimés, mais en vain.

La négligence peut mener loin et entraîner ses victimes à commettre des délits. Négliger de payer ses dettes, par exemple, peut amener des complications judiciaires, qui sont loin d'enrichir le débiteur. Négliger d'expédier une lettre explicative ou un mot d'excuse, quand on doit le faire, risque d'éloigner de soi une amitié précieuse. Négliger ses devoirs envers ses enfants, son foyer, sont autant de causes de séparations. Et la femme qui, par paresse ou autrement, néglige son apparence ou cesse de prendre soin de sa beauté, enlaidit à vue d'oeil. Les hommes qui se fient trop sur leurs charmes et sur l'autorité qu'ils exercent, à la maison, négligent parfois celle qu'ils ont épousée. Cette négligence coupable est lourde de menaces pour leur bonheur futur. Lorsqu'ils se font rendre leur monnaie, ils n'ont plus qu'à se dire "mea culpa" et à trouver la vie longue et monotone.

Enfin! S'il est un défaut qui nuise au bon comportement moral, intellectuel et physique des êtres humains, c'est bien la négligence. Et puisque nous sommes tous plus ou moins négligents, appliquons-nous à faire des progrès. A force de volonté, nous parviendrons à nos fins et nous marcherons alors sur la route du succès et du bonheur.

Suzanne Puzo

Pour les gourmets...

ESTURGEON EN RAGOUT

- 4 livres d'esturgeon
- 2 c. à table de beurre
- 4 c. à table de farine
- Quelques clous de girofle
- Eau bouillante
- 1 oignon
- Sel, poivre
- Fines herbes

Couper l'esturgeon en morceaux, saupoudrer de sel et de poivre, les rouler dans la farine et les dorer dans le beurre. Couvrir le poisson d'eau bouillante; ajouter l'oignon haché, quelques clous de girofle, les fines herbes et des assaisonnements au besoin. Lorsque le ragout est cuit, retirer soigneusement les morceaux pour ne pas les briser. Si le jus de la cuisson n'est pas assez épais, lier à la farine délayée; laisser mijoter quelques minutes et servir avec le poisson.

Démonstration d'art culinaire

La démonstration d'art culinaire à l'Ecole des Sciences Ménagères (autrefois Ecole Ménagère Provinciale), 3420 rue Berri, angle Sherbrooke, aura lieu le mardi, 6 mars, à 7 1/2 heures p.m. Cette démonstration sera donnée par deux élèves de troisième année du cours normal. Entrée gratuite.

Pour cette dernière démonstration de la saison, il y aura au programme:

FESTIN "NEPTUNE"

- Chowder "Nadeau"
- Doré farci
- Eperlans frits en buisson
- Filets d'aiglefin au "Quebec"
- Homard à la parisienne
- Salade de fletan à l'orange
- Saumon poché.



QUE D'INNOVATIONS dans les cuisines modernes! Un dessinateur a conçu cette idée originale. Il s'agit d'un placard à bascule destiné à remiser bouilloire ou casseroles.

Mondanités

Parade de Pâques

C'est sous la présidence d'honneur de Mme R. J. Dawson, mairesse de ville Mont-Royal, que le Cercle Social Féminin présentera sa parade de Pâques, demain, à une heure, à la salle Schofield de ville Mont-Royal. A la table d'honneur, aux côtés de Mme Dawson, on remarquera : Mmes L. D. O'Hara, Leonard Hynes, Nicole Germain, Paul Bégin, présidente honoraire du Cercle, Roland Lespérance, présidente active, Jacques Rolland et Marcel Joncas, vice-présidentes, Sylvain Bernier, trésorière, Charles Marceau, secrétaire, Roger Langlais, Fernand Delhaes et Aurèle Lemay, conseillers. Avant le déjeuner, à midi trente, il y aura réception au salon Elisabeth pour les invitées d'honneur.

Fiançailles

Ces jours derniers, le R.P. Ovi-la Primeau bénissait les fiançailles de Dora Sabourin, fille de M. et de Mme Eugène Sabourin, de la Côte St-Paul et de M. Roger Varrieur, fils de M. et de Mme Arthur Varrieur, de Westmount.

On annonce les fiançailles de Mlle Madeleine Etienne, fille de M. Mendoza Etienne, décédé, et de Mme Etienne à M. Georges Hamelin, fils de M. et de Mme Ovi-la Hamelin.

M. et Mme Sylvio Matte annoncent les fiançailles de leur fille, Ghislaine avec le docteur André Lanthier, fils de M. J.-Eugène Lanthier, décédé, et de Mme Lanthier. Le docteur Lanthier poursuit actuellement des études à Boston.

Prochains mariages

En avril, sera célébré le mariage de Mlle Lise Longpré, fille de M. et de Mme Alcide Longpré et de M. Jean Delgat, fils de M. et de Mme Henri Delgat.

Le mariage de Mlle Rhéa Perreault, fille de M. Georges Perreault, de Montréal, et de M. Clément Bergeron, fils de M. et de Mme Philippe Bergeron, de Warwick, sera célébré en avril prochain.

On annonce les fiançailles de Mlle Pary Phyllis McCarthy, fille de M. et de Mme F. D. McCarthy, d'Hampstead, à M. Albert Victor Rowland, fils de M. et de Mme A. Rowland, de Valois. Le mariage aura lieu le 4 mai.

M. et Mme L. D. Black, de St. Stephen, N.-B., font part des fiançailles de leur fille Marjone Devere, à M. John Howard Gomery, fils de M. et de Mme W. B. Gomery, de Montréal-ouest. Le mariage sera célébré le samedi 12 mai.

QUEBEC

Parmi les invités à la réception qui avait lieu jeudi dernier en fin d'après-midi, en l'honneur de M. A.-F. Mercier, à qui l'on remettait la décoration de l'Ordre du Mérite Municipal au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée dans les

salons de l'Hôtel de Ville, mentionnons: le très honorable et Mme Louis St-Laurent, Mgr C.-Omer Garant, auxiliaire de Québec, l'honorable et Mme Hugues Lapointe, l'honorable Jean Lesage, l'honorable et Mme C.-G. Power, l'honorable et Mme P.-H. Bouffard, l'honorable J.-M. Dessureault, l'honorable juge Antonin Galipeault, l'honorable juge et Mme Albert Sévigny, l'honorable et Mme Cyrille Vaillancourt, l'honorable et Mme L. Tremblay, MM. Ovide Laflamme, Wilfrid Lacroix, Maurice Bourget, Wilfrid Dufresne, députés aux Communes, et leurs épouses, l'honorable et Mme Onésime Gagnon, l'honorable et Mme Yves Prévost, l'honorable et Mme Antoine Rivard, l'honorable Elisée Thériault, l'honorable et Mme Hector LaFerté, l'honorable et Mme Gérard Martineau, l'honorable J.-Emile Moreau, l'honorable Roméo Lorrain, confrère de classe de M. Mercier, et Mme Lorrain, MM. Francis Boudreau, Hormidas Langlais, J.-Antonin Marquis, Jules Savard, Maurice Cloutier, J.-J. Bédard, Henri Joli-Coeur, Reynold Bélanger, tous députés à l'Assemblée législative, et leurs épouses.

Mgr A.-M. Parent, recteur de l'université Laval, M. et Mme Louis Coderre, M. et Mme Georges Léveillé, le lt-colonel et Mme Léon Lambert, le brigadier et Mme Frank Fleury, l'hon. et Mme Jacques Dumoulin, Mgr Ferdinand Vandry, le vice-consul de France et Mme Gabriel Lapiere, le consul des Etats-Unis et Mme George-W. Renchard, le consul du Mexique et Mme André Turcot, le chef Roger Lemire, le chef Rosaire Beaulieu, les représentants des divers corps consul-tatifs de la Cité, les échevins et les chefs de département de la ville et leurs épouses, MM. et Mmes François Jobin, Joseph Cauchon, Emery Boucher, Pierre Labrecque, Eloi St-Germain, l'hon. Cyrille-F. Delage, le lt-colonel Oscar Gilbert, le lt-colonel Henri Gagnon, le docteur Louis-Philippe Roy, MM. et Mmes Emile Castonguay, Charles Robitaille, Alfred Renaud, Pierre Lafrance, Maurice Allaire, Henri Dutil, Georges Pouliot, Georges Bhéer, l'inspecteur de la Gendarmerie Royale du Canada et Mme René Allard, MM. et Mmes Elliott Little, William Soles, Jack Latter, Alphonse Proteau, le R. F. Clément Locquell, M. et Mme Richard Daigneault, Jacques Morisset, Ernest Maheux, Edouard Laurin, Lucien Côté, Maurice Pollack, Mgr Paul-Emile Gosselin, MM. et Mmes J.-E. Barnard, C.-E. Parrot, M. Raymond Dubé, M. et Mme Gabriel Gilbert, Mlle Léa Pétrin, M. Pierre Lemieux, M. et Mme G.-A. Plante, M. et Mme Alfred Morisset, M. et Mme Roland d'Anjou, M. et Mme Jules Auger, M. et Mme Raymond Gauvin, MM. et Mmes Henri et Paul Lepage, M. Roger Daveluy. Mentionnons également les parents de M. Mercier: et Mme et Mlle



M. HUGUETTE FORCIER, fille de M. et de Mme J.-E. Forcier, et M. LAURIER CONTANT, fils de M. et de Mme Eugène Contant, décédés, dont les fiançailles ont eu lieu récemment.



Précieux conseils aux restaurateurs

"Les progrès de l'électronique re-lègueront au rancart d'ici une dizaine d'années les cuisines domestiques pourtant si modernes d'aujourd'hui. Faire la cuisine deviendra un simple passe-temps, un art d'agrément", déclarait récemment, M. Eddy Prévost, secrétaire de l'Association Provinciale des Restaurateurs de Québec, lors de la réunion annuelle de ce groupement, tenue au Palais du Commerce.

"La ménagère de demain, si elle porte encore ce nom, de poursui-

vre M. Prévost, aura à portée de la main dans des congélateurs, toute une gamme de plats cuisinés, qu'elle n'aura qu'à placer quelques minutes à peine dans une machine à rayons quelconques et le repas sera prêt.

"Déjà ce système est en usage à bord des avions; une hôteesse prépare en moins de dix minutes les repas d'une soixantaine de personnes. Qu'on le veuille ou non, les foyers adopteront un jour ces méthodes modernes.

"Mais qui fournira ces repas congelés, prêts à servir? Déjà des firmes progressives en ont commencé la vente. Mais ce marché appartient aux restaurateurs. Quelques-uns font des tentatives pour le développer. Mais il faudra que la majorité des restaurateurs s'organisent, transforment leurs installations, prévoient les livraisons ou le service aux comptoirs, et utilisent plus largement la publicité bien faite, sinon, ce marché leur échappera.

"Pour développer davantage leurs affaires, les restaurateurs devront sortir de la routine. Aujourd'hui, en dépit de progrès réels, trop d'établissements se ressemblent à peu de choses près; les caractéristiques véritables étant trop peu accentuées. Il y a encore place pour l'originalité. Atmosphère, spécialisation et service, voilà la formule d'avenir.

"Il est évident, de continuer M. Prévost, que disposant de plus en plus de loisirs, les gens sortiront davantage, voyageront davantage, d'où de meilleures affaires pour les restaurateurs et les hôtels. De plus en plus aussi, la connaissance et le goût de la bonne table se répandent; et ce public plus averti recherche les endroits à l'atmosphère agréable et reposante, à la tenue impeccable.

"Par tous les moyens possibles, les restaurateurs se doivent de se tenir au courant, non seulement des derniers développements techniques, des méthodes nouvelles, mais aussi des tendances du public, de ses goûts, de ses exigences.

Ils y arriveront plus sûrement en unissant leurs efforts, par l'étude en commun de leurs problèmes, par la coopération loyale dégagée des petits préjugés de concurrence. En recherchant les intérêts généraux de leur profession, ils serviront le plus efficacement leurs intérêts personnels. Il leur sera plus facile de prévoir les tendances toujours variables du public, de s'y adapter et d'en tirer profit".

Cette réunion était sous la présidence de M. Albert Desjardins, de Desjardins Seafood, Montréal. Y assistaient des restaurateurs de Québec, des Trois-Rivières, du Lac St-Jean, des Cantons de l'Est et d'autres coins de la province.

Parmi les invités, on remarquait, M. Swen Erickson, président de la Canadian Restaurant Association, de Lethbridge, Alberta, et de M. Don Adamson, directeur adjoint de ce groupe à Toronto.

Après discussion des problèmes

de l'industrie, on procéda à l'élection du Bureau d'administration. M. Albert Desjardins fut élu président, succédant à M. Lionel Paquette. Au poste de premier et second vice-président: MM. Gérard Thibault (chez Gérard et A la Porte St-Jean) Québec, et M. Nick Lagios, du Restaurant Cosy, de Montréal; trésorier, M. Bert F. Keiper; secrétaire, M. Eddy Prévost; administrateurs, MM. Jean Laporte, Sam Gershenson, John Lindfors, Tommy Tomasso, Paul Lanctot, Geo. Adamakos, Léopold Oigny, J. de Bellefeuille, J.-E. Ré-millard, Robert Croteau, Marcel Crépeau, Roger Majeau, Aimé Gaudreau, Robert Gosselin.

Au nombre des manifestations de ce congrès, mentionnons le déjeuner officiel, servi la veille, au cours duquel le consul général des Etats-Unis à Montréal, M. Hervé-J. L'Heureux, était le conférencier, et auquel assistaient les personnalités du monde hôtelier et touristique. Ce congrès s'inscrit dans le cadre de l'Exposition Hôtelière et du Salon Culinaire présentement en cours.

Cours d'espagnol

FIN DES COURS REGULIERS

Les cours réguliers d'espagnol, soit ceux ayant débuté en octobre, se terminent aux dates suivantes: lundi prochain, le 5 mars, pour la 3e année et l'année de perfectionnement (M. Griones); lundi et mercredi les 12 et 14 mars pour les 1ère et 2e années (Mmes del Vayo et Tissier).

EXAMENS MENSUELS

Pour toutes ces années régulières, les examens ont lieu le lundi saint, 26 mars, à 7 heures 30 du soir. On ne saurait trop insister sur l'importance de ces examens, d'autant plus que ceux qui les passent avec succès se voient décerner un certificat officiel qui peut leur être fort utile soit immédiatement, soit éventuellement.

LES PATRONS DE LA "PATRIE"



4588 12-20
30-42
PATRON No 4588. — Elle possède un grand cachet de distinction cette petite robe aux lignes classiques. Voici un modèle ravissant que vous confectionnerez en cotonnade, toile ou linon.

LE PATRON No 4588 vous est offert dans les tailles 12-14-16-18-20; 30-32-34-36-38-40-42. La grandeur 16 requiert 5/8 verges d'un tissu de 35 pouces de largeur.

Pour obtenir les patrons de la "Patrie" envoyez la somme de 40 cents plus 3 cents pour la taxe,

en mentionnant très lisiblement: Nom, adresse, taille et le numéro du patron désiré. Adressez le tout à: Bureau des modes, la "Patrie", 180 est, rue Saint-Catherine, Montréal.



DEMANDE EN MARIAGE PEU BANALE. — M. Horace M. Skinner, fonctionnaire de l'Etat de Winnegabo, offre une licence de mariage, à titre gratuit, à ce jeune couple qui s'épousera prochainement. Mlle Shirley Fisher, 17 ans, a fait sa demande de mariage à Marlin Green, 19 ans, par le truchement de la radio, alors que le poste local était complètement sous la charge des femmes, à Rockford, le 29 février, jour supplémentaire qui caractérise l'année bissextile et qui permet aux femmes de formuler leurs demandes. Marlin Green a immédiatement communiqué, par téléphone, avec Mlle Fisher pour lui dire qu'il acceptait avec empressement sa proposition de mariage. L'heureux couple a reçu de nombreux cadeaux de la part des marchands de la localité.

Mots

Croisés

de la "Patrie"

Grid for crossword puzzle with numbers 1-11 and letters.

HORIZONTALEMENT

- 1 - Astrologue français (1503-1566). 2 - Tapage, ostentation (Fam.). 3 - "Royal Navy", abrégé - Qui a une saveur rude (Fem.). - Symbole chimique du cuivre.

Solution du problème de Vendredi

Solution grid for the crossword puzzle.

Lemus élu au Salvador

SAN SALVADOR, 5 - (PAF) - La république du Salvador, en Amérique centrale, a élu hier un nouveau président, le colonel Jose Maria Lemus. Le seul adversaire de Lemus avait d'ailleurs retiré sa candidature la semaine dernière, prétendant que les élections constitueraient "une fraude scandaleuse".

Peu d'électeurs se sont présentés aux urnes, bien que la loi de la république rende la chose obligatoire pour tous les hommes et toutes les femmes âgés de plus de 18 ans. La journée était ensoleillée et très chaude; le déploiement de la garde militaire a été des plus discrets et sauf aux alentours des bureaux de votation on ne rencontrait que quelques rares soldats dans les rues.

Il est possible que l'opposition mette en question la validité de l'élection en invoquant des raisons constitutionnelles. Un de ses représentants a affirmé que "Lemus gagnera l'élection mais non le siège présidentiel". On accuse le colonel d'avoir falsifié son enregistrement de naissance. Le Salvador est le pays le plus exigu d'Amérique centrale; sa superficie n'est que de 8,529 milles carrés. Sa population compte à peine un peu plus de deux millions d'âmes et le nombre d'électeurs y est d'environ 800,000.

Conférence de Me René Chaloult

Me René Chaloult, de Québec, sera le conférencier invité au banquet qui clôturera dimanche prochain, le 11 mars, à l'hôtel Windsor, le congrès général annuel de



Me RENE CHALOULT

la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Ces assises générales de notre Société nationale débiteront, comme l'on sait, jeudi soir le 8 mars, et la plupart des séances se tiendront à l'université de Montréal.

Me René Chaloult a accepté de porter la parole au banquet de clôture de ce congrès général. Il traitera de l'importante question de la libération économique des Canadiens français.

Le banquet aura lieu au Salon Prince de Galles de l'hôtel Windsor, à sept heures dimanche soir prochain. Le public y est cordialement invité. Le prix du couvert est de trois dollars. Les dames y sont les bienvenues. On ferait bien de réserver ses places immédiatement en appelant au Secrétariat général de la SSJB: Université 1-4741.

Ces scouts seront honorés à Québec

Le conseil de l'Association des scouts de la province de Québec a décidé, samedi, que la cérémonie de la reconnaissance royale, durant laquelle le lieutenant-gouverneur honore, au nom de la reine, les scouts qui se sont distingués, aura lieu à Québec cette année; elle avait lieu habituellement à Montréal. Il est possible que la cérémonie se déroule dans la Chambre rouge du Conseil législatif.

Le génie nucléaire à l'université d'Ottawa

OTTAWA (P.C.F.) - L'université d'Ottawa a annoncé hier soir qu'elle offrira à compter de septembre prochain un nouveau cours de génie nucléaire, le premier du genre au Canada. Le T. R. Père Rodrigue Normandin, le recteur de l'institution, a précisé que le cours se donnera en partie à l'université et en partie à la centrale canadienne d'énergie atomique, à Chalk River, Ontario, de concert avec la compagnie gouvernementale Atomic Energy of Canada. Le cours est disponible aux ingénieurs chimistes, aux ingénieurs physiciens et aux physiciens mêmes.

Adenauer assuré de la victoire

STUTT GART, 5. (PAF) - Bien que ses adversaires politiques aient juré de mettre fin à "l'époque Adenauer", le parti des chrétiens démocrates semblait loin de chanceler hier soir dans les élections de l'Etat de Bade-Wurtemberg.

Plus de 72 pour cent des 4,700,000 électeurs du troisième des plus grands Etats de la République fédérale d'Allemagne se sont rendus aux urnes en vue d'élire un nouveau Parlement. Au dépouillement de la moitié



Le billet de la semaine

Ce qu'ils pensent des écrits de Minou Drouet

(par PAUL COUCKE)

Ouvrons une dernière fois le dossier de l'Affaire Minou Drouet puis, d'un commun accord, refermons-le peut-être pas à tout jamais mais du moins jusqu'à ce que les passions se soient apaisées. Je viens de lire le livre blanc écrit par André Parinaud sur cette affaire. S'il n'a pas réussi à me convaincre tout à fait sur l'authenticité des écrits de Minou il a par contre éveillé en moi une extrême sympathie pour cette enfant de huit ans. S'est-elle préservée de toute la boue remuée autour d'elle? On trouve de tout dans cette querelle littéraire: des contradictions inadmissibles, des comptes-rendus erronés et parfois de la part des antagonistes une mauvaise foi qui saute aux yeux.

C'est pourquoi je crois qu'en publiant les écrits de Minou Drouet alors qu'il n'avait pas l'intention de le faire présentement, l'éditeur français René Julliard a, comme l'écrit André Parinaud, "honnêtement pris ses responsabilités et proclamé sa foi. Il permet à tous de se faire une opinion en négligeant l'inutile légende." Et presque seul, devant une meute hurlante, René Julliard par une simple phrase tente de clore le débat. "Je livre au public, écrit-il dans la préface du recueil des écrits de Minou Drouet, "ces écrits qui m'ont donné une des plus grandes joies d'éditeur, à ce public qui reste en cette matière le juge souverain."

Même s'il n'a lu que quelques extraits de l'oeuvre de Minou Drouet, ce public comprend des psychiatres, des critiques littéraires, des romanciers de qui peut-être vous attendez un jugement autorisé. C'est pourquoi, avant de faire autour de cette enfant le silence qu'elle et ses amis réclament nous avons demandé pour vous les communiquer l'opinion du Dr Jean Saucier, éminent psychiatre de Montréal, de M. Roger Duhamel, critique littéraire, de Mme Germaine Guévremont, auteur du Survenant, l'une de nos plus grandes romancières et de M. André Giroux, auteur de "14, rue de Galais" et père d'une petite fille de l'âge de Minou.

Mme GUEVREMONT

Pour Madame Germaine Guévremont, "tout est possible à l'enfance: l'oeil entend des accords surnaturels et l'oreille voit des images fantastiques. Le génie est de les traduire en des mots.

"Pourquoi Minou Drouet dont les jouets sont la pluie, le soleil et le vent ne posséderait-elle pas ce génie?"

L'on reconnaît, dans ces quelques lignes de l'auteur du "Survenant" cette foi en une poésie qu'un enfant peut avoir en elle, même à huit ans. Poésie très simple et que l'on retrouve précisément dans les romans de Mme Guévremont.



Mme Germaine GUEVREMONT

M. ANDRE GIROUX

"Je pense avec un serrement de coeur", écrit le romancier André Giroux, "au destin de cette petite fille pas comme les autres. Car son destin est marqué!"

"Si Minou Drouet se trouve au coeur d'une immense fumisterie, elle sait, dès aujourd'hui, la valeur et la puissance du mensonge. Elle sait, d'une connaissance personnelle, que le mensonge peut animer des académiciens et soulever des montagnes. Elle sait qu'il est source de profits. Elle n'y échappera plus."

"Si d'autre part, cette enfant est la soeur spirituelle de Mozart, et à mon sens des faits très précis nous permettent de le croire, alors je m'incline devant son génie et je la plains de tout mon coeur. Car Minou Drouet au milieu de l'admiration, de l'envie et de la haine, connaîtra désormais le visage de la solitude. Elle y sera irrémédiablement vouée.

"Si elle écrit des oeuvres de génie, on applaudira ces oeuvres puisque la publicité a déjà donné le signal des applaudissements mais qui les comprendra? Il faut être génial pour apprécier le génie. Solitude, petite fille! Solitude! Ce n'est pas d'applaudissements dont elle aura bientôt faim et soit mais d'accords profonds. Solitude, petite fille!

"Qui pourra être son ami? Solitude! Qui pourra l'accompagner au long des jours sans qu'elle éprouve jusqu'au désespoir, la sensation effrayante, la certitude d'être seule en dépit des pas qui résonneront à ses côtés? Solitude!

"Je regarde ma fille Renée. Elle écoute les délicieuses légendes de Marcelle Bertin dites par Madeleine Renaud. Elle rit! Oui elle serait heureuse "si tous les enfants du monde voulaient bien s'embrasser". De ce côté-là, du moins, aucun risque!"

L'auteur de "Au delà des visages" met, par ces lignes, l'accent sur une impression qu'ont ressentie tous ceux qui ont suivi l'Affaire Minou Drouet. Cette enfant est à plaindre.



M. André GIROUX

Demain, l'opinion du Dr Jean Saucier, éminent psychiatre et celle de M. Roger Duhamel, critique littéraire.

des votes, les chrétiens démocrates d'Adenauer en avaient recueilli 42,5 pour cent, et leurs adversaires les plus menaçants, les socialistes, à peine 28,5; les démocrates indépendants en avaient pour leur part reçu 16 pour cent et les communistes 2,8 pour cent.

Cette déclaration est la dernière avant les élections générales qui

auront lieu en 1957. Le gouvernement sortant se composait d'une coalition de quatre partis: celui d'Adenauer détenait 50 des 121 sièges parlementaires. Les socialistes en avaient 38, les démocrates indépendants 23 et le parti des réfugiés 6. Les communistes, qui n'étaient pas de la coalition, en détenaient quatre.

Advertisement for 'GAI LON LA... la vie HUMORISTIQUE' with 'Soyons joyeux' and 'Restons français' slogans.

"PURE LAINE" - Le commerçant est en train de vendre un complet - le premier pantalon long! - pour le fils d'une cliente et fait l'article: - Voyez cette coupe, madame, et quelle étoffe! Tout laine et le prix est éducatif: \$12. La mère palpe le tissu et s'inquiète: - Vous me garantissez cette étoffe? Elle est vraiment solide et ne rétrécit pas? - Tissu anglais, madame, qualité d'avant-guerre! Le garçon endosse le costume, la mère pale et la sortent. Dans l'après-midi, un orage s'abat sur le couple et chaque ondée fait rétrécir de quelques centimètres pantalon et veste. En fin de journée, le jeune homme se promène avec un "short" et un rase-pet à manches courtes! La mère, furibonde, prend le garçon par la main et, indifférente à la tornade qui irruption dans la boutique du tailleur... qui l'accueille par ces mots: - Oh! le charmant bambin! Et comme il a grandi!



-J'ai vu un amour de vison en venant ici.

vient la chercher à l'issue de la première leçon: -A dire vrai, fillette, observe-t-il soucieusement, sur le chemin du retour, je ne sais pas si ce monsieur à cheveux blancs est vraiment un bon instructeur. - Mais papa, s'exclame l'élève. Au début de la leçon, il avait encore les cheveux noirs. JEAN RIGOLE

LE REMEDE - Mme Marius confesse à son médecin: - Docteur, mon mari n'a pas voulu prendre les pilules que vous m'avez données pour lui ôter l'envie de fumer. En désespoir de cause, je les ai glacées dans sa soupe de poissons... - Et, maintenant il ne fume plus? - Si... toujours! Mais il ne peut plus souffrir la soupe de poissons. EFFRAYANTE - Après quelques réticences, le papa a permis à sa turbulente fille de s'inscrire à une auto-école pour obtenir son permis de conduire. Le jour même, il

"BRASSÉE AU RALENTI" POUR UNE SAVEUR PLUS VELOUTÉE

NOUS VOUS PRÉSENTONS LE

TRI-O-PAK



BRADING

... UN CARTON
DE 3 GROSSES BOUTEILLES

POUR VOUS ACCOMMODER

LE LAGER *Cinci* ET LE PORTER BRADING
SONT ÉGALEMENT DISPONIBLES EN TRI-O-PAK



CHEZ VOTRE ÉPICIER LICENCIÉ • SANS FRAIS SUPPLÉMENTAIRES

"BRASSÉE AU RALENTI" POUR UNE SAVEUR PLUS VELOUTÉE

"BRASSÉE AU RALENTI" POUR UNE SAVEUR PLUS VELOUTÉE

"BRASSÉE AU RALENTI" POUR UNE SAVEUR PLUS VELOUTÉE

Variétés et aspérités

DES BOURSES. — La Fondation Les Amis de l'Art offre pour la saison estivale 1956 des bourses de vacances, au nombre de deux: a) une bourse d'études de deux semaines (n'excédant pas \$100), offerte par M. et Mme Alan Bronfman; b) une bourse d'études de deux semaines (n'excédant pas \$100), offerte par la Fondation Les Amis de l'Art.

REGLEMENTS. — No 1—Les aspirants doivent être citoyens canadiens et résidents de la province de Québec. No 2—Limite d'âge: 16 à 30 ans. No 3—Les élèves qui postulent une telle vacance devront soumettre un "curriculum vitae", études, expériences, etc. No 4—a) Ces élèves doivent s'être acquis une certaine distinction dans leur art. b) Présenter une lettre de recommandation du directeur de l'école fréquentée. c) Présenter au moins deux lettres de personnes recommandables bien au courant de leur travail. No 5—Les boursiers seront libérés de fréquenter le centre d'études de leur choix, dans les limites de la province de Québec. On fait parvenir ses demandes au Secrétariat de la Fondation Les Amis de l'Art, 4356, rue Boyer.

CLASSE D'ORGUE. — Le public est cordialement invité à assister à un concert donné par les élèves de la classe d'orgue du Conservatoire de Musique et d'Art dramatique dont les titulaires sont MM. G.-E. Tanguay et G. Little. Ce concert aura lieu à l'église "American and Erskine", 1339 ouest, rue Sherbrooke, ce soir 5 mars, à 8 h. 30. Voici le programme qui a été préparé pour ce concert: I—J. S. Bach: Variation canonique sur le choral "Du haut du ciel" Pierre Bonin. II—J. S. Bach: Chorals a) Nous devons louer le Christ; b) Ah Seigneur Dieu (canon) Jacqueline Lachance. III—J. S. Bach: a) Prélude et fugue en sol mineur; b) La chute d'Adam (Choral); c) Prélude et fugue en la mineur, Simone Ménard-Tanguay. IV—François Couperin: a) Élévation (tierce en taille); b) J. S. Bach: Prélude et fugue en si bémol majeur; c) César Franck: Pastorale. V—Buxtehude D.: a) De Dieu je ne me détournerai jamais; b) F. Haendel: Prélude et fugue en fa mineur, Suzanne Trépanier. VI—J. S. Bach: a) Prélude en fa mineur; b) J. S. Bach: Largo de la troisième sonate; c) Jehan Alain: Litanies, Lucette Guité. VII—J. S. Bach: a) Ale pitié de moi, Seigneur Dieu; b) J. S. Bach: Petite fugue en si mineur, Claire St-Onge. L'entrée est libre.

ENGAGÉE. — Le Festival International de Musique de Galles (Wales) vient d'inviter le contralto canadien Maureen Forrester à participer à leurs prochaines activités, en juillet prochain. On sait que notre chanteuse, récemment de retour d'Europe, fait actuellement une grande tournée de l'Ouest canadien, qui se terminera en avril.

TRES PRISE. — On sait également que d'autres engagements européens attendent Maureen Forrester, après sa participation à nos Festivals au Canada. En septembre, elle retournera en Allemagne pour des récitals à Hambourg, Cologne, Baden-Baden, des récitals à la radio, des engagements avec des orchestres à Munich et à Berlin, sans compter des enregistrements. Au Festival de Wales, elle présentera le cycle "Songs of the Earth" du compositeur juif Gustav Mahler, avec l'Orchestre Symphonique de Birmingham.

DANS LES STUDIOS. — A St-Maurice, une nouvelle production en cours: "Le couturier de ces dames" (Prod. Cité Films-C.I.P.R.A.-C.T.I.) que Jean Boyer, spécialiste de la comédie, met en scène avec Fernandel et Suzy Delair dans les rôles principaux. Ce film nous vaudra une nouvelle incarnation du célèbre comique français dans un personnage de couturier très en vogue.

VERGOR

LES FILMS

"Virgile", film amusant au Saint-Denis et Alouette

Franco-italien. 1953. Comédie réalisée par Carlo Rim avec Robert Lamoureux, Y. Robert et G. Kervine.

Virgile est un timide reporter victime d'un complexe, celui du scarabée. Pour tout membre de sa famille, la perte de ce fétiche est gage d'échec perpétuel. Ses camarades décident de l'aider et, par un subterfuge, lui font retrouver le soi-disant talisman. Naturellement, ce scarabée est faux et ce n'est ni plus ni moins que la confiance en

soi qui consacrera définitivement la carrière de Virgile dans le journalisme.

Sans vouloir jouer le moraliste ni prétendre à la satire, l'auteur a brossé au passage d'amusantes pochades sur le journalisme de notre temps. Malgré les bons gags, le scénario est parfois lourd et le rythme quelque peu languissant. Le jeu des vedettes, les séquences documentaires sur la presse, les visites au Musée Grévin contribuent à faire de ce spectacle pour



AU PRINCESS — "The Lone Ranger" et son cheval Tonto en troisième semaine au cinéma Princess pour toute la famille.

"adultes" un divertissement de bon aloi.

La vierge du Rhin — Français. 1953. Drame mi-psychologique, mi-policier réalisé par Gilles Grangier avec Jean Gabin, A. Clément et E. Labourette.

Ledru, prisonnier de guerre, a été porté disparu. Son associé, Labbé, s'est emparé de tout l'argent de leur affaire commune et a fait sa maîtresse de Geneviève, femme de Ledru. Quand ce dernier rentre en France il a d'abord l'intention de se venger mais finalement préfère l'amour et refait sa vie avec une jeune marinière qui l'a soutenu dans de douloureuses circonstances.

Il est malheureux qu'on ait enrobé un sujet vrai, si profondément humain, d'un contexte policier. Par l'ampleur des moyens employés dans la réalisation, l'excellence des dialogues et le solide découpage, cette oeuvre est plus qu'un bon film commercial que rehausse le jeu excellent de Jean Gabin et, surtout, la fine sensibilité d'Andrée Clément. Moralement, le fait de présenter comme une solution heureuse et sympathique le remariage après divorce contribue à saper à sa base l'indissolubilité du mariage; pour cette raison, ce film est réservé aux "adultes avertis".

AU CAPITOL

Indian Fighter — Américain 1955. Cinemascope. Deluxe Color. "Western" réalisé par André de Toth avec Kirk Douglas, Elsa Martinelli et Walter Abel.

En 1870, deux Américains dénués de scrupules font pression auprès des Indiens pour connaître l'emplacement d'une mine d'or que ces indigènes exploitent avec succès. Devant cet état de choses et une menace de guerre imminente, le commandant du Fort Laramie charge un de ses hommes d'une mission au cours de laquelle il rétablira, non sans difficultés, les droits des Indiens, après quoi il épousera la fille du grand chef.

Cette réalisation standard est de caractère épique en ce sens qu'elle raconte les actes héroïques d'hommes intrépides luttant pour la survivance des leurs. L'idylle sentimentale et par trop romanesque diminue la valeur de l'oeuvre malgré une certaine qualité dans le "suspense". La photographie rehausse le spectacle dont l'originalité provient d'un nouveau procédé employé dans les combats, soit l'usage des balles de feu. En raison de certaines situations l'ensemble s'adresse aux adultes avertis.

PARIS ET BIJOU

Malou de Montmartre. — Français. 1951. Drame de milieu réalisé par Henri Lepage avec Henri Vilbert, Madeleine Lebeau et Pierre Louis.

Au "Dupont-Barbès" une prostituée raconte à chacun de ses amants qu'elle est enceinte. Pour fuir les responsabilités, ils lui glissent, l'un après l'autre, la forte somme puis s'enfuient. Mais, cette fois-ci une des victimes, ravie à l'idée d'être père, décide de régulariser la situation. Honteuse et à la fois touchée de tant d'amour, Malou avoue sa supercherie, rompt avec le milieu et reprend goût à la vie honnête.

Ce film est une tentative à peine esquissée de peindre l'atmosphère d'un café parisien où évolue le monde des souteneurs et des filles. La mise en scène médiocre, les faiblesses du scénario et de l'interprétation nous empêchent de croire à cette histoire dépourvue de recherches psychologiques. Malgré quelques bons éléments (regret du mal causé, volonté de se régénérer, amour de l'enfant), l'ensemble reste grossier, d'un esprit bas, et l'ambiance malsaine, dénuée d'intérêt, réserve le spectacle aux adultes avertis.

ORPHEUM

Secret Venture. — Britannique. 1955. Drame d'espionnage réalisé par R. G. Springsteen avec Kent Taylor et June Hylton.

Dans le courrier Belfast-Londres deux anciens agents, dont l'un est scientifique de grande réputation, renouent connaissance. Arrivés à destination ils échangent par erreur leur sacoches après quoi le savant est kidnappé par une bande d'escrocs internationale. Ne pouvant mettre la main sur les papiers qu'ils désirent, les bandits ne tarderont pas à appréhender le second voyageur. L'histoire se corsera de l'intervention de Scotland Yard suivie de nombreuses chasses à l'homme.

Ce scénario, sans originalité,



(Unité Press — Téléphoto La Patrie)
UN CONTRAT. — La brillante comédienne américaine Marilyn Monroe reçoit une marque tangible de l'affection que lui porte Jack Warner, président de Warner Brothers, après qu'on eut annoncé que Mlle Monroe jouera dans une version filmée de "The Sleeping Prince". Le film sera produit conjointement par les Marilyn Monroe Productions, Laurence Olivier et la firme Warner.

Les concerts

Yehudi Menuhin

(Par Maurice HUOT)

Que l'on soit capable en ce siècle d'attractions diverses et de plus en plus nombreuses, de remplir une vaste salle comme celle du théâtre Saint-Denis pour entendre un violoniste toute une soirée durant, est le signe que cet instrument exceptionnel n'a rien perdu de sa faveur auprès des foules.

Vendredi soir dernier, en effet, le prestigieux violoniste Yehudi Menuhin donnait à Montréal un récital et ses nombreux admirateurs lui ont fait fête en remplissant la salle à pleine capacité.

Depuis l'âge de treize ans que Menuhin vient à Montréal et sa popularité ne fait que grandir à chacune de ses apparitions en cette ville en même temps que ses moyens musicaux et techniques. Au concert, Menuhin est toujours fiable et les auditeurs sont toujours

réunis tous les poncifs du drame d'espionnage connu sous le nom: "foreign intrigue". Si l'on considère le sujet et les caractères stéréotypés, la réalisation et l'interprétation sont acceptables. Sans compter que cette formule trouve encore de nombreux adeptes qui ne se soucient guère de l'illogisme des situations et se laissent emporter par les chausse-trapes d'une action mouvementée.

Storm Fear. — Américain. 1955. Mélodrame produit, réalisé et interprété par Cornel Wilde avec Jean Wallace et Dan Duryea.

Blessé au cours du pillage d'une banque, un voleur se réfugie, avec ses compagnons, chez son ancienne maîtresse qui habite un petit coin isolé de la montagne. Pour légitimer leur fils naturel, la jeune femme a épousé le frère du bandit, homme malade, raté et de faible caractère. L'intrusion du petit groupe causera des désastres dans ce foyer déjà ébranlé.

Ce film utilise les talents variés de plusieurs vedettes du Broadway et de la télévision qui, par ailleurs, sont novices au cinéma. Elles s'en tirent avec honneur et réussissent assez bien à créer cette atmosphère tendue, sinistre et violente telle que voulue par l'auteur. Parce qu'il tend à glorifier le caractère peu recommandable d'un bandit accompli, ce drame a quelque chose de déplaisant. La moralité de la fin, où le héros engage son fils à suivre le droit chemin, ne parvient pas à effacer l'impression amère qui se dégage de cet ensemble pour adultes.

(FCDC)

assurés d'une solide interprétation et d'une exécution impeccable.

Le programme s'ouvre par la Folia de Corelli, une oeuvre située au répertoire de tous les grands violonistes et qui garde toute sa puissance et sa pénétration, surtout quand elle est jouée avec autant de maîtrise qu'elle le fut par Menuhin. Le thème de l'oeuvre se développe en variations de plus en plus ambitieuses comme une tour qu'on élève avec force. Menuhin a su faire ressortir toute la sévère beauté de ces pages écrites par un maître du violon.

Bach est toujours comme il se doit à l'honneur dans un récital de violon, et Menuhin avait choisi cette fois la Sonate en do majeur no V du volume des Sonates pour violon solo, certes une des plus difficiles du recueil. Cette sonate contient une longue fugue que l'artiste joue avec une grande conscience et une connaissance profonde du style Bach. L'allegro de la fin fut emporté à un tempo hallucinant mais en tenant compte de l'équilibre et des proportions, ce qui suppose un contrôle absolu des doigts et de l'archet.

Les Sonates de Beethoven et de Mozart inscrites au programme furent pur enchantement musical, et c'est dans ces oeuvres surtout, que l'interprète s'est avancé au premier plan avec son accompagnateur si habile, Leon Pommer. Le reste du programme comprenait Havanaise de Saint-Saëns, une oeuvre de parade violonistique où le virtuose retrouvait tous ses droits et le mouvement perpétuel de Novacek.

En rappel, des pages de Bloch, extraits d'une suite lébraïque, Nigun. C'est à regret que nous voyons de grands artistes s'éloigner de la ville, mais nous nous consolons en songeant qu'ils nous reviendront toujours aussi prestigieux.

LOEW'S

3e semaine

"PICNIC"

technicolor

William HOLDEN — Kim NOVAK

3e semaine

PALACE

"THE ROSE TATTOO"

Burt LANCASTER — Anna MAGNANI

PRINCESS

3e semaine

"THE LONE RANGER"

en couleur

Clayton MOORE — Jay SILVERHEELS

A l'affiche

Capitol

"THE INDIAN FIGHTER"

Kirk DOUGLAS — Walter MATTHAU

TARIF DES ANNONCES CLASSEES
Annonces ordinaires - Edition quotidienne: 2c du mot, avec minimum de 30c par insertion. Edition du dimanche: 5c du mot, avec minimum de 75c par insertion. Samedi et dimanche: 7c du mot, avec minimum de \$1.00 par insertion.

A Vincent-d'Indy
Récital-causerie de J. Dansereau

(par Dominique Laberge)
C'est à Chopin, son musicien préféré, que, samedi à Vincent-d'Indy, le pianiste-pédagogue Jean Dansereau consacrait son récital-causerie.

Un récital-causerie de Jean Dansereau est toute une affaire, qui ne manque jamais, en tout cas, d'originalité, de charme, voire même de poésie.

pin ne l'avait bien joué. C'est que, dit-il, ce Prélude est très difficile. Il nous le fit bien voir en le jouant. Il interpréta aussi l'Etude op. 25 No 5, en mi mineur et la grande Sonate op. 58, en si mineur, comparable, dit-il, à la Fantaisie en Fa mineur.

Au Festival d'art dramatique au Gesù

Les épreuves régionales du Festival National d'Art Dramatique pour l'ouest du Québec auront lieu à la salle du Gesù, de Montréal, du 5 au 10 mars inclusivement.



AU FESTIVAL - Pamela Stirling qui jugera à compter de ce soir au Gesù les différentes manifestations du Festival d'art dramatique régional.

sera Mlle Pamela Stirling, vedette de la scène et de l'écran en Angleterre, qui s'est également fait applaudir dans plusieurs pièces du répertoire français.

Des voleurs abandonnent tout leur matériel à la banque de Châteauguay

Pour la quatrième fois en sept ans, des voleurs ont tenté vainement, samedi matin, d'éventrer la voûte de la banque de Châteauguay dans laquelle, nous dit-on, se trouvait une somme de \$13,000.

Le chef de police de Châteauguay, M. Roland Lussier, a déclaré que les voleurs de coffre-fort avaient eu recours à tout un outillage pour tenter de fracturer la voûte.

On a en effet trouvé à l'intérieur de la succursale de la Banque Canadienne Nationale, des torches, des chalumeaux, des réservoirs de gaz acétylène, des poinçons, des masses et une vrille.

En plus de tout ce matériel évalué à plus de \$300, le police a trouvé sur les lieux une voiture Cadillac de modèle 1953 dans laquelle d'autres outils de cambrioleurs ont été trouvés.

La voûte de la banque a été fortement endommagée, mais les voleurs n'ont pas réussi à la fracturer et la vider de l'argent qui s'y trouvait.

Trois autres bureaux qui sont situés dans le même établissement ont également été saccagés, mais rien n'a été volé. En plus du bureau du chef de police, et des bureaux de l'hôtel de ville, se trouvent à cet endroit les locaux de la caisse populaire.

Les cambrioleurs ont apparemment été dérangés dans leur "travail" par un employé des postes qui fait une ronde de nuit depuis Montréal jusqu'à Valleyfield. Ce dernier a aperçu la porte de l'hôtel de ville qui était ouverte à trois heures du matin.

Les voleurs avaient percé un trou de trois par six pouces dans la porte de la voûte et ils étaient à

éventrer la porte intérieure lorsqu'ils ont été dérangés. Ils s'étaient auparavant introduits dans l'immeuble en brisant un carreau de la cave. Il semble qu'une fois à l'intérieur, ils ont ouvert la porte du garage où est remis le camion à incendie pour y entrer leur outillage dans l'édifice.

La dernière tentative de vol à cet endroit ne remonte qu'au 21 décembre dernier. A cette occasion on avait volé pour \$549 en timbres et en monnaie, mais on n'avait pas réussi à fracturer la voûte à laquelle on s'était vainement attaqué.

L'auto et les outils ont été remis à la Sûreté provinciale qui poursuit l'enquête. Les détectives provinciaux ont déclaré que tout l'outillage avait été volé au début de la semaine dernière dans un garage de la rive sud, près de Châteauguay.

Cette semaine à l'Université

Voici une liste des activités spéciales offertes au public par l'Université de Montréal cette semaine: Demain, le 6 mars, à 4 h. p.m., soutenance de thèse du Dr Gaëtan Jamin, de l'Institut de médecine et de chirurgie expérimentale, salle H'404.

A 8 h. 15 p.m.: conférence de théologie par le R. P. B. Pruche, O.P., intitulée: "Une morale du bonheur à la taille des hommes". (Albert Camus). Entrée par porte de Médecine, salle G'504.

Mercredi, le 7 mars, à 4 h. 45 p.m.: séminaire du Département de Chimie: M. R. Glanetto, Ph. D., dans "Les glucuronidases des mammifères", en la salle G'804. A 5 h. p.m., salle P'613: conférence de M. K. C. Gupta: Electron and Phase Contrast Macroscopic Studies of Effects of Antibiotics on Tubercle Bacilli, lors du Micro-Hebdo-Actualités. A 7 h. 30 p.m., salle H'404, projection du film du R. P. Lebrét: "Les affamés appellent", sous les auspices du Comité de Régie de la faculté de Philosophie. Entrée par porte principale.

DÉCÈS

CULLINEN - A Montréal, le 4 mars 1956, à l'âge de 81 ans, est décédée Emma Cullinen, religieuse du Sacré-Coeur de Jésus.

MELILLO Génito-urinaire, peau, sang, glandes, désordres sexuels, nerveux. (Impotence, complexe infériorité, anxiété, dépression, bégaiement, alcoolisme). Sclérose, rhumatisme, obésité, 151 Sherbrooke ouest, HA. 0356.

A. BRISEBOIS, M. Médecin-chirurgien gradué de l'Université de Paris. Maladies du coeur, estomac, foie, reins, peau, sang, maladies urinaires, vénériennes, diabète, obésité, 816, rue Sherbrooke est, près St-Hubert, FR. 5252.

le. Suivra en la même salle, à 5 h. 15 p.m., une conférence Richelieu sur la délinquance juvénile, "Le psychologue devant le problème de la délinquance".

Jeudi, le 8 mars: "L'examen psychologique du jeune délinquant", par Mme Juliette Favez-Boutonier, de la faculté des lettres de Paris. Entrée par porte principale.

A 8 h. 30 p.m., à l'Auditorium, conférence de M. André Rouskowski, intitulée: "Catholicisme et progressisme derrière le rideau de fer", sous les auspices des Conférences Montpetit et Mignault. Entrée par porte principale.

Vendredi le 9, à 5 h. p.m., salle G'404: Colloque de Physique: "M. W. Opechowski parlera sur les "Théories des couches nucléaires"; à 12 h. 30 p.m., salle H'404: Ciné-midi présente: "Cathédrale de Chartres", - "Le Mont-St-Michel"; à 6 h. 30 p.m., salle H'404: réunion d'études sur la critique de la radio et de la télévision, organisée par la Société Canadienne d'Education des Adultes. Entrée par porte principale.

Russophile

MEXICO. - L'ancien président Lazaro Cardenas a reçu le prix Staline pour la Paix, une somme de \$25,000, décerné à six personnes dont les noms ont été annoncés par Moscou le 20 décembre dernier.

L'HONNEUR COMMANDE
Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres
ROMAN INEDIT par SERGE DAVRIL

—Et si le destin lui-même s'opposait farouchement à la réalisation de notre rêve?
—Si le destin agissait aussi méchamment, je n'aurais rien à me reprocher, ni vous non plus. Je ne cesserais pas de vous aimer ni de me croire aimée, et je me dirais: "Prenons patience, tout s'arrangera. La vie est un grand voyage et les grands voyages seraient moins séduisants si la mer n'était pas quelquefois incertaine, si l'on n'y courrait pas de grands dangers, si l'on n'avait pas, de temps en temps, l'occasion de côtoyer des abîmes. Elle sourit, puis ajouta:
—L'important, voyez-vous, c'est que l'on ne doute jamais du compagnon de voyage que l'on a volontairement choisi, que l'on ne perde jamais de vue le but que l'on se propose d'atteindre.
Au son de cette voix divine, Frédéric

même si elles doivent être rugueuses et semées de fondrières. Que penseriez-vous de la solidité de mon affection si elle se brisait à la première épreuve? Mon coeur s'est donné, il ne se reprendra jamais, à moins que...
—A moins que?
Elle n'osait achever une supposition monstrueuse, qui ne pouvait pas se produire, et c'est en rougissant qu'elle ajouta:
—A moins que vous ne m'aimiez plus, que je ne me sois trompée sur votre sincérité et abusée sur la gravité de votre caractère.
"Croyez-vous donc que je sois inconsciente et frivole, que je me sois laissée aller vers vous par un entraînement irréflecti d'une nature désordonnée?
"Les jeunes filles sont plus sérieuses qu'on ne pense ordinairement. Elles savent que leur condition humaine les destine à de grands devoirs, que leur plus haute vocation les appelle à être épouses et mères.
"En choisissant le compagnon de leur existence conformément au gré de leur coeur, elles élisent seulement celui aux côtés de qui elles seraient sûres de n'éprouver jamais ni lassitude ni regret si la destinée leur réservait des fatalités trop moroses, si elles devaient connaître les désenchantements de l'extremité du vieillissement, si elles devaient rester à la droite d'un malchanceux, d'un infortuné, dont toutes les tentatives seraient vouées à un

échec certain, si elles devaient demeurer penchées sur un berceau où gémirait un enfant malade ou infirme.
Frédéric l'écoutait avec un ravissement ému.
Elle souriait.
—Les jeunes filles pensent à toutes ces choses, elles sont prêtes à les accepter vaillamment, pourvu qu'elles se sentent comprises, pourvu qu'elles soient certaines de trouver chez celui vers qui les guide leur confiance, l'affection qui console de tout et qui galvanise le courage lorsqu'il est près de défaillir. Il est si doux de pouvoir démontrer qu'une affection vraiment désintéressée est capable de toutes les abnégations et de tous les dévouements.
"Il est si doux pour une femme d'être sûre que chacune de ses intentions est appréciée, que chacune de ses pensées inspire une fierté à celui qui découvre chaque jour une raison d'estimer, de protéger et d'aimer celle à qui il a donné, avec son nom, la garde de son honneur et de bonheur.
Frédéric avait entendu cet exposé d'une affection sincère et confiante avec une admiration, un respect, une adoration démesurés.
Avec son front altier, qui se détachait en branche nacrée sous la radieuse auréole d'une chevelure d'un blond doré, avec ses prunelles de velours où s'affirmaient toute la droiture, toute l'honnêteté de la terre, avec sa bouche fine, petite

et rouge comme un fruit délicieux, avec tout ce qu'il y avait en elle de grave, de sérieux et de délicat, de noble et de charmant, Eliette reconnaissait à ses yeux la vision de son rêve heureux.
Elle éciait, pour lui, toutes les autres jeunes filles, toutes les autres femmes du monde.
Il sentait plus que jamais sa présence que tout lui plaisait en elle, qu'il n'était rien en sa personne physique ou morale qui ne fût digne de son admiration, qu'elle avait été créée tout spécialement, avec ses infinies perfections, pour qu'elle devint l'objet de son culte et de toutes ses ferventes pensées.
"avec elle, se disait-il, ce serait pour moi le ciel sur la terre, une vie de bonheur exceptionnel, surhumain; jusqu'au bout, elle me tiendrait lieu de tout et je n'aurais jamais d'autre ambition que de lui plaire. Sans elle...
Il n'osait pas préciser, fût-ce en pensée, ce que serait sa pauvre existence si elle devait s'accomplir sans le secours, à son côté, de ce radieux ange gardien.
Rien que d'envisager cette éventualité, il se sentait vaciller et chavirer; le sol remuait sous ses pieds comme une mer instable, et des sueurs froides glaçaient son front.
Avec Eliette, sa vie serait une perpétuelle ascension dans une action de grâces envers la Providence, un effort constant pour se rendre digne de son grand bonheur.
(à suivre)



AVIS

L'honorable Antonio Barrette, Ministre du Travail, donne avis, par les présentes, conformément aux dispositions de la Loi de la convention collective (S.R.Q. 1941, chapitre 163 et amendements), que les parties contractantes ci-après mentionnées lui ont présenté une requête à l'effet de rendre obligatoire la convention collective de travail intervenue entre :

D'une part : La Chambre de Construction de Montréal, Inc. (Section de la fabrication en métal en feuilles);

Et, d'autre part : "Sheet Metal Workers International Association, Local 116"; pour les employeurs et les salariés de l'industrie et des métiers visés, suivant les conditions ci-après décrites :

1. Définitions : Pour les fins d'application de cette convention, les termes suivants ont la signification qui leur est ci-après donnée :

a) Le terme "chef d'équipe" désigne un mécanicien chargé de l'exécution d'un travail et qui a un groupe de salariés travaillant sous sa juridiction.

b) Le terme "mécanicien en métal en feuille" désigne tout salarié qualifié qui peut lire les plans et exécuter d'après les dessins toute opération relative à la fabrication du métal en feuille et des métaux similaires, sans aide ou surveillance.

c) **Soudeurs :** 1. Le terme "compagnon soudeur" désigne tout salarié possédant une connaissance complète de la soudure acétylène ou électrique de tout métal en feuille ou de métaux similaires et pouvant exécuter lui-même, d'après les plans et devis, toutes les opérations de son métier, sans aide ou surveillance.

Note : Un soudeur qualifié en vertu de l'article 25 des règlements en exécution de la Loi des appareils sous pression et approuvés par le Unifired Pressure Vessels Code, édition 1943, doit être considéré comme un compagnon-soudeur.

2. Soudeur-spécialiste : Le terme "soudeur-spécialiste" désigne un salarié possédant une connaissance de la soudure acétylène ou de la soudure électrique du métal en feuille et des métaux similaires et pouvant exécuter les opérations de son métier selon les instructions qu'il reçoit.

3. Le terme "soudeur en série" désigne tout salarié affecté à un travail de routine en soudure dont le taux de salaire est automatiquement majoré de la façon indiquée à l'article VII et qui est promu soudeur spécialiste après le 4ème semestre d'emploi.

d) **Machiniste :** 1. Le terme "compagnon machiniste" désigne tout salarié qualifié possédant une connaissance complète de la machinerie et pouvant exécuter sur plans et devis toutes les opérations de son métier.

2. Le terme "machiniste spécialiste" désigne un salarié possédant une connaissance complète de la machinerie et pouvant ajuster et opérer l'une des machines suivantes employées dans l'atelier : tour, fraiseuse, scie (do-all), machine à meuler, raboteur, machine à profiler et à façonner (à l'exception des machines manuelles et des machines

d'établi). Il doit être capable de travailler sur plans et devis et savoir se servir de la règle et du micromètre.

e) Le mot "outilleur" désigne tout salarié spécialisé dans la fabrication des poinçons, guides et outils. L'outilleur doit être capable de produire ces articles d'après les dessins ou esquisses en employant l'outillage régulier de l'atelier, sans aide ou surveillance.

f) Le terme "compagnon peintre" désigne tout salarié qui a toute l'expérience voulue pour peindre les métaux et autres matériaux de même nature, soit au pinceau, au pistolet ou par immersion et pour faire le nettoyage et la cuisson nécessaire. Il doit pouvoir préparer les couleurs et mélanger sa propre peinture et avoir été engagé spécifiquement comme peintre.

g) Le terme "peintre au pistolet" désigne tout salarié travaillant durant au moins 70% de son temps à peindre au pistolet et qui peut mélanger la peinture utilisée pour cette opération et prendre soin du pistolet.

h) Le mot "forgeron" désigne tout salarié capable d'exécuter le travail appartenant au métier de forgeron.

i) Les mots "préposé aux machines" désignent tout salarié capable de monter et d'ajuster sa machine pour les opérations ordinaires à exécuter et de voir au fonctionnement de sa machine d'une façon compétente. Les préposés à la cisaille mécanique, à la plieuse et découpeuse mécanique ou à la machine à rouler (roll forming) — à l'exception de la machine à ourler (lock former) Pittsburg — sont considérés comme préposés aux machines.

j) Les mots "assembleur" et "ouvrier spécialisé" désignent tous salariés qui peuvent exécuter toute opération d'après les instructions, lire les détails apparaissant sur les plans et exécuter des travaux requérant moins de compétence que ceux qu'exécutent les ouvriers qualifiés.

k) Le terme "ouvrier de la production" désigne tout salarié qui, ayant reçu l'entraînement nécessaire, exécute du travail ayant trait à la fabrication en série, lequel requiert moins d'expérience que celui des assembleurs et ouvriers spécialisés; tel salarié n'est pas requis de lire les détails sur les plans.

Par "fabrication en série", on entend une fabrication qui nécessite la répétition des mêmes opérations plusieurs fois durant la même journée.

l) Le terme "chef de groupe" désigne tout salarié qui n'est pas un mécanicien et qui est chargé de la direction d'un groupe d'hommes en vue de l'exécution d'instructions déterminées tombant sous le coup de sa propre classification ou d'une classification inférieure.

m) **Aides :** Les aides sont les salariés qui assistent et qui aident les ouvriers qualifiés appartenant à une classification supérieure à celle des ouvriers de la production.

n) **Apprentis :** Les apprentis sont des garçons ou jeunes gens de 16 à 21 ans; ils reçoivent un carnet d'apprentissage du Comité paritaire. Ce carnet doit être dûment rempli par les employeurs avec mention des périodes de travail dans le métier.

o) **Garçons :** Les garçons de 16 à 18 ans inclusivement peuvent être affectés à un travail de routine, aux taux établis pour les apprentis dans le paragraphe "i" de l'article VII, jusqu'à ce qu'ils at-

teignent le taux régulier des aides. Par travail de routine, on entend le travail des messagers, des commissionnaires ou autre occupation de semblable nature. Si un garçon est placé dans une autre classification, il doit être rémunéré en conséquence.

Les garçons autres que ceux affectés à un travail de routine ne peuvent, toutefois, dépasser en nombre le cinquantième des salariés de l'établissement.

p) **Divers :** Les salariés employés régulièrement comme expéditeurs, hommes d'entrepôts ou magasiniers doivent recevoir \$0.05 l'heure de plus que le taux minimum des aides. Le salarié en charge de ces départements doit recevoir \$0.15 l'heure de plus que le taux minimum des aides. Toutefois, les salariés employés temporairement à ces fonctions continuent de recevoir leurs taux réguliers de salaire.

q) Le terme "polisseur classe "A", désigne un salarié qui polit les métaux et alliages de formes variées sans en altérer la forme et les contours; prépare les colles et autres bases adhésives, choisit les différents abrasifs; forme et ajuste les meules en vue d'obtenir un rendement uniforme.

II. Juridiction territoriale : La juridiction territoriale de la présente convention comprend l'île de Montréal et un rayon de quinze (15) milles de ses limites.

III. Juridiction industrielle et professionnelle : a) La convention s'applique à tous les établissements s'occupant de la fabrication des produits de métal en feuille, y compris les opérations s'y rapportant. Les produits de métal en feuille comprennent tout matériel ou article fabriqué entièrement ou en majeure partie de métal en feuille d'une épaisseur variant de .0043 de pouce à 1875 de pouce. Le métal en feuille désigne l'acier et le fer ainsi que tout métal non-ferreux ou alliage, soit en ruban, soit en feuille ou sous toute autre forme dans les épaisseurs régies par le décret.

b) La convention ne s'applique pas aux établissements industriels ou aux salariés de ces établissements déjà régis par une convention collective de travail rendue obligatoire par décret en vertu de la Loi de la convention collective; elle ne s'applique pas non plus à la fabrication de poêles et fournaises par des fonderies reconnues comme telles ni à la construction de navires, d'avions ou à la fabrication des produits suivants : canettes en métal et ustensiles; chaudières et radiateurs électriques; réfrigérateurs et humidificateurs électriques pour usage domestique, lampes, appareils et accessoires électriques.

IV. Durée du travail : a) La semaine régulière de travail est de quarante-et-une (41) heures et quart. La durée journalière ne doit pas excéder huit heures et quart (8¼), sans détermination des heures de commencement et de cessation du travail.

b) **Déductions pour retard :** Horloge de présence à la minute : Une déduction de quinze (15) minutes est imposée pour tout retard excédant trois minutes par quart d'heure. Sur les horloges qui enregistrent les minutes, i.e. pour les retards de quatre (4) à dix-huit (18) minutes, la déduction est de quinze (15) minutes; pour les retards de dix-neuf (19) à trente-trois (33) minutes, la déduction est d'une demi-heure et ainsi de suite.

c) **Horloge de présence au dixième d'heure :** Dans les établisse-

ments où les horloges sont en usage les salariés doivent poinçonner leur temps dans les six minutes qui précèdent l'heure fixée pour le commencement du travail et dans les six (6) minutes qui suivent la cessation du travail. La déduction imposée pour les retards en regard de ce système est la suivante : quinze (15) minutes pour les retards d'un (1) ou deux (2) points (6-12) minutes et une demi-heure pour les retards de trois (3), quatre (4) et cinq (5) points (13-24-30) minutes.

V. Travail supplémentaire : a) Tout travail exécuté en plus de huit heures et quart (8¼) par jour et tout travail exécuté le samedi est considéré comme du travail supplémentaire.

b) Tout travail supplémentaire doit être rémunéré au taux de salaire et demi par rapport au salaire régulier.

c) Le double du taux de salaire régulier doit être payé pour tout travail exécuté les dimanches et les jours de fêtes suivantes : Le Premier de l'An, le Vendredi-Saint, le 24 mai, la Saint-Jean-Baptiste, la fête de la Confédération, la fête du Travail, le jour d'Actions de Grâce, le jour de Noël, ou tout autre jour désigné par une loi ou un décret pour remplacer l'une des fêtes ci-haut mentionnées.

Toutefois, à la demande de la majorité des salariés dans tout établissement et après entente avec l'employeur concerné, il est permis de remplacer le temps perdu à cause de telles fêtes par un nombre équivalent d'heures rémunérées au taux régulier au cours d'un ou plusieurs jours convenus mutuellement, pourvu que l'on obtienne l'approbation préalable du Comité paritaire intéressé.

VI. Congés payés : Le Premier de l'An, le Vendredi-Saint, le 24 mai, le jour de la Saint-Jean-Baptiste, la Confédération, la fête du Travail, le jour d'Actions de Grâce et Noël sont des congés payés aux taux réguliers aux conditions suivantes :

a) Lorsqu'un desdits jours de fête tombe un samedi ou un dimanche, le lundi suivant doit être observé comme un jour de congé payé.

b) Pour avoir droit aux congés, les salariés doivent avoir été au service de l'employeur depuis au moins 30 jours.

c) Pour avoir droit à la rémunération, il faut de plus que les salariés ne soient pas absents le jour ouvrable qui précède et celui qui suit le congé, exception faite, cependant, des absences causées par 1. un décès dans la famille même du salarié; 2. la maladie; 3. une permission écrite de l'employeur; et 4. la participation à un jury.

d) Les salariés requis de travailler l'un des jours ci-haut mentionnés doivent recevoir une journée complète de salaire au taux régulier en plus de la rémunération qu'ils auraient reçue s'ils avaient chômé.

VII. Salaires minima : Les taux minima de salaires suivants s'appliquent aux catégories de salariés ci-après énumérés. Aucune des dispositions de la convention ne peut avoir pour effet de réduire les taux horaires des salariés actuellement en vigueur.

Classifications :	Taux horaires minima
a) Compagnons :	
Mécanicien en métal en feuille	\$1.77
Chef d'équipe	1.82
Compagnon soudeur	1.77
Soudeur en série : 1er 12 mois	1.27

Soudeur en série : 2ème 12 mois	1.47
Soudeur spécialiste	1.56
Polisseur, classe "A"	1.63
Machiniste-spécialiste	1.56
Compagnon-machiniste	1.77
Outilleur	1.82
Peintre	1.67
Peintre au pistolet	1.48

b) Forgeron

c) Préposé au fonctionnement des machines

d) Assembleur et ouvrier spécialisé

e) Ouvrier de production

Après une année de service chez le même employeur

Après trois ans de service chez le même employeur

f) Aide

g) **Chefs de groupe :** Les chefs de groupe doivent recevoir \$0.10 l'heure de plus que le minimum établi dans le décret pour leur classification.

Les aides qui ont atteint le taux de \$1.32 l'heure peuvent être employés régulièrement comme "ouvrier de production", si l'employeur peut le faire.

h) Les apprentis tôliers doivent être rémunérés sur la base suivante :

Première année : 50% du taux du mécanicien;
Deuxième année : 60% du taux du mécanicien;
Troisième année : 70% du taux du mécanicien;
Quatrième année : 85% du taux du mécanicien.

i) Les garçons de 16 à 18 ans commencent à \$0.85 l'heure et reçoivent une augmentation de \$0.05 l'heure après chaque semestre de travail ininterrompu. Toutefois, lorsqu'ils atteignent leur 19ième année, ils doivent être classifiés comme aides et rémunérés comme tels.

j) **Divers : Taux horaires**

Conducteur de camion, magasinier, homme d'entrepôt, préposé à l'expédition et à la réception des marchandises

k) Les salariés faisant partie des équipes de nuit doivent recevoir \$0.07 de plus l'heure que les taux ci-haut mentionnés.

VIII. Taux pour équipes irrégulières : Un boni de cinq cent (\$0.05) l'heure doit être payé aux salariés des équipes irrégulières pourvu que la majeure partie du temps consacré à ces équipes tombe en dehors des heures régulières du travail quotidien de l'établissement ou de l'atelier visé.

IX. Vacances payées : a) Tous les salariés qui ont cinq ans ou plus de service pour le même employeur au 1er mai, ont droit à deux semaines de vacances payées à raison de 4% des heures régulières effectuées durant les 12 mois précédents, du 1er mai au 30 avril, au taux en vigueur le 1er juillet ou à la date de la prise des vacances, si ce dernier est plus élevé.

b) Tous les salariés qui ont un an ou plus de service pour le même employeur au 1er mai, ont droit à une semaine de vacances payées à raison de 2% des heures régulières effectuées durant les 12 mois précédents, du 1er mai au 30 avril, au taux en vigueur le 1er juillet ou à la date de la prise des vacances, si ce dernier est plus élevé.

c) Tous les salariés qui ont moins

(Suite à la page 19)

(Suite de la page 18)

d'un an de service pour le même employeur au 1er mai, ont droit à une rémunération de vacances équivalente à 2% des heures régulières effectuées pendant la période comprise entre le 1er mai de l'année précédente et le 30 avril de l'année courante, au taux en vigueur le 1er juillet de l'année courante ou à la date de la prise de vacances, si ce dernier est plus élevé.

d) Tous les salariés qui ont vingt ans ou plus de service pour le même employeur au 1er mai, ont droit à trois semaines de vacances payées à raison de 6% des heures régulières effectuées durant les 12 mois précédents du 1er mai au 30 avril, au taux en vigueur le 1er juillet ou à la date de la prise de vacances, si ce dernier est plus élevé.

e) A la cessation de leur emploi, les salariés doivent recevoir la rémunération pour vacances à laquelle ils ont droit en vertu des présentes dispositions ainsi que celle qu'ils ont gagnée par leur temps de service pendant l'année courante, calculée à compter du 1er mai jusqu'à la date à laquelle ils quittent le service de leur employeur.

f) La rémunération de vacances doit être remise au salarié avant son départ pour vacances.

g) L'employeur peut exiger que l'établissement soit fermé pour la période de vacances; il lui est loisible également d'échelonner les vacances de ses salariés en vue de maintenir un rendement continu. Dans ce dernier cas, il doit s'efforcer de plaire à ses salariés lorsqu'il s'agit de fixer la date de leurs vacances.

h) Les vacances doivent être prises entre le premier mai et le trente septembre. Toutefois, après entente entre l'employeur et le salarié, ce dernier peut prendre ses vacances après le trente septembre.

X. Apprentissage: a) La période d'apprentissage est de quatre (4) années; il faut que l'apprenti termine son apprentissage pendant cette période.

b) Dans le calcul de cette période de quatre (4) années, tout temps perdu par l'apprenti doit être compensé. A l'expiration de ladite période, si, selon l'employeur, l'apprenti ne s'est pas qualifié mécanicien, il peut être requis de travailler une période additionnelle ne dépassant pas six (6) mois.

c) Il peut y avoir un apprenti tôlier par deux mécaniciens de métal en feuille (tôliers) et la même proportion doit être observée dans le cas des machinistes et apprentis machinistes.

d) Les apprentis qui ont fréquenté une école régie par la Loi de l'enseignement spécialisé doivent recevoir un crédit proportionné à la durée de leurs études dans les métiers de métal en feuille et au résultat de leurs examens.

XI. Retenues: Les retenues sur les salaires, sauf celles requises par la loi, ne sont faites qu'à la suite d'une autorisation écrite du salarié.

XII. Classement: Le salarié est classifié par son employeur, lequel doit fournir à chaque salarié une carte de classement convenablement remplie et signée. Cette carte est fournie par le Comité paritaire. Au cas de désaccord, le salarié a l'opportunité de prouver qu'il est compétent pour exécuter le travail de la catégorie pour laquelle il se croit qualifié.

XIII. Grievs: Toute mécontentement relative au décret des salaires est soumise, par le Comité d'atelier, au surintendant de l'établissement; à défaut d'un règlement satisfaisant, le tout peut être soumis à l'em-

ployeur concerné. Dans le cas où l'employeur et le comité d'atelier ne peuvent s'entendre, le tout est soumis par écrit au Comité paritaire qui est chargé de la mise à exécution du décret.

XIV. Lors de la ratification de la présente convention le Comité paritaire existant, formé pour surveiller l'application du décret antérieur dans la juridiction territoriale déterminée par le présent décret, demeure en fonction et surveille la mise à exécution du présent décret jusqu'à ce qu'un nouveau comité soit formé. Ce nouveau comité succède à l'ancien et est investi de tous les actifs et droits dudit comité; il assume également toutes les dettes de l'ancien comité en vertu du décret antérieur.

XV. Durée du décret: Le décret sera valable à compter du jour de sa publication dans la Gazette officielle de Québec, et demeurera en vigueur pendant une période d'une année après cette date, sans reconduction.

Durant les trente jours à compter de la date de la publication de cet avis dans la Gazette officielle de Québec, l'honorable Ministre du Travail recevra les objections que les intéressés pourront désirer formuler.

Le Sous-Ministre du Travail,
GERARD TREMBLAY.
Ministère du Travail,
Québec, le 25 février 1956.

Les victimes sont identifiées

OTTAWA, 5. (PCF) — Les autorités du CARC ont annoncé hier soir les noms de trois des quatre aviateurs canadiens tués près de Benfeld, en France, vendredi lors de leurs chasseurs à réaction Sabre se sont écrasés dans une collision impliquant quatre appareils.

Les victimes identifiées sont John H. Adams, 24 ans, de Winnipeg, Frederick Karl Axtell, 24 ans, de London, Ont., et Edward Welters, 24 ans, de Kelowna, C.B.

Le nom du quatrième aviateur ne sera pas révélé avant que les parents aient été prévenus.

Le CARC a aussi annoncé que les funérailles des quatre Canadiens auront lieu à la base du CARC à Baden-Soellingen, en Allemagne, mardi. L'inhumation se fera au cimetière du CARC à Choloy, en France, dans la région de Metz.

Le soleil du pôle sud insupportable

LONDRES.—Le capitaine de l'expédition anglaise à l'Antarctique, rappelé à Londres par le ravitaillement des expéditionnistes, raconte que ces derniers souffrent de graves brûlures causées par le soleil. Les explorateurs doivent travailler de nuit à cause du soleil qui les plombe durant le jour et qui fait fondre la neige dans laquelle enfoncent les tracteurs. George Hemmen retournera au pôle sud en novembre prochain.

TOKIO. — Un accord est intervenu au sujet du rapatriement de 50 Japonais détenus en Corée septentrionale depuis la fin de la IIe Grande Guerre, suivant la Croix-Rouge.



LES JEUNES CLAUDE LANIER ET RAYMOND LAPOINTE seront parmi les scouts canadiens qui recevront des mains de M. Vincent Massey, gouverneur général et chef scout du Canada, des médailles pour exploits de sauvetage. Claude, que l'on voit ici à gauche, sauva la vie à deux jeunes enfants en danger de se noyer dans le lac St-François, près de Valleyfield. Raymond, à droite, ramena le corps inconscient d'un garçon de 7 ans et lui donna la respiration artificielle, quittant ensuite les lieux sans tambour ni trompettes.



A L'OCCASION DU SECOND ANNIVERSAIRE DE L'ATTENTAT par un groupe de fanatiques portoricains à la Chambre du Congrès américain, les cinq membres de ce corps gouvernemental, tous blessés sous les balles des rebelles, se sont réunis au Capitole, siège du gouvernement de Washington, pour un dîner commémoratif. Sur cette photo, on peut voir le groupe d'hommes d'état remerciant Dieu de les avoir épargnés. De g. à d.: MM. A.M. Bentley, B.F. Jensen, le Rév. B. Braskamp, aumônier du Congrès, et MM. K.A. Roberts, E. Davis et George Fallon.

Institutrice enlevée à la pointe du revolver

ST. CATHARINES, 5. (PCF) — La police ontarienne a dressé des barrières sur chacune des routes qui traversent la frontière dans la péninsule de Niagara, hier, après qu'une institutrice de Grimsby, 23 ans, eut rapporté qu'on l'emmenait de force dans une voiture portant des plaques d'enregistrement de la Georgie.

Mlle Nora Hurft, une Anglaise qui s'est établie au Canada il y a un an, avait déclaré au téléphone, plus tôt dans la journée, qu'elle était enlevée "à la pointe du revolver".

Un beau-frère de la jeune fille, M. J. Edwards, de Grimsby, prit aussitôt la route. Il força à s'immobiliser, à St. Catharines, la voiture dans laquelle se trouvaient sa belle-soeur ainsi qu'un nommé Howard Pruitt, un ancien aviateur de Détroit qui, peu après, était coiffé et accusé d'enlèvement.

Edwards a rapporté à cette occa-

siou qu'il avait déjà trouvé le couple dans une situation analogue tout récemment et qu'il avait préféré taire l'affaire.

AUCUNE ARME
Les policiers qui ont fouillé le véhicule de Pruitt n'y ont pas trouvé d'arme.

Mme Edwards, la soeur de Mlle Hurft, a déclaré de son côté que celle-ci devait rencontrer quelques heures plus tôt un ancien aviateur américain auquel elle avait été déjà fiancée et qui avait lui-même défrayé le voyage de sa soeur au Canada. Mlle Hurft aurait depuis changé ses projets matrimoniaux et remboursé les frais de transport.

Samedi soir, l'institutrice avait reçu de son ancien fiancé un appel téléphonique où il la conviait à le rencontrer dans un restaurant de Grimsby sous prétexte de lui remettre quelques objets personnels.



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le MERCREDI 28 mars 1956, des soumissions cachetées, adressées au soumissionnaire et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR RECONSTRUCTION DE QUAI, RIVIERE-AU-TONNERRE, COMTE DE SAGUENAY (P.Q.)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'ingénieur en chef du ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), au bureau de l'ingénieur régional, case postale 430, Québec (Q.), et case postale 129, station H, Montréal 25 (P.Q.), et au bureau de poste de Rivière-au-Tonnerre (P.Q.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère ou sur son équivalent et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'ingénieur en chef (P. & R.) ou par l'entremise du soumissionnaire, ou par l'entremise du bureau de l'ingénieur régional à Québec et Montréal (P.Q.), les bords et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de \$50, sous forme d'un chèque bancaire VISE ou d'un mandat-poste établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bords et le devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bords et le devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire,
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 21 février 1956.

On donne ici avis que ROSE-ANNA ROSE, épouse de PETER LESLIE STUART CROMBIE, de la cité et du district de Montréal, province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada à sa présente ou prochaine session pour demander un bill de divorce d'avec son époux PETER LESLIE STUART CROMBIE, de la cité et du district de Montréal, photographe, pour cause d'adultère.
Signé à Montréal, dans la province de Québec, ce 15e jour de février 1956.
ROSE-ANNA ROSE,
Requérante.

AVIS DE DEMANDE DE DIVORCE

On donne ici avis que GERALDINE ISABELLA JOHNSON, épouse de THOMAS MOLE, de la cité et du district de Montréal, dans la province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada à sa présente ou prochaine session pour demander un bill de divorce d'avec son époux THOMAS MOLE, de la cité et du district de Montréal, commis, pour cause d'adultère.
Signé à Montréal, dans la province de Québec, ce 14e jour de février 1956.

GERALDINE ISABELLA JOHNSON,
Requérante.

AVIS DE DEMANDE DE DIVORCE

Avis est par les présentes donné que HUGH OLIVER SEMPER, époux de MADELINE EMILY SUESS, de la cité et du district de Montréal, province de Québec, commis de livraison, s'adressera au Parlement du Canada, lors de la présente session ou de la suivante, pour un bill de divorce contre son épouse MADELINE EMILY SUESS, de la cité et du district de Montréal, pour cause d'adultère.
Daté à Montréal, province de Québec, ce 13e jour de février, 1956.

HUGH OLIVER SEMPER
requérant.

AVIS DE DEMANDE DE DIVORCE

SOYEZ AVISES que YVONNE ELIZABETH THURGARLAND BROUSSEAU, Secrétaire, de la Cité de St-Lambert, District de Montréal, Province de Québec, et demeurant actuellement dans la ville de Ste-Agathe des Monts, District de Terrebonne, Province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à sa session actuelle ou à sa prochaine session, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son mari, JOSEPH ARTHUR EDGAR LEO BROUSSEAU, gérant, domicilié et résidant dans la Cité de St-Lambert, District de Montréal, pour cause d'adultère.
Montréal, le 16 février 1956.

WALKER, CHAUVIN, WALKER,
ALLISON & BEAULIEU,
Procureurs de la requérante.
414 ouest, rue St-Jacques,
Montréal, Québec.

FINANCE et COMMERCE

Bourse de Montréal

Industriels en hausse. Gains atteignant un point.

Les industriels ont progressé dans des échanges modérément actifs, durant la matinée en place locale. Abitibi a monté de $\frac{1}{2}$, Great Lakes Paper, de $\frac{1}{2}$ et Price Brothers, de $\frac{1}{4}$ dans le secteur des papeteries. Les services publics se sont raffermis et Shawinigan a avancé de $\frac{1}{2}$ et Bell Telephone, de $\frac{1}{4}$. Parmi les métaux non ferreux, Aluminium a haussé de 1, International Nickel, de $\frac{1}{2}$, Noranda Mines, de $\frac{1}{4}$ et Consolidated Smelters, de $\frac{1}{4}$. Stelco a progressé de 1 parmi les métallurgiques. B-A Oil et Asbestos ont fléchi de $\frac{1}{4}$. Actifs mais inchangés étaient Canadian Vickers, Dominion Bridge, Fraser, Canadian Breweries et Cosco.

Des 275 émissions transigées vendredi, 75 ont haussé, 81 ont accusé des pertes et 119 n'ont pas varié. L'indice des valeurs a enregistré les gains suivants: banques, 0.03 à 52.45, services publics, 0.5 à 134.9, industriels, 0.2 à 302.5, papeteries, 21.70 à 1,455.37 et mines d'or, 0.25 à 79.44. Le virement a porté sur 93,800 valeurs industrielles et 1,345,281 actions minières et pétrolières.

	Haut	Bas	Chg.
4617 Abitibi	28 1/2	28	1/2
985 Algonia	101	100	100 1/2
616 Aluminium	110	107	110
240 Alumina 1/2 pr.	52 1/2	52 1/2	52 1/2
45 Ang Tel pr.	48	48	48
350 Argus	23 1/2	23 1/2	23 1/2
55 Argus \$2.40 pr.	54 1/2	54 1/2	54 1/2
784 Asbestos	41	40 1/2	41
135 Atlas	17 1/2	17 1/2	17 1/2
30 Bailey Selb pr.	26 1/2	26 1/2	26 1/2
10 Bank Mt	49 1/2	49 1/2	49 1/2
145 Bank C Nat.	40 1/2	40 1/2	40 1/2
260 Bathurst A	64	63 1/2	64
25 Bathurst B	42 1/2	42 1/2	42 1/2
396 Bell Tel	51 1/2	51 1/2	51 1/2
297 Braz	6 1/2	6 1/2	6 1/2
250 BA Bank Nat.	31	31	31
513 BA Oil	41 1/2	41 1/2	41 1/2
20 BC El 4 pr.	104 1/2	104 1/2	104 1/2
73 BC El 1/2 pr.	51 1/2	51 1/2	51 1/2
1175 BC Forest	17	16 1/2	17
900 BC P	38	38	38
290 BC Tel	51 1/2	51 1/2	51 1/2
180 Bldg Prod	38 1/2	38 1/2	38 1/2
415 Can Cement	33	32 1/2	32 1/2
20 Can Cement pr.	30 1/2	30 1/2	30 1/2
770 C Iron	34 1/2	34 1/2	34 1/2
42 C Steamship	31	30 1/2	30 1/2
150 C Bank Com.	46 1/2	46 1/2	46 1/2
425 C Brew	31 1/2	31 1/2	31 1/2
25 C Brew pr.	31 1/2	31 1/2	31 1/2
110 S Bronze	30	30	30
85 C Celanese	19 1/2	19 1/2	19 1/2
605 C Chem	9 1/2	9 1/2	9 1/2
60 C Cott pr	8 1/2	8 1/2	8 1/2
25 Cdn Oil	21 1/2	21 1/2	21 1/2
1230 C Oil	23 1/2	23 1/2	23 1/2
1300 C Oil vts	9	8 1/2	9
1575 C P R	33 1/2	33 1/2	33 1/2
1795 C Petrofin pr	25	24 1/2	25
2475 C Vickers	32	31 1/2	32
75 Cockshutt	7 1/2	7 1/2	7 1/2
5000 Comb Enter	10 1/2	10	10 1/2
440 Smelters	35	34 1/2	34 1/2
280 Cons Glass	31	31	31
25 Corby A	17 1/2	17 1/2	17 1/2
475 D Seagram	28 1/2	28 1/2	28 1/2
700 e-Dome Ex	780	780	780
1675 Dom Bridge	21 1/2	21 1/2	21 1/2
319 Dom Corset	13	13	13
30 Dom Frites	30	30	30
290 Dom Glass	41 1/2	41 1/2	41 1/2
1750 Dom Steel	29	29	29
50 Dom Stores	36	36	36
2505 Dom Tar	13 1/2	13 1/2	13 1/2
1825 Donohue	8 1/2	8 1/2	8 1/2
145 Dow	37	37	37
65 Du Pont	33	33	33
100 Dupuis	26 1/2	26	26
235 Eramel & H.	9 1/2	9 1/2	9 1/2
50 Pam Players	12	12	12
3790 Foundation	21 1/2	21 1/2	21 1/2
1590 Fraser	25	24 1/2	25
130 Galtineau	30 1/2	30 1/2	30 1/2
60 Gen Dynam	61	61	61
230 Gen Motors	44 1/2	44 1/2	44 1/2
25 Gen Sll War.	10 1/2	10 1/2	10 1/2
25 Gen Sll W pr.	96	96	96
1110 Great Lakes	46 1/2	46 1/2	46 1/2
385 Gypsum	63	62	63
2040 Home A	12 1/2	12 1/2	12 1/2
544 Home B	11 1/2	11 1/2	11 1/2
220 How Smith	40 1/2	40 1/2	40 1/2
125 How Smith pr	50	50	50
400 Hod Bay Min.	67 1/2	67 1/2	67 1/2
400 e-Husky	97 1/2	97 1/2	97 1/2
4910 Imp Oil	44	43 1/2	43 1/2
1285 Imp Tob	11 1/2	11 1/2	11 1/2
326 Ind Accept	53 1/2	53	53 1/2
125 Ind Acc \$2.25 pr	59 1/2	59 1/2	59 1/2
290 Inlan Cem pr.	15 1/2	15 1/2	15 1/2
5 Int Bronze	10	10	10
875 Int Nickel	82 1/2	82 1/2	82 1/2
79 Int Nick \$100 pr	130	130	130
985 Int Paper	119	119	119
19 Int Pete	32 1/2	32	32 1/2
1180 Int Pipe	33	32 1/2	33
60 Lang	19 1/2	19 1/2	19 1/2
50 Laura Record	19	19	19
50 Low St Lw Pw.	26	26	26
833 Macmillan B	45 1/2	45 1/2	45 1/2
5005 Massey	9 1/2	9 1/2	9 1/2
100 Massey pr	102 1/2	102 1/2	102 1/2
795 McGill	47 1/2	47 1/2	47 1/2
250 Mitch R A	12	12	12
309 e-Mitch R B.	260	260	260
100 Molsons A	27 1/2	27 1/2	27 1/2
875 Mt Locom	17 1/2	17 1/2	17 1/2
10 Norgran	22 1/2	22 1/2	22 1/2
10 Nat Drug	12	12	12
245 Nat Steel Car.	33	32 1/2	32 1/2
405 Noranda	56	56	56
510 Orlivie	45 1/2	45 1/2	45 1/2
25 P-se Hersey	82	82	82
5255 Placer	13	12 1/2	13
405 Powell River	57 1/2	57 1/2	57 1/2
150 Pow Corp	54	54	54
265 Price	57 1/2	57 1/2	57 1/2
75 Prov Transp	14	14	14
18 Que Power	28 1/2	28 1/2	28 1/2
475 Royal	62 1/2	62 1/2	62 1/2



M. HERMAN MAWHINNEY, qui vient d'être nommé vice-président de la Steel Company of Canada, Limited. Sa principale tâche consistera à mieux coordonner les activités de la compagnie dans sa division de l'est, et particulièrement à Montréal, annonce le président M. H. G. Hilton.

Bourse canadienne

4000 eAbiteca Lumber	90	90	90
150 Ang Cdn Pulp	46	46	46
710 Ang Nfld	12 1/2	12 1/2	12 1/2
2510 Brown Co	18 1/2	18 1/2	18 1/2
75 Can Sugar	24 1/2	24 1/2	24 1/2
25 Can Malt	60 1/2	60 1/2	60 1/2
350 Cdn Dredge	21 1/2	21 1/2	21 1/2
100 Cdn Marconi	6	6	6
2206 Cons Paper	35	35 1/2	36
100 Dom Log	24	24	24
290 Dom Okechote	35 1/2	35 1/2	35 1/2
100 Fanny Farmer	23 1/2	23 1/2	23 1/2
21 For Pow Sec	50	50	50
85 Ford Motor	122 1/2	122 1/2	122 1/2
40 Int Metals 'A'	34 1/2	34 1/2	34 1/2
900 Lamber 'A'	14	14	14
100 MacLaren Paper	89	89	89
19 Mercury Paper	185	185	185
125 Minn Ont Pap	35 1/2	35 1/2	35 1/2
235 Moore	42	41 1/2	42
35 N Que Pow	31	31	31
25 pr	52 1/2	52 1/2	52 1/2
40 Pembina pr	52	52	52
235 Que Tel	21	21	21
500 Superst	22	22	22
500 Traders Fin 'A'	64	63 1/2	64
650 Tr Mtn Oil Pipe	49	49	49
105 Union Gas	49	49	49
2400 eWainwright	400	325	400
1200 Waterman Pen	15 1/2	15 1/2	15 1/2
25 Wilson	8	8	8
12 Windsor Hotel	46	46	46

LES PETROLES, PETROLES e
 3500 Americanum 15 14 1/2 15
 390 Anacon Lead 310 305 305
 2600 Arcadia Nickel 174 170 172
 500 Arno Mines 9 1/2 9 1/2 9 1/2
 1100 Atlas Sulphur 19 19 19
 1500 Aumaque 26 1/2 26 26 1/2
 300 Barvue 135 135 135
 300 Beatrice R L 13 13 13
 500 Belle Chib 59 59 59
 1500 Belle Chib 59 59 59
 11000 Bonnyville Gils 67 67 67
 500 Boreal R M 94 94 94
 14000 Bouscadillac 34 31 34
 34800 Bouzan 191 188 190
 300 Burnt Hill 255 255 255
 300 Calalt Pete 75 75 75
 1250 eCalg Edmonton 25 1/2 24 1/2 25 1/2
 7300 eCalmet 18 18 18
 5915 eCamp Chib 25 1/2 24 1/2 25 1/2
 17000 Canada 145 130 132
 10000 Cda Admiral 42 42 42
 1200 eCdn Collieries 13 12 1/2 13
 3200 eCdn Devonian 370 355 370
 1000 eCdn Lathium 129 125 129
 1000 eCdn Lithium 14 14 14
 3500 eCartier Mal 11 10 1/2 11
 500 eCassiar Ash 845 845 845
 8000 eCentraque 14 13 13
 8350 eChib Ming 625 600 625
 17100 eChib Explor 145 135 142
 11300 eCleveland Cpr 104 102 104
 4500 eConro Dev 255 255 255
 7000 eCons Cent Cad 40 40 40
 27500 eCons Que Yel 87 75 84
 800 eCopper Cliff 370 365 370
 19500 eCortez Explor 9 1/2 9 1/2 9 1/2
 500 eCounarong 21 21 21
 100 eDome 14 14 14
 1000 eDonalda 50 50 50
 65000 eDuvan Ash 245 225 240
 600 eEast Sullivan 136 133 133
 500 eEast Sullivan 625 625 635
 2500 eEmpire Oil 32 1/2 32 32
 12500 eFab Metal 44 41 42
 500 eFano Ming 32 32 32
 27100 eFontana 21 20 20
 65000 eFraser Ltd 420 400 420
 37000 eFraser Ltd 35 30 32
 500 eGaspé Oil 17 17 17
 2500 eGrandine Oil 44 43 44
 2000 eGul Por Uran 15 1/2 15 1/2
 2000 eHeadway 143 142 142
 6000 eHeva Gold 12 12 12
 500 eHollinger 24 1/2 24 1/2
 5000 eHudson Rand 25 25 25
 134500 eIndian Lake 64 61 62
 4000 eIsle Uran 30 30 30
 6100 eIsrael Cont 180 170 180
 3200 eJardun Mines 23 23 23
 4400 eJoliet Que 127 114 127
 1000 eKenmayo 8 8 8
 14000 eKontiki Lead 30 29 29
 10000 eLandscape Cpr 18 17 18
 20500 eLithium Corp 170 168 168
 8100 eLorocourt 34 31 31
 50 eMcIntyre 94 1/2 94 1/2
 28500 eMerrill Island 375 335 370
 1000 eMogador 115 115 115
 4100 eMogador 115 115 115
 800 eMolybdenite 147 146 146
 6500 eMoupa Mines 9 8 1/2 9 1/2
 10000 eMontargy Ex 270 270 270
 200 eNat Explor 109 109 109
 2500 eN Formaque 16 1/2 16 1/2
 8500 eJacquet 47 43 47
 3500 eLafayette 75 75 75
 600 ePacific 135 135 135
 11900 eRoyran 410 395 410
 6000 eSantiago 13 1/2 13 1/2
 7000 eSpr Cousee 12 1/2 12 1/2
 6300 eVinray 30 29 30
 6500 eNocana 12 1/2 12 1/2
 1000 eNorthland 50 50 50
 34100 eObalisk 1945 69 63 63
 3500 eOkaita Pete 210 208 209
 12000 eOmnitrans 24 24 24
 1500 eOrcan 24 24 24
 500 ePacific Pete 13 13 13
 8100 ePanel Cons 176 170 175
 1000 ePhillips 75 75 75
 25000 ePit 28 1/2 28 1/2
 21500 ePore Urtine 31 30 31
 30000 eQue Chib 12 1/2 12 1/2
 6000 eQue Labrador 11 1/2 11 1/2
 1000 eQue Lathium 11 1/2 11 1/2
 5500 eQue Oil 10 9 9
 19500 eQue Smelting 60 56 57
 700 eQuemont 28 27 1/2 28
 500 eRayrock 205 205 205
 36000 eRed Crest 18 16 18
 7000 eSouth Dufault 45 45 45
 3000 eStadscona 45 45 45
 2000 eStandard 39 39 39
 1475 eSteep Rock 19 1/2 19 1/2
 200 eSullivan Cons 550 550 550
 60500 eTache 27 25 27
 25000 eTasin 22 20 22
 1000 eTidemont 70 65 65
 31400 eTrebort 40 36 27
 4000 eUdden 20 19 19
 5700 eValor Lithium 43 42 42
 6700 eVirginia Mng 200 205 200
 23200 eWeedon Pyr 65 63 65
 42500 eWendell 10 9 9
 1100 eWestborne Oil 74 74 74
 35100 eWestville 22 21 21
 1600 eWirrich 44 44 44

Bourse de New-York

Le marché progresse et les gains atteignent un point.

NEW-YORK, 5. (P.A.) — Le marché américain a débuté légèrement en hausse aujourd'hui à New-York. A la séance de vendredi dernier, les cours ont atteint un sommet de tous les temps, la moyenne de 65 valeurs a monté de 1.28 à 173.38; les pétroles, principalement, ont été en vedette.

Durant la matinée, les gains ont atteint environ un point et les reculs n'ont pas dépassé les petites fractions. Illinois Central Railroad a grimpé de 1/4 à 64%. Les paquets d'actions échangées comprenaient 4,200 American Airlines, en hausse de 1/4 à 24 1/2; 1,100 American Tobacco, en hausse de 1/4 à 77 1/2; 1,100 Chrysler, en hausse de 1/4 à 74 1/2; 1,000 Standard Oil of N.J., en hausse de 1/4 à 53 et 1,200 Aluminium Ltd, en hausse de 1/4 à 111 1/2.

Bourse de Toronto

TORONTO, 5. (P.C.) — Quelques valeurs sélectives, dans le groupe des cuprifères, ont dirigé un mouvement de hausse, durant la matinée, à la Bourse de Toronto. Maritimes a grimpé de 30 cents à \$4 et Kirkland-Hudson a monté de 24 cents à 90 cents. Merrill Island et Consolidated Halliwell ont aussi enregistré des gains.

Les industriels ont avancé légèrement sous la direction des raffineriers de pétrole, les papeteries et les services publics. Les gains se sont limités aux fractions. Calgary and Edmonton a avancé de 1/4 parmi les pétroles de l'Ouest à la hausse. Quelques valeurs d'uranium ont progressé dont Blue Rock et Greyhawk.

Le dollar canadien

NEW-YORK, 5. (P.C.) — Le dollar canadien a monté de 1-16 de cent à une prime de 5-32 pour cent par rapport à la devise américaine, aujourd'hui, au marché du change étranger à New-York. La livre sterling a baissé de 5-32 de cent à \$2.80 9-16. A Montréal, le dollar américain s'escomptait à 1-8 pour cent, à \$0.99 7-8 en fonds canadiens, inchangé avec la fermeture de vendredi. La livre sterling a baissé de 3-16 de cent à \$2.80 3-16.

Prix de l'or

LONDRES, 5. (P.C.) — Cote de l'once d'or fin en argent américain, aujourd'hui, sur le marché de l'or européen: \$34.98 à l'achat et \$34.99 à la vente. Le prix de l'once de Troyes à la bourse londonienne des lingots était de \$34.90 23-24 240 shillings, 4 1-4 pence.

Coup d'oeil sur le marché

Les échanges ont compté 8,103,884 actions, la semaine dernière, en place locale au regard de 9,038,000 une semaine plus tôt. L'indice des valeurs a enregistré les gains suivants: banques, 0.14 à 52.45, industriels, 3.1 à 302.5 papeteries 40.23 à 1455.37 et mines d'or, 0.48 à 79.44. Les services publics ont baissé de 0.5 à 134.9.

Le nombre de faillites commerciales dans le district de Montréal a été de 10 avec un passif de \$340,014 la semaine dernière contre 17 et \$376,273 pour la même période en 1955.

En février, les échanges ont porté sur 31,200,695 actions en place locale contre 27,106,613 en janvier et la valeur des transactions a atteint \$96,281,620 à rapprocher de \$87,368,641 le mois précédent.

Le nombre de logements commencés au cours du mois de novembre a été de 10,923, soit près de 12 p.c. de plus qu'en novembre précédent, (9,764.) Le nombre de logements terminés s'est élevé à 14,181 ou 26 p.c. de plus que les 11,246 de novembre 1954.

La production d'acier en décembre a été de 423,100 tonnes, une avance de près de 54 p.c. sur décembre précédent, de 275,100 tonnes.

Le total des obligations émises par les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux et les compagnies, en février, a totalisé \$40,785,249 à rapprocher de \$134,282,900 pour le même mois en 1955, selon un rapport de Wood, Gundy & Co. Pour les deux premiers mois, le total atteint \$244,443,549 contre \$254,641,270 pour la même période l'an dernier.

La valeur des prêts des banques à charte au Canada à la fin de novembre s'élevait à \$4,859 millions, en comparaison de \$4,180 millions un an plus tôt.

La hausse du prix du cuivre à 46 cents la livre n'a eu aucun effet marqué sur le marché et la demande pour ce métal est restée élevée la semaine dernière aux E.-U. Sur le marché libre de Londres, le cuivre se vend 52 1/2 cents la livre. Le zinc se vend 13.50 cents et le plomb, 16 cents la livre.

L'Association des quincailliers du Québec, affiliée à la Fédération du détail de la province, songerait à se dissoudre mais aucune décision n'a été prise par l'exécutif ou par les membres de l'organisation.



Forte production de céréales et aliments du bétail en '55

Par opposition à 1954, où la récolte avait été relativement médiocre, la production de la plupart des céréales et autres plantes pour l'alimentation du bétail au Canada a été bien supérieure à la moyenne l'an dernier. Cependant, la série pres que continue de récoltes abondantes enregistrées dans l'Ouest du Canada, pendant ces dernières années a provoqué une pénurie d'espace dans les élevateurs de campagne et élevateurs terminus.

La production de céréales ayant augmenté chez maints autres pays en 1955, les ressources mondiales des principales céréales se sont accrues encore. Estimée à 7.3 milliards de boisseaux, la production mondiale de blé de la campagne agricole 1955 dépasse d'environ 7 pour cent celle de la dernière campagne et n'est que légèrement inférieure au record de 7.4 milliards récoltés en 1952-1953.

Les approvisionnements disponi-

bles pour l'exportation et les exportateurs des quatre principaux exportateurs de blé à l'automne 1955 se chiffraient à environ 5 pour cent de plus qu'en 1954. Les approvisionnements plus considérables des principaux exportateurs de blé à l'automne 1955 se chiffraient à environ 5 pour cent de plus qu'en 1954. Les approvisionnements plus considérables des principaux pays exportateurs et de certains pays importateurs rendent l'écoulement du blé plus difficile mais, en dépit de cette contingence, on croit que les exportations de blé canadien se continueront à un rythme assez satisfaisant au cours de la présente saison de production.

Le total des approvisionnements du Canada en grain d'alimentation en 1955-1956 sont supérieurs d'environ 10 p. 100 à ceux de l'an dernier et dépassent d'environ 22 p. 100 la moyenne de dix ans. L'augmentation des approvisionnements de cette année provient en grande partie de l'augmentation très sensible des récoltes d'avoine et d'orge, d'une récolte exceptionnelle de maïs et quasi-exceptionnelle de quasi-exceptionnelle de grains mélangés. Toutefois, les besoins d'aliments du bétail seront vraisemblablement plus grands qu'en 1954-1955 à cause de l'augmentation de quatre pour cent dans le cheptel. On s'attend que les exportations de l'avoine et de l'orge se continueront à un niveau assez satisfaisant au cours de 1955-1956, bien que le total puisse ne pas atteindre les niveaux de 1954-1955. A cause de l'augmentation sensible des approvisionnements, et à cause de la contraction possible des exportations, il est probable que les stocks excédentaires d'avoine et d'orge au 31 juillet 1956 puissent accuser une augmentation en dépit des besoins domestiques accrus.

Tout indique en général, que les approvisionnements de fourrage et des principaux concentrés sont suffisants pour la présente année. La production de foin cultivé, principale et unique source de fourrage était plus élevée en 1954 dans toutes les provinces, à l'exception de l'Ontario. Bien que la sécheresse dans certaines parties de l'Ontario et du Québec ait nécessité une alimentation supplémentaire à la mi-été, les regains rapides des pâturages et la température clémente de l'automne ont réduit l'épuisement hors saison des approvisionnements de fourrages d'hiver. On s'attend que les approvisionnements de provendes et des compléments protéiques d'origine végétale et animale soient suffisants.

Rapport hebdomadaire du marché du bétail

Les prix des bovins étaient en général 50 cents plus élevés la semaine dernière. Les veaux étaient de 31 à 52 moins cher. Les porcs subirent des baisses de 50 à 75. Les agneaux et moutons sont demeurés à peu près stables.

Les arrivages de bovins étaient un peu plus nombreux que la semaine précédente mais comprenaient environ 700 têtes de moins que l'an dernier à pareille date. Les réceptions de l'Ouest se limitaient à un chargement de 24 bouvillons. La majorité des offres se formait de vaches de qualité commune à moyenne. Il y avait inclus environ 175 bouvillons, la plupart de qualité moyenne venant des provinces d'Ontario et Québec.

Lundi à l'ouverture, comme les arrivages étaient les plus légers enregistrés à date cette année, la demande était bonne et s'est maintenue ainsi toute la semaine. Les bouvillons, taures, vaches, et taureaux se sont vendus à des prix en général 50 cents plus élevés spécialement sur les classes de qualité inférieure qui ont enregistré la plus forte partie du gain.

Bouvillons mélangés moyens et bons \$18 à \$18.50, moyens \$16 à \$18, communs \$12 à \$16. Taures-moyennes \$13 à \$15, quelques-unes de meilleure qualité jusqu'à \$16, communes \$10 à \$13.

Les bonnes vaches, la plupart de type laitier, se vendaient de \$11.50 à \$12.50, quelques-unes \$13, moyennes \$10.50 à \$11.50, communes \$8.50 à \$10.50, très communes \$8.50 à \$10, quelques-unes aussi bas que \$7.50.

Bien qu'à l'ouverture les veaux de lait se vendaient aux mêmes prix qu'à la fermeture la semaine précédente, ils rapportaient de \$1.00 à \$2.00 de moins. Au moment de la rédaction de ce rapport, les veaux de lait se vendaient seulement à \$25.00 les 100 lbs. Les prix payés sur les veaux de lait bons et choix variaient de \$25.00 à \$27.00, quelques-uns vendus à bonne heure lundi ont atteint \$28.00, les moyens \$19.00 à \$24.00, communs \$14.00 à \$19.00, légers communs aussi bas que \$10.00. Les veaux d'herbe étaient généralement stables de \$12.00 à \$13.50, quelques-uns aussi bas que \$11.00. Veaux d'un an \$9.00 à \$11.00.

Sur le marché de l'Ouest, les porcs se sont vendus à 50 cents de moins, soit \$23.50 catégorie A, avec un lot à \$24.50. Sur le marché de l'Est, les porcs valaient \$1.00 de moins rapportant \$23.00 catégorie A, quelques lots \$23.50. Les truies étaient stables de \$15.50 à \$16.00, quelques truies légères \$18.00 au marché de l'Est.

Les quelques agneaux offerts se sont vendus pour la plupart à \$18.00. Les moutons variaient de \$6.00 à \$12.00.

Décès à 71 ans de M. S. Lachambre

SAINT-OURS, 5. — M. Salem Lachambre, de St-Ours, est décédé à l'âge de 71 ans et 6 mois. Outre son épouse, née Rosalma Bonin, il

laisse deux frères et une sœur: MM. Dorius Lachambre, de St-Ours; Albert, et Mme Arthur Charon (Eva) St-Denis.

Les funérailles ont eu lieu en l'église paroissiale. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Elie Renaud, curé de la paroisse, et le service fut chanté par M. l'abbé Wilfrid Milette, vicaire, assisté de

MM. les abbés Elie Renaud et Joseph Bourgault, comme diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient MM. Joseph Cardin, Armand Arsenault, Albert et Arthur Dufault, Raoul Bonin, G.-Etienne et Aldéric Fredette, Sergius Lamoureux, Léonidas Lafond, Aimé Leblanc, Alfred Laperle et Albert Debiols.



La Cité de Montréal

Émission d'obligations: \$15,000,000

DEMANDE DE SOUMISSIONS

La Cité de Montréal (ci-après appelée "la Cité") demande par les présentes des soumissions pour l'achat de \$15,000,000 montant en principal de ses "Obligations en série, Emission 1956 pour travaux publics" (ci-après appelées les "obligations"), en coupures de \$1,000 chacune, payables en monnaie légale du Canada, aux dates, en montant en principal et aux taux d'intérêt détaillés dans la cédule de la description des obligations suivantes:

"Obligations en série, Emission 1956 pour travaux publics"

Date d'échéance 1er novembre	Taux d'intérêt %	Montant en principal
1956	3½	\$ 460,000
1957	3½	470,000
1958	3½	480,000
1959	3½	490,000
1960	3½	500,000
1961	3½	510,000
1962	3½	520,000
1963	3½	550,000
1964	3½	580,000
1965	3½	610,000
1966	4	640,000
1967	4	670,000
1968	4	700,000
1969	4	750,000
1970	4	800,000
1971	4	850,000
1972	4	900,000
1973	4	950,000
1974	4	1,000,000
1975	4	2,570,000

Plus les intérêts courus à compter du 15 mars 1956.

Les obligations sont rachetables, au gré de la Cité, en totalité, ou en partie par tirage au sort, à toute date d'échéance d'intérêt antérieure à l'échéance, sur préavis de pas moins de 30 jours ni de plus de 60 jours, à leur valeur nominale et les intérêts courus jusqu'à la date de rachat, plus, au cas où telle obligation est rachetée plus de douze mois avant la date d'échéance indiquée, une prime de ¼ de 1% de ce montant en principal pour chaque période successive complète de douze mois au cours de la période commençant à la date fixée pour le rachat et s'étendant jusqu'à la date d'échéance spécifiée dans telle obligation, pourvu que la prime payable n'excède en aucun cas 2% du montant en principal.

Les "Obligations en série, Emission 1956 pour travaux publics" seront émises: \$4,000,000 en vertu du règlement 2025 amendé par les règlements 2027, 2052, 2140 et 2255 de la Cité; \$500,000 en vertu du règlement 2073 amendé par les règlements 2109, 2142 et 2163 de la Cité; \$100,000 en vertu du règlement 2078 amendé par le règlement 2144 de la Cité; \$2,500,000 en vertu du règlement 2108 amendé par le règlement 2145 de la Cité; \$3,000,000 en vertu du règlement 2161 de la Cité et \$4,900,000 en vertu du règlement 2233 de la Cité.

Le produit de la vente des "Obligations en série, Emission 1956 pour travaux publics", à l'exclusion de l'intérêt couru, servira à payer ou à rembourser le coût des travaux exécutés, en voie d'exécution et à exécuter en vertu des règlements 2025, 2073, 2078, 2108, 2161 et 2233 de la Cité et leurs amendements.

Les soumissions doivent être pour l'achat de la totalité des obligations de cette émission.

Les soumissions doivent spécifier le taux effectif d'intérêt et le prix à payer à la Cité pour toutes les obligations. Le paiement doit être fait en monnaie légale du Canada, à Montréal, et la livraison sera faite à Montréal le 4 avril 1956.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque ou de chèques visés d'un montant total de \$150,000 constituant un dépôt de 1% du montant en principal des obligations payables à Montréal en monnaie légale du Canada et émis à l'ordre de la Cité.

Dans le cas d'une soumission faite par un groupe de soumissionnaires, ces derniers seront conjoints et solidaires et chaque membre du groupe devra signer la formule montrée en annexe "A" de la formule de soumission. La soumission doit être faite sur une formule et remise dans une enveloppe fournie par la Cité, au Bureau du Comité exécutif de la Cité, Salle 212, Hôtel de Ville, Montréal 1, P.Q., avant 11 heures du matin, heure normale de l'Est, le 14 mars 1956.

Des copies des règlements 2025, 2027, 2052, 2073, 2078, 2108, 2109, 2140, 2142, 2144, 2145, 2161, 2163, 2233 et 2255 de la Cité, la formule de soumission, l'enveloppe de soumission, les formules des obligations temporaires et des obligations définitives avec coupons, la cédule de la description des obligations et tous les renseignements nécessaires relatifs à la situation financière de la Cité peuvent être obtenus, sur demande, du Greffier de la Cité, Hôtel de Ville, Montréal 1, P.Q.

Aucun soumissionnaire ni aucune personne ou maison d'affaires affiliée à tel soumissionnaire ne peut participer à une autre soumission pour les obligations.

Toutes les soumissions seront ouvertes par le Comité exécutif de la Cité à une séance qui sera tenue en la Salle 212, Hôtel de Ville, Montréal 1, P.Q., Canada, à 11 heures du matin, heure normale de l'Est, le 14 mars 1956. Chaque soumissionnaire peut être présent ou représenté à l'ouverture des soumissions.

Sujet au droit de la Cité de rejeter toutes les soumissions, la Cité acceptera la soumission qui comportera le taux effectif d'intérêt le plus bas pour les obligations.

Les soumissions seront acceptées ou refusées avant une heure de l'après-midi (heure normale de l'Est), le 14 mars 1956. Si deux soumissions ou plus spécifient le même taux effectif d'intérêt le plus bas, la Cité pourra, à sa discrétion, accepter l'une quelconque de ces soumissions.

Si une soumission n'est pas acceptée, la Cité retournera immédiatement au soumissionnaire le chèque ou les chèques déposés avec telle soumission.

Si une soumission est acceptée, le chèque ou les chèques déposés par le soumissionnaire adjudicataire seront retenus sans intérêt en acompte sur le prix d'achat des obligations.

La Cité paiera toutes les dépenses de préparation, d'émission, d'exécution et de livraison des obligations temporaires et définitives et d'échange des obligations temporaires pour les obligations définitives. Elle fournira tous les documents requis et nécessaires pour établir la validité de l'émission et l'autorité en vertu de laquelle la Cité fait cette émission et fournira tous les états financiers et autres renseignements nécessaires à l'offre au public des obligations au Canada.

Tous les autres détails relatifs aux conditions de la vente des obligations et aux engagements respectifs de la Cité et des soumissionnaires sont contenus dans la formule de soumission ci-dessus mentionnée.

Hôtel de Ville,
Montréal, le 3 mars 1956

LA CITE DE MONTREAL
Charles-Edouard Longpré
Greffier de la Cité

Fruits et légumes au marché Bonsecours

Prix payés par les marchands de légumes au marché Bonsecours, jusqu'à 9 h. 30 de l'avant-midi. Ces prix s'entendent sans les contants et nous sont fournis par le service de l'horticulture, division de l'inspection, ministère provincial de l'agriculture, 424e place Jacques-Cartier, Montréal.

Pommes — Mar. tranquille, McIntosh "C" 1.75-2.25, Fameuses "C" 55-75c le minot.

Ail — Mar. tranquille, 3.00-3.25 la doz. de tresses.

Betteraves — Mar. inc. lavées 1.25/50-lb.

Carottes — Mar. ferme, de 1.50 à 2.00 pour 50-lb.

Choux — Mar. irr. verts 1.50/50-lb. rouges, savoy & chinois 90-1.00 la doz.

Navets — Mar. inc. 1.50-1.75/50-lb.

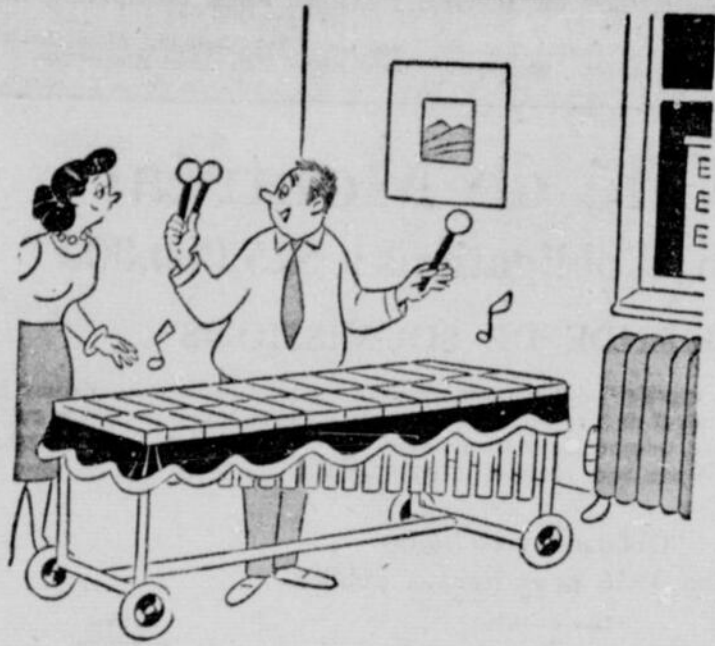
Oignons — Mar. ferme, type espagnol 2.25-2.50, petits oignons à mariner 1.25-1.75/50-lb.

Panais — Mar. inc. 2.00 le minot.

Poireaux — Mar. tranquille gros 50-60c, petits 35-40c la doz.

Salsifis — Mar. inc. 1.25 la doz. de ppts.

RIONS UN PEU



—J'ai pris le goût du xylophone en frappant sur le calorifère pour obtenir de la chaleur.

TRAVERS AMUSANTS

Département des homicides justifiées : Votre mari à qui vous montrerez une robe qui vous a coûté une fortune et qui ne dit rien du tout.



Remarques-tu quelque chose ?

Euh ! Des nouveaux rideaux ?

2 semaines de sa-va-re.

Mais quand vous portez une vieille robe de trois ans...



Hé ! Où as-tu pris cette jolie robe ? Elle te va à merveille.

Le besoin

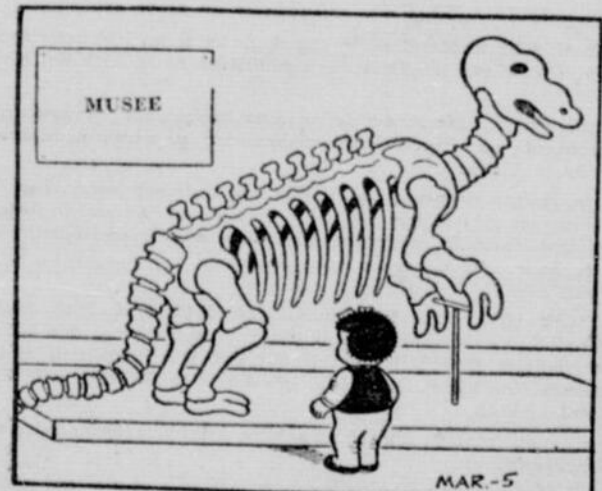
LE FANTÔME

Un secours inattendu



PHILOMÈNE

Philomène a éternué



JOS BRAS-DE-FER

Steve a un hélicoptère



Il est à moi. Je l'ai acheté avec ma bourse ! N'est-il pas beau ? Je suis pilote licencié, tu sais !

TARZAN

Tarzan s'explique



Le chef des Indigènes hésita: "Très bien, dit-il, mais que les dieux vous protègent si vous mentez!"



Le Coin BRIDGEURS

Le contrat ce manche à coeur demandé par l'équipe Nord-Sud de la donne suivante est plutôt optimiste. Toutefois, les défenseurs du- rent jouer serré pour faire chuter le déclarant.

Donneur: Nord
Est et Ouest vulnérables

Nord			
♠	R D		
♥	7 5		
♦	A 10 9 8		
♣	9 7 5 4 3		
Ouest		Est	
♠	9 8 5 3	♥	A V 6 2
♥	A 6 3	♦	9 8 2
♦	R 7 5 2	♣	D 6 4 3
♣	R V	♠	D 8
Sud			
♠	10 7 4		
♥	R D V 10 4		
♦	V		
♣	A 10 6 2		

Les déclarations:

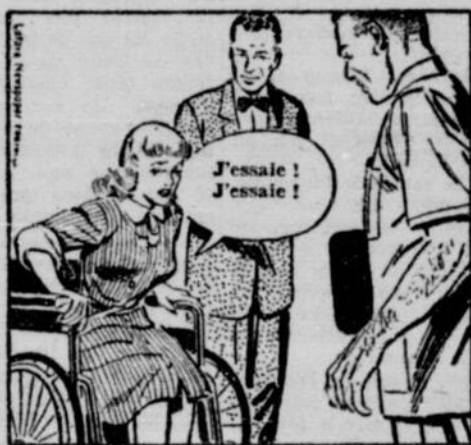
Nord	Est	Sud	Ouest
1-♠	1-♥	1-♥	1-♠
2-♣	2-♠	2-♥	2-♠
3-♠	3-♣	3-♣	3-♠
3-♠	4-♥	4-♥	3-♠
3-♠	4-♥	4-♥	3-♠

Ouest entama de son trois de pique, sur lequel Sud fit jouer la dame du mort, Est ne joua que le six, refusant ainsi de prendre la levée de son as. Le déclarant fit jouer le cinq du mort et le couvrit du dix de sa main, mais Ouest, tout comme son partenaire avait fait pour les piques, refusa de prendre la levée.

Si l'un ou l'autre des adversaires du déclarant avait joué son as sur le premier coup de la couleur, le contrat aurait été réussi. Contre cette défense, toutefois, le déclarant ne put s'éviter de chuter d'une levée, une coupe, à pique, indispensable à la réussite du contrat, se volatilisa. Alors, Sud perdit un pique, un coeur, un trèfle et un carreau.

DR GUY BENËT

Jeanne marchera-t-elle?



JEANNINE ET PATAUD

La petite Pat rumine



SCAMP

Pas celui-là!



ROBERT L'INTREPIDE

Il saignait comme un boeuf



Eviter les bains forcés

Il paraît qu'un bain froid tous les matins conserve la jeunesse. La Ligue de Sécurité de la Province de Québec conseille cependant de ne pas rechercher cette fontaine de Jouvence dans les bains forcés que l'on peut prendre en se promenant sur la glace qui couvre encore les lacs et rivières, mais qui n'est pas toujours aussi solide qu'on pense. Tous les ans, des personnes se noient parce qu'elles se sont aventurées sur la glace des lacs et rivières, soit à pied, avec un cheval ou même en automobile. Tous les ans, la Ligue de Sécurité recommande la prudence, mais ces appels ne sont pas entendus. Nous sommes rendus maintenant à la période de l'année où il faut y songer deux fois avant de s'aventurer sur cette glace. Si vous voulez prendre un bon bain d'eau froide, faites-le de préférence à la maison.

Salle paroissiale détruite par un incendie à Lévis

QUEBEC, 5 — (PCF) — Une salle paroissiale de trois étages a été détruite par les flammes, samedi soir, à Lévis. Il s'agit de la salle de la paroisse Notre-Dame. Personne n'a été blessé dans le désastre, mais une quinzaine de personnes ont dû être évacuées de logements avoisinants.

Un désespéré escalade le pont Jacques-Cartier

Il est sauvé par les pompiers

Un homme qui avait escaladé la structure du pont Jacques-Cartier, au-dessus de la rue Notre-Dame, et qui s'y est poignardé à trois reprises, a été secouru par deux pompiers, hier matin.

Ces pompiers, Eugène Labreche, 34 ans, et Archibald Belzil, 30 ans, ont dû d'abord convaincre le malheureux de jeter son arme en bas avant de l'attacher à une échelle et de le descendre en lieu sûr.

L'homme, qui a été identifié comme Armand Papisidero, 31 ans, 1051, rue Cartier, saignait à profusion lorsqu'il a été transporté à l'hôpital Saint-Luc, où on a dû lui faire six points de suture pour refermer ses blessures.

Les autorités médicales de l'hôpital rapportent, ce matin, qu'il est hors de danger, mais il est continuellement sous la garde d'un policier afin de l'empêcher de tenter à nouveau à s'enlever la vie.

LA CAUSE

Les détectives de l'escouade des homicides qui ont enquêté sur cette affaire nous déclarent que cette tentative de suicide a suivi une dispute qu'il avait eue avec une amie et sa sœur, au cours d'une beuverie.

Papisidero a été aperçu au moment où il se trouvait agrippé à la structure, à environ 20 pieds au-dessus de la voie carrossable du pont. Il était environ neuf heures, hier matin, et il est demeuré ainsi suspendu pendant environ 50 minutes.

LE SAUVETAGE

Les agents de la Commission du

port de Montréal et les policiers provinciaux et municipaux se sont rendus sur les lieux, mais personne ne semblait pouvoir le convaincre de descendre lorsqu'on a demandé de l'aide aux pompiers. Le capitaine Georges Teasdale, du service des incendies, a ordonné, dès son arrivée sur les lieux, qu'une échelle soit montée. C'est ainsi qu'on a pu se porter à son secours avant qu'il ne plonge d'une hauteur de quelque 150 pieds sur la rue Notre-Dame.

Les pompiers Labreche et Belzil ont alors grimpé aussi rapidement que possible et, lorsqu'ils sont arrivés au désespéré, il s'était déjà poignardé. Il fut impossible aux deux membres du service des incendies de s'approcher du malheureux pendant plusieurs minutes, car Papisidero les menaçait avec son couteau. A plusieurs reprises, il a tenté de s'infliger d'autres blessures, mais il ne paraissait plus en avoir la force. Pendant quelques minutes, qui ont paru interminables tant aux deux pompiers qu'à la foule massée en bas de l'échelle, les sapeurs ont entretenu une conversation avec le désespéré qui, finalement, a laissé tomber son arme. Le pompier Labreche l'a alors saisi et, pour l'empêcher de tenter à nouveau de se donner la mort, les deux hommes l'ont solidement attaché à l'échelle. Il a donc été descendu et dirigé vers l'hôpital.

★★Une paix fondée...

(Suite de la 1ère page)

Les déclarations du secrétaire d'état canadien aux Affaires extérieures M. Lester-B. Pearson concernant un programme de coopération économique pour l'Otan.

L'ITALIE S'AFFIRME

Le président Gronchi a dit à ses compatriotes que "nous savons maintenant l'Italie capable d'autre chose que de sa grandeur passée" en insistant sur le fait que la volonté des Italiens à régénérer leur patrie qui avait la réputation d'un pays où régnait le paupérisme, pour en faire une des grandes puissances internationales.

Il avait été présenté par l'ambassadeur italien au Canada, M. Sergio Fenoaltes, aux centaines de Canadiens d'origine italienne qui emplissaient à craquer la salle paroissiale de St-Antoine, paroisse que le diplomate décrit comme un morceau de la patrie italienne en terre canadienne. Il souligna que 140 000 Italiens ont émigré au Canada depuis la fin de la guerre et que deux pour cent seulement d'entre eux sont retournés en Italie. Les autres sont devenus des Canadiens bien adaptés à leur pays d'adoption, sans pour cela renier leurs origines.

A LA MESSE AVEC SES COMPATRIOTES

Auparavant le président italien et Mme Gronchi ainsi que les membres de sa suite, dont le ministre des Affaires étrangères, M. Gaetano Martino et Mme Martino ont assisté à la messe de la modeste église de St-Antoine de Padoue. Accueillis à l'église au milieu des vivats de la foule dans la rue, ils furent reçus par le prier de l'Ordre des Servites de Marie, le R. P. Jacques Coderre, ainsi que par le R. P. Jérôme Ferraro, un Canadien d'origine italienne, qui a célébré la messe et prononcé le sermon de bienvenue en italien. Le président et Mme Gronchi prirent place dans le chœur de l'église où l'archevêque d'Ottawa, S. E. Mgr M.-Joseph Lemieux, O.P., était représenté par le vicaire général de l'aumônerie militaire, Mgr C.-E. Beaudry, tandis que le maire d'Ottawa avait comme représentant, le commissaire Paul Tardif.

LA MISSION DES COLONIES ITALIENNES

A cette rencontre avec ses compatriotes, le président Gronchi dé-

crivit le nouveau monde comme la seconde patrie des Italiens, le chef d'Etat fut particulièrement acclamé lorsqu'il expliqua comment les colonies italiennes contribuent à faire tomber les barrières qui s'élèvent entre les pays pour en venir à ne former qu'une seule et grande nation humaine où l'idée même de guerre deviendrait impensable.

Le président de la république italienne qui a dit vouloir s'adresser à ses compatriotes non à titre de chef d'Etat mais à titre de frère, a d'autre part, affirmé que "ce n'est pas moi qui ai été reçu ici avec tant d'honneur, mais c'est mon pays." Surnommé l'orateur à la voix d'or, M. Gronchi a fait couler les larmes de plusieurs Italiens âgés, qui retournaient à travers ses vibrantes paroles un peu de la patrie.

AVEC LES ITALIENS DE MONTREAL

Dans l'après-midi M. Gronchi a rencontré les délégations italiennes venues de Montréal, Toronto et Hamilton. Après avoir serré la main à tous les membres des délégations, qui lui furent présentés par les consuls italiens des deux grandes villes canadiennes, il leur a également parlé du rôle qui incombe à chaque Italien pour faire apprécier sa patrie ici sur le continent américain.

M. Gronchi a donné l'assurance à ses compatriotes que ses pourparlers à Washington ont été couronnés de succès. Il a dit ses espoirs que les nations occidentales s'achemineraient vers une paix fondée sur le travail et la coopération. Il trouve réconfortant de constater l'exemple de travail et de tenacité donné par les immigrants italiens et tout le peuple italien.

C'est M. Francesco de Rege, consul d'Italie dans la métropole, qui a présenté les Montréalais d'origine italienne, parmi lesquels on remarquait M. Louis Tondi, président du centre d'assistance aux immigrants italiens; M. Antonio Capobianco, président de l'association des hommes d'affaires canadiens-italiens; M. Jacques Tozzi, conseiller municipal; M. Donald Safolio, président de la Casa d'Italia; M. Sylvio Violanti, marguillier de la paroisse Notre-Dame de la Défense; M. G. d'Andrea, professeur à l'université McGill; M. Andrea Volentino, représentant du tourisme italien; M. Ferdinand Biondi, président du cercle Dante Alighieri, etc.

RECEPTIONS OFFICIELLES

En outre de ses rencontres avec ses compatriotes, M. Gronchi a

participé à de nombreuses réceptions officielles, samedi après-midi au parlement canadien.

Le soir, il fut l'hôte d'honneur à un dîner d'état offert par le gouverneur général. Dimanche, M. Gronchi a lui-même reçu ses hôtes canadiens à un dîner et une réception.

Il doit quitter Ottawa cet après-midi à 4 heures 15 à bord d'un avion américain pour se rendre d'abord à Détroit. Il doit prolonger son séjour aux Etats-Unis jusqu'au 15 mars et se rendre jusqu'à San Francisco avant de revenir à New-York d'où il retournera en Italie.

★★Un autre incendie...

(Suite de la première page)

étaient construits de papier pressé apposé sur des lattes. Le jury, au cours de l'une des enquêtes de la semaine dernière, a recommandé l'interdiction de l'utilisation de papier pressé dans la construction des maisons.

Un troisième occupant, M. Joseph Bertrand, la seule autre personne dans la maison au moment de l'incendie, s'est enfui par une fenêtre du deuxième étage.

Le corps de Mme Strong a été trouvé sous une fenêtre. Les pompiers ont déclaré que la femme pesait plus de 200 livres et n'a pu passer par la fenêtre.

On ignore la cause de l'incendie, mais les pompiers ont noté que la partie la plus endommagée de la maison se trouve dans le voisinage des escaliers et de la chaufferie à l'huile. Apparemment, l'escalier conduisant de l'étage à la porte d'en avant fut immédiatement coupé par les flammes.

Les pompiers, munis de l'équipement de quatre postes, luttèrent avec acharnement contre le feu. En un rien de temps, les flammes envahirent la maison et en menacèrent une semblable à deux pieds seulement de distance.

Bertrand sauta sur le chapeau

Le président Syngman Rhee choisi de nouveau candidat

SEOUL, 5. (PCF) — Le parti libéral de la Corée du sud a choisi, aujourd'hui, le président Syngman Rhee comme candidat à un troisième mandat. Le vieux président — il est âgé de 80 ans — a répondu qu'il ne désire pas se présenter de nouveau, mais les observateurs sont convaincus qu'il s'agit là d'un geste politique plutôt que d'un refus catégorique.

M. Rhee a été choisi à l'unanimité par les quelque 800 délégués à la convention tenue en prévision du scrutin du 15 juillet prochain. Les libéraux ont nommé M. Lee Ki Pong, président de l'Assemblée nationale, comme candidat à la vice-présidence.

Le président a informé ses partisans qu'il ne veut plus briguer les suffrages, mais sa déclaration ne rejette pas carrément l'offre qu'ils lui ont faite. M. Rhee a dit: "Je ne veux pas briguer les suffrages pour obtenir un troisième mandat. Je suis sur le point de terminer mon deuxième. Je veux me retirer et aider un meilleur homme que moi. Je suis âgé de 80 ans et, bien que je sois encore capable d'accomplir la tâche, j'es-

d'une galerie avant d'atteindre le sol. Il donna l'alerte en se rendant chez son voisin, M. Patrick Daley. Ce dernier appela les pompiers et fit sortir sa femme et leurs six enfants de leur propre maison menacée. Le feu se communiqua au toit, mais ne se répandit point.

Le printemps dernier, M. Daley avait remplacé les bardeaux de cède de sa toiture par des bardeaux d'asphalte. C'est ce qui sauva sa maison de la destruction.

père qu'un homme plus vigoureux que moi se présentera."

M. Rhee a ajouté que son pays demeure toujours divisé et qu'il s'en sent responsable.

En dépit de cette déclaration, on croit que M. Rhee acceptera la candidature à la présidence. La plupart des observateurs sont d'opinion qu'il n'aura pas de difficulté à se faire réélire. On prédit que le parti démocrate de l'opposition ne prendra même pas la peine de désigner un candidat à la présidence lors de sa convention à la fin du mois ou au début d'avril.

L'intérêt sera surtout concentré sur l'élection à la vice-présidence, car le nouveau vice-président deviendra probablement le successeur de M. Rhee.

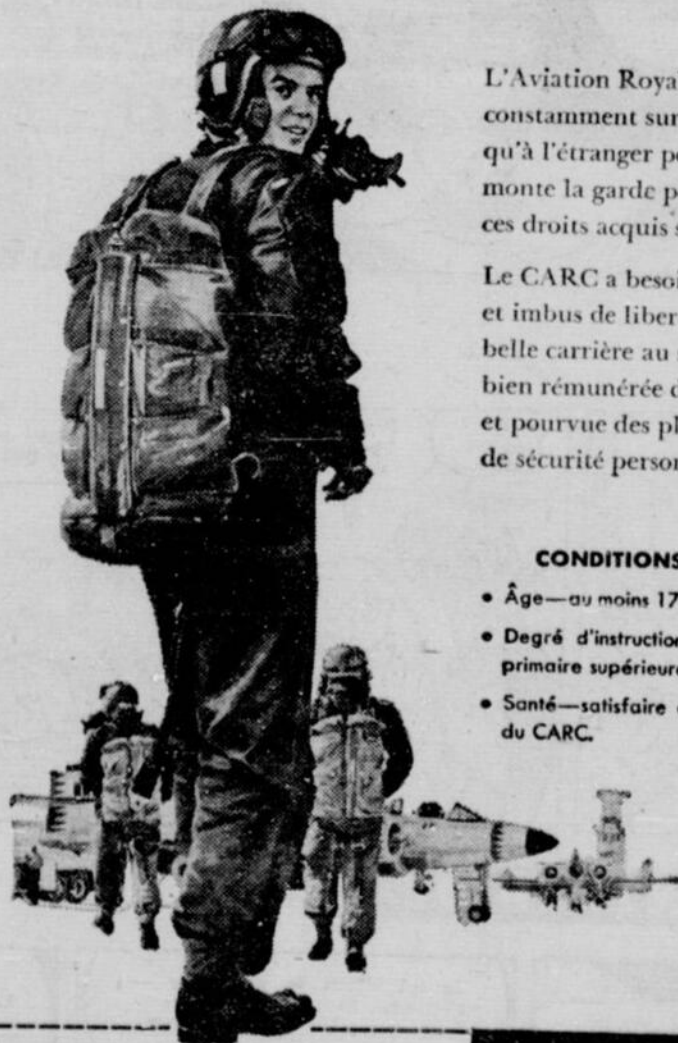
M. Rhee a été élu pour la première fois président de la république coréenne le 20 juillet 1948. Réélu au cours d'une élection générale en 1952, son mandat actuel expire le 15 août.

L'Assemblée nationale, dominée par le parti libéral de M. Rhee, a révisé en 1954 une clause de la constitution empêchant les présidents de faire plus de deux mandats de quatre ans.

Premier président

KARACHI, 5. (PAF) — Le gouverneur général Iskander Mirza deviendra aujourd'hui, à l'âge de 56 ans, le premier président de la nouvelle république islamique du Pakistan. Son nom est le seul qui ait été mentionné sur les listes de nomination. On sait que l'Assemblée constituante du Pakistan a déclaré ce pays république au sein du

Les ailes de la liberté



L'Aviation Royale Canadienne se tient constamment sur le qui-vive tant au Canada qu'à l'étranger pour nous protéger. Elle monte la garde pour que survive chez nous ces droits acquis si chèrement.

Le CARC a besoin de jeunes gens éveillés et imbus de liberté. Il leur offre une belle carrière au service du pays, une carrière bien rémunérée dans ses équipages volants, et pourvue des plus généreuses garanties de sécurité personnelle et familiale.

CONDITIONS D'ADMISSION:

- Âge — au moins 17 ans et pas plus de 25.
- Degré d'instruction — 11e scientifique de primaire supérieure ou mieux.
- Santé — satisfaisante aux examens médicaux du CARC.

Centres de recrutement du CARC

678 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal, P.Q. Tél. UN. 6-2449
Édifice du Capitot, 146, rue St-Jean, Québec, P.Q. Tél. 2-8527
239, rue Queen, Ottawa, Ont. Tél. 3-4039.

Veuillez m'envoyer, sans obligation de ma part, tous renseignements sur les conditions d'entraînement et les emplois actuellement disponibles dans le CARC

NOM (Lettres) (DE FAMILLE) (DE BAPTÊME)

ADRESSE

VILLE PROVINCE

DEGRÉ D'INSTRUCTION (ANNÉE ET PROVINCE)

ÂGE

**CORPS
D'AVIATION
ROYAL
CANADIEN**

CAF 55-50P

Les dirigeants du football changent la valeur du touché

TORONTO, 5 — (PCf) — Le traditionnel touché de cinq points, une des caractéristiques du football canadien, est maintenant chose du passé. Désormais, c'est-à-dire à partir du début de la saison prochaine. Il aura la même valeur qu'aux Etats-Unis, soit six points.

Cette décision pour le moins radicale a été prise samedi, lors de l'assemblée annuelle de la Canadian Rugby Union. Il a également été décidé, à la même occasion, que la joute pour la coupe Grey sera disputée cette année au stadium Varsity de Toronto. On peut accueillir 27.700 personnes à Varsity. Les autres décisions prises, la plupart en marge de la classique, ont été hâtivement adoptées.

La question du changement de valeur du touché a soulevé le seul débat de l'assemblée. Léo Dandurand, président des Alouettes de Montréal a qualifié cette modification de "fantaisiste caprice".

La réunion de samedi n'était qu'une formalité. Les décisions d'importance avaient à peu près toutes été prises lors des réunions à huis clos que l'on tenait depuis jeudi. Le Big Four et la Conférence interprovinciale de l'ouest, les deux plus puissants circuits de football au pays, avaient déjà imposé leur volonté d'apporter certains changements et leurs désirs font loi au sein de la CRU. Ils contrôlent six des 10 votes déposés en marge de toute question sur laquelle il faut voter.

LES DECISIONS

Les décisions prises en marge de la présentation de la finale pour la coupe Grey, le plus important événement sportif au Canada, sont les suivantes:

1. Si des conditions financières satisfaisantes peuvent être obtenues, la finale devrait alterner entre l'est et l'ouest.

2. Les prix des billets à la joute, de \$7.50, \$6.00 et \$5 qu'ils étaient par le passé, seront portés à \$10, \$7.50, \$6.00 et \$5.00. Des billets pour des places debout ont été vendus à \$2 l'automne dernier, la première fois que la classique fut tenue à Vancouver. Aux nouveaux taux, les billets sont maintenant plus dispendieux qu'ils ne l'ont jamais été dans toute l'histoire de la finale pour la coupe Grey.

3. L'Ontario Rugby Football Union, le plus vieux circuit canadien avec une histoire de 74 ans, ne pourra envoyer ses champions dans la lutte pour la coupe Grey, comme ce fut le cas jusqu'à 1954. L'ORFU conservera cependant au sein de la CRU tous ses privilèges et pouvoirs.

4. Un comité spécial de la CRU étudiera et révisera le système actuel de distribution des billets. Le système actuel, en vigueur depuis 1952, accorde au Big Four, à la Conférence de l'ouest et à la CRU chacun 30 pour cent des billets. L'ORFU en reçoit 10 pour cent.

5. Les ligues juniors et intermédiaires des provinces maritimes ont été acceptées au sein de la CRU mais elles n'auront pas droit de vote. En souhaitant la bienvenue aux nouveaux membres, Ken Montgomery, d'Edmonton, le nouveau président de la CRU, a déclaré que c'était là une occasion historique, une décision qui marquera un tournant dans l'histoire du football au Canada.

VIVE OPPOSITION

Dandurand, Ike Commings, de Toronto, président de l'ORFU, et Bobby Coulter, de Toronto, représentant de l'Union athlétique interuniversitaire, se sont vivement opposés au changement de la valeur du touché. La Quebec Rugby Union a supporté le Big Four et la Conférence de l'ouest et la mesure a été adoptée 7-3.

Les dissidents déclarèrent que la majoration de la valeur du touché ne sera guère profitable au football. "Augmentez la valeur du touché et vous diminuez la valeur du placement et du simple", a déclaré Coulter.

Bert Warwick, président du comité des règlements, a déclaré que la question d'un changement dans la valeur du touché était à l'étude depuis longtemps et qu'une modification urgente s'imposait maintenant que nombre de clubs retiennent les services de botteurs experts qui se spécialisent à botter des placements. "Avec la venue de ces experts", a ajouté Warwick, de Winnipeg, "il n'est plus logique que deux placements valent autant qu'un touché converti."

ou aucune concession à offrir et ne semblaient guère réellement intéressés à ce que l'on se rende à leur demande.

SITE DE LA FINALE

La demande de la ville de Vancouver de pouvoir présenter la finale pour la coupe Grey l'automne prochain n'a été faite que pour la forme. Les délégués de la métropole de la Colombie-Britannique n'avaient aucun traitement de faveur

Ils ont cependant officiellement demandé que la joute leur soit octroyée en 1958, alors qu'ils sont désireux de la présenter comme partie du programme des célébrations en marge du centenaire de la Colombie-Britannique.

La classique de 1957 serait présentée à Montréal à condition que la métropole canadienne ait alors complété son stadium de 40.000 sièges, un projet qui mijote depuis déjà passablement longtemps.

Nouvelles de baseball

DETROIT. — L'arrêt-court Harvey Kuenn a signé son contrat avec les Tigers de Detroit, samedi. Il serait le joueur le mieux payé de l'équipe. Seul, le premier-but Earl Torgeson n'a pas encore signé son contrat et est considéré récalcitrant.

Kuenn a refusé de faire connaître le montant de son salaire. Il l'évalue avec le club depuis 1952.

En soixante-trois parties il a frappé pour 340 avec le Davenport avant d'être rappelé par Detroit en 1952. Il a frappé pour 325 en participant à quelques parties avec les Tigers cette saison-là. Depuis Kuenn a conservé des moyennes au bâton de .308, .306 et .306 en évoluant régulièrement à l'arrêt-court. En 1953, Kuenn a été désigné la recrue de l'année dans la ligue Américaine et a été choisi sur l'équipe d'étoiles du circuit.

CLEARWATER, Flo. — Le lanceur de relève Bob Miller et le receveur Gus Niarhos ont signé leurs contrats avec les Phillies de Philadelphie aujourd'hui.

Seul, le lanceur gaucher Curt Simnong n'a pas accepté l'offre de la direction. Miller a remporté huit victoires et subi quatre défaites l'an dernier. Niarhos a conservé une moyenne au bâton de .211.

VERO BEACH, Floride. — L'arrêt-court et capitaine des Dodgers de Brooklyn, de la ligue Nationale, Peeewe Reese, devra prendre un repos de quatre ou cinq jours à la suite d'une blessure au dos. Le pilote Walter Alston a admis que l'état de Reese l'inquiétait passablement.

Reese s'est blessé en tombant alors qu'il tentait de saisir un roulant. Le Dr Harold Wendler, l'en-

traîneur des Dodgers, a déclaré que le joueur devra prendre un repos complet d'au moins quatre jours.

"Samedi, Reese avait encore des difficultés à marcher. Plusieurs ligaments sont déchirés", de dire Wendler.

PHOENIX, Arizona. — Quand Daryl Spencer a fait ses débuts avec les Giants, il était formidable sur la défensive. Mais son faible coup de bâton l'a souvent obligé à réchauffer le banc.

"J'ai conservé une moyenne au bâton de seulement .208 en 1953", de rappeler Spencer. "Je suis ensuite passé à l'armée. J'ai été chanceux de pouvoir continuer à jouer au baseball. J'ai réalisé cependant que pour retourner un jour dans les ligues majeures je devais m'améliorer au bâton", d'ajouter le jeune joueur.

St-Petersburgh, Flo. — Le joueur d'intérieur Billy Martin et le lanceur Jim Konstanty, des Yankees de New-York, ont finalement accepté les conditions des champions de la ligue Américaine pour la saison 1956.

Martin, qui a pris part à 20 parties la saison dernière, après avoir reçu son licenciement de l'armée, a signé pour un contrat de \$20.000, une augmentation d'environ \$3.000. Konstanty, qui a compilé un record de 7-2 avec les Yankees, en plus d'avoir évolué avec le club Richmond de la ligue internationale, recevra \$20.000 environ, le même salaire qu'en 1955.

Martin et Konstanty ont pris part à la pratique des Yankees hier avec 48 autres joueurs, dont 43 qui sont sur l'alignement des anciens champions du monde.



PROTEGE D'ARMSTRONG. — Henry Armstrong, à gauche, ancien champion poids-plume, poids-léger et mi-moyen du monde devenu ministre protestant, espère pouvoir construire une église avec l'argent qu'il gagnera comme gérant de boxeurs. L'ancien champion est ici photographié avec un de ses protégés, le poids-lourd Charlie Que.

Les meilleurs amateurs refusent de courir le mille contre Wes Santee

NEW-YORK, 5. (PAF) — Les tribunaux lui ayant redonné au moins temporairement le droit de concourir en tant qu'amateur, Wes Santee a gagné samedi soir la course du mille en 4:13.8 à l'occasion des concours de piste organisés par les Chevaliers de Colomb au Madison Square Garden.

Mais il n'avait que deux adversaires, Ed Kirk, de l'Aviation, et Ed Shea, de l'Armée. Cinq autres concurrents se sont retirés de peur de compromettre leurs chances de participer aux Jeux Olympiques en courant contre Santee.

Les cinq, Ron Delany, d'Irlande, George King, de l'université de New-York; Fred Dwyer, du New-York Athletic Club; Jim Doulin, de Manhattan; et Jim Bailey, de l'Oregon, ont participé à une course séparée. Delany a gagné en 4:11.8, deux secondes de moins que le temps de Santee, qui se ressentait du manque de compétition.

REINSTATEMENT TEMPORAIRE

Santee, un lieutenant de l'Armée et le meilleur coureur du mille aux Etats-Unis avec un temps de 4:00.5, fut banni des concours amateurs il y a deux semaines par l'Amateur Athletic Union pour avoir accepté des frais de dépenses excessifs. Mais il fut réinstallé jeudi dernier lorsque son avocat obtint une injonction temporaire annulant la décision de l'AAU. L'AAU a interjeté appel contre l'injonction samedi matin mais sa requête fut rejetée.

En dépit d'une déclaration de l'AAU disant qu'elle se conformerait à la décision de la Cour, les cinq coureurs décidèrent de ne pas participer à la course contre Santee. Ils craignaient apparemment que l'injonction émise dans l'Etat de New-York ne soit pas reconnue ailleurs.

Avery Brundage, président du

comité olympique international, une organisation qui n'est pas liée par les lois de l'Etat de New-York, a déclaré à un reporter que "si j'étais à la place de ces amateurs, je ne courrais pas contre Santee".

Santee a l'intention de courir dans les concours du Milwaukee Journal samedi prochain, à condition que sa cause soit maintenue par la Cour lors d'une audience qui aura lieu à New-York vendredi. Mais il pourrait bien avoir de la difficulté à trouver des adversaires à moins que le comité olympique précise qu'il ne bannira pas les athlètes courant contre lui.

Invités au mariage du prince Rainier

MONTE CARLO, 5 — (Reuters f) — La reine Elisabeth, le président Eisenhower et le président René Coty, de France, figurent au nombre des chefs d'Etat invités au mariage du prince Rainier de Monaco avec l'étoile de cinéma américain Grace Kelly. On n'a cependant pas encore reçu de réponse à l'invitation lancée par le prince de Monaco.

Suspect arrêté

Un individu de 39 ans a été arrêté hier matin quelques minutes après qu'il eut brisé la vitrine de l'épicerie de M. Eugène Vallée, 2672, rue Centre. En brisant la vitrine il a fait assez de bruit pour réveiller le propriétaire qui loge au dessus de son magasin. La police a tout de suite été alertée et le suspect appréhendé.

JOHANNESBURG — Mike Holt, Afrique-Sud, bat par décision Garth Panter, Dayton, Idaho, (12).

MOLSON'S PRÉSENTE À LA TV

Une demi-heure de blagues et de rire



"LA RIGOLADE"

Le programme de comédie-bouffe qui demeure le plus populaire du réseau français de télévision. En vedette: Denis Drouin, Roger Turcotte, Marcel Giguère, Elaine Bédard.

CE SOIR — de 8 h.30 à 9 h. au poste CBFT, canal 2

Présenté par la

BIÈRE EXPORT MOLSON'S



La bière que votre arrière-grand-père buvait

Mackay compte 3 buts et Royal bat Chicoutimi

CHICOUTIMI, 5 — (PCF) — Calum MacKay a réussi le tour du chapeau, hier après-midi, pour jouer un rôle de premier plan dans la victoire de 4-1 que le Royal de Montréal a remportée sur les Saguenéens de Chicoutimi, dans une joute de la ligue professionnelle du Québec.

Cette victoire du Royal, détenteur de la deuxième place dans le classement du circuit à cinq clubs, a porté à neuf points l'avance qu'il détient sur les Saguenéens. Les



Calum MACKAY

Montréalais sont huit points derrière les Cataractes de Shawinigan Falls, détenteurs de la première place.

L'autre but des Montréalais a été compté par André Corriveau, qui a également recueilli deux assists. Le but de Jimmy Moore, à 4:46 de la première période, a donné une brève avance aux Saguenéens. Le Royal, grâce au premier but de MacKay, avait déjà égalisé les chances à 13:48 de cette même période.

Huit des 12 punitions mineures ont été imposées aux Saguenéens.

SOMMAIRE

Première période

1—Chicoutimi: Moore (Glaude, L. Smrke) 4:46
2—Royal: MacKay (Corriveau) 13:48
Punitions: Ferreault, 12:54; Lou Smrke, 16:03; Glaude, 17:52.
Punitions: Ingram, 2:08; Ingram

Deuxième période

2—Royal: MacKay (Burnett) 12:52
6:20; Thorndycraft, 16:14; Campeau, 18:02.

Troisième période

4—Royal: MacKay (Burnett, Corriveau) 7:53
5—Royal: Corriveau 19:52
Punitions: Maxwell, 5:24; L. Smrke, 16:39; Topoli et Boucher, 18:44; 19:02.

VICTOIRE DES LIONS

QUÉBEC, 5 — (PCF) — Les Lions de Trois-Rivières ont conservé des chances mathématiques de se tailler une place dans les éliminatoires de la ligue professionnelle du Québec en battant, hier après-midi, les As de Québec par 3-1.

La quatrième place est la dernière qui assure une participation aux éliminatoires et les As y sont avec une avance de huit points sur les Lions. Ces derniers ont encore six joutes à disputer avant la fin de la saison.

Gary Blaine, Jacques Gagnon et Gordie Haworth ont enregistré les buts des Lions. Jean-Marie Cossette a évité un blanchissage aux As avec un but compté quelques secondes avant la fin de la première période.

Dans les filets des Lions, Gordie Bell a bloqué 22 lanecras, soit quatre de plus que Claude Evans, le gardien de buts des As.

SOMMAIRE

Première période

1—Trois-Rivières: Blaine (Haworth) 8:49
2—Trois-Rivières: Gagnon (Kapusta, Lalonde) 9:53
3—Québec: Cossette 19:27
Punitions: Thibault, 0:05; MacNab, 3:18, 12:39; Ernst, 5:19; Palamar, 12:32.

Deuxième période

Aucun point.
Punitions: MacNell, 9:53; Bédard, 7:29; MacNab, 15:40.

Troisième période

4—Trois-Rivières: Haworth (Thibault, MacNell) 14:40
Punitions: Amadio, 9:23; Bédard, 9:25.



SAMEDI

Ligue NATIONALE:
Canadiens 3, Chicago 1.
Detroit 2, Toronto 2.
Boston 5, New York 2.

Ligue AMERICAINE:
Cleveland 7, Providence 4.
Pittsburgh 5, Hershey 3.
Buffalo 5, Springfield 4.

HIER

Ligue NATIONALE:
Canadiens 6, Detroit 4.
Toronto 2, Boston 2.
Rangers 3, Chicago 2.

Ligue du QUEBEC:
Royal 4, Chicoutimi 1.
T.-Rivières 3, Québec 1.

Ligue AMERICAINE:
Providence 5, Buffalo 3.
Pittsburgh 4, Springfield 3.

Trophée LAURIER:
Canadien 4, Guelph 2.

CLASSEMENTS

Ligue NATIONALE:

Club	J	G	P	N	P	C	Pts
Canadiens	64	41	13	10	202	116	92
New York	64	30	25	9	187	180	69
Detroit	64	27	22	15	172	136	63
Toronto	65	22	31	12	140	170	56
Boston	65	20	32	13	132	177	53
Chicago	64	18	35	11	143	197	47

Ligue du QUEBEC:

Club	J	G	P	N	P	C	Pts
Shawinigan	58	38	17	3	216	152	79
Royal	58	32	19	7	182	146	71
Chicoutimi	59	29	26	4	189	170	62
Québec	59	20	35	4	171	212	44
T.-Rivières	58	17	39	2	149	227	36

Ligue AMERICAINE:

Club	J	G	P	N	P	C	Pts
Providence	55	37	16	2	219	164	76
Pittsburgh	54	36	15	3	226	156	75
Buffalo	56	25	26	5	211	223	55
Cleveland	54	24	23	7	195	189	55
Hershey	57	18	34	5	193	236	41
Springfield	56	14	40	2	182	257	30

Ligue METROPOLITAINE:

Ouest

Club	J	G	P	N	P	C	Pts
St-Jean	43	34	5	4	284	127	72
Verdun	41	20	14	7	142	108	47
Lakeshore	42	19	19	4	153	147	42
Lachine	42	11	20	12	129	162	33
N.D.G.	41	10	26	5	86	162	25

Est

Club	J	G	P	N	P	C	Pts
St-Laurent	42	26	8	8	177	117	60
Ste-Thérèse	40	21	16	3	174	174	45
Parc Exten.	41	19	18	4	162	167	42
National	41	16	20	5	166	159	37
Hochelaga	43	6	35	3	94	244	13

Les compteurs

LIGUE NATIONALE

Club	B	A	Pts
Béliveau, Canadiens	44	37	81
Howe, Detroit	35	39	74
M. Richard, Canadiens	36	31	67
Sloan, Toronto	36	27	63
Gimstead, Canadiens	31	51	62
Bathgate, Rangers	18	42	60
Reibel, Detroit	17	37	54
Geoffrion, Canadiens	24	30	54
Kelly, Detroit	16	33	49
Creighton, Rangers	20	28	48
Lindsay, Detroit	26	22	48
DeiVecchio, Detroit	24	24	48
Gadsby, Rangers	8	40	48
Armstrong, Toronto	14	31	45
Murphy, Rangers	16	27	43
Moore, Canadiens	19	33	43
Prentice, Rangers	22	17	39
Harvey, Canadiens	4	34	38
Lewicki, Rangers	15	24	39
H. Richard, Canadiens	17	20	37

LIGUE DU QUEBEC

Club	B	A	Pts
Dubé, Shawinigan	32	46	78
Moore, Chicoutimi	29	47	76
Corriveau, Royal	36	39	75
L. Smrke, Chicoutimi	30	33	63
Grosse, Shawinigan	21	41	62
Burnett, Royal	23	39	62
Kachur, Shawinigan	28	32	60
S. Smrke, Chicoutimi	26	32	58
Denis, Shawinigan	19	37	56
Brodin, Shawinigan	15	38	53

HOLLYWOOD — Nel Rivers, 158, Los Angeles bat par décision Charlie Green, Los Angeles, (10).
MANILLE — Loe Espinosa, 117 3-4, Manille, bat par décision Keiichi Komuro, 117 1-4, Japon, (15).



HELI SUMMERAUER

Bob Gilmour gagne le Kandahar du Québec

(par Jacques BARRETTE)

MONT-TREMBLANT, 4. — Un jeune homme de 21 ans, Bob Gilmour du club de ski Nordik, a remporté les honneurs du tournoi Kandahar du Québec. Il a habilement compilé le plus grand nombre de points au cours des deux jours de compétition. Bob a fini deuxième après la journée de samedi, derrière un Dave Jacobs déterminé à l'emporter. Cependant, Gilmour s'est rallié dans le slalom, dimanche, pour surmonter la légère avance que possédait sur lui Dave Jacobs, un représentant de l'université St. Lawrence. Le skieur du Nordik est donc devenu le 22e vainqueur de ces épreuves annuelles du combiné alpin du Kandahar du Québec.

Chez les professionnels, un Autrichien établi au Canada depuis environ un an et demi, Heli Summerauer, pro au Gray Rocks Inn, a su éviter les obstacles de ces difficiles épreuves pour vaincre le vétéran John Frapp, d'Ottawa. Il est un ex-champion junior national de l'Autriche. Heli a réussi le meilleur combiné alpin du tournoi sur les tracés de trois quarts de mille.

Andrea McGee, du club de ski Penguin a enregistré le meilleur combiné pour les filles. Il y a eu un combiné alpin de 2.62. Beverley Bell, après avoir accumulé une forte avance dans les trois premières courses, a tombé deux fois dans la dernière pour permettre à Andrea de la devancer. Bev fait partie du club de ski Nordik tout comme Bob Gilmour, le grand gagnant.

Scott Griffin, du club de ski Sedberg a remporté le championnat junior du Kandahar du Québec, suivi d'Allan Prosst, de L.C.C. Un total de 3133 a été suffisant à la victoire de ce jeune homme du club

Sedberg. Fay Pitt a été couronnée championne junior, mais elle était seule à concourir pour cet honneur.

Après le tournoi, Bob Gilmour déclarait: "Je crois qu'un entraînement rigoureux m'a permis de l'emporter. Au cours de toute la semaine dernière, je me suis entraîné. Jusqu'à jeudi, j'étais à Stowe, Vermont, puis je suis arrivé ici pour m'habituer aux descentes du Mont-Tremblant. C'est ma première victoire d'importance chez les séniors. J'avais gagné des championnats juniors canadiens et québécois, mais jamais je n'avais décroché une victoire importante depuis ce temps. J'ai 21 ans et j'ai tenté trois fois de faire l'équipe canadienne de ski. L'année dernière, j'avais de bonnes chances d'aller aux olympiques, mais j'ai eu des ligaments déchirés dans le genou. J'espère que ce triomphe me donnera la confiance voulue pour que je puisse me dénicher une place sur l'équipe canadienne de ski. A 17 et 18 ans j'étais à mon meilleur. J'avais fini premier dans les championnats séniors de descente et de slalom pour la zone laurentienne, mais ces victoires ne peuvent être considérées comme étant de première importance". Ce jeune homme, né à Rosmere, Québec, le 1er janvier 1935, était fou de joie après la présentation des prix.

Ernie McCulloch, pro. du Mont-Tremblant et inamortel du ski canadien, nous a confié que la compétition de ce tournoi était plutôt faible. Il prétend qu'Art Tommy, qui est en Europe pour les championnats mondiaux, aurait certes battu Gilmour. Il est aussi d'avis qu'il aurait pu battre Heli Summerauer s'il n'avait pas été blessé au début

Canadien Jr triomphe des Biltmores de Guelph 4-2

Ralph Backstrom a compté tous les quatre buts de son club, hier après-midi, alors que les Canadiens junior de Montréal ont remporté une victoire de 4-2 sur les Biltmores



RALPH BACKSTROM

de Guelph, a enregistré les deux buts des visiteurs de l'Ontario, un dans la dernière période et l'autre dans la dernière.

Backstrom a compté son premier but dans la deuxième période et les trois autres dans la dernière. Deux de ses trois buts comptés en dernière période ont été enregistrés alors que les Biltmores étaient à court d'un homme.

Ron Boomer a bloqué 32 lanecras dans la cage des Biltmores. Eddie Johnston en a bloqué 25 dans les filets des Canadiens.

SOMMAIRE

Première période

1—Guelph: Shack (Bélisle) 14:15
Punitions: Pilotte, 3:55; Goyer, 8:59; McNiff, 17:03.
Arrêts: Boomer 11, Johnston 9.

Deuxième période

2—Canadien: Backstrom (Pronovost, Dudych) 4:00
Punitions: Wilson, 1:19; Pelchat, 8:12; Bélisle, 8:12.
Arrêts: Boomer 10, Johnston 8.

Troisième période

3—Canadien: Backstrom (Pronovost, Picard) 2:10
4—Canadien: Backstrom 4:51
5—Canadien: Backstrom (Pronovost) 13:39
6—Guelph: Shack (Sweeney, Bélisle) 17:11
Punitions: McMillan, 4:43; Shack (majeure), 9:51; Dumouchel (majeure), 9:51; Pilotte, 12:21; Ruel, 14:47; Wilson, 16:48.
Arrêts: Boomer 11, Johnston 8.

de la saison. Il n'a recommencé à chausser ses skis qu'hier. Il ne prendra plus part aux épreuves de ski. Il a donc pris sa retraite.

Voici les résultats de ces concours

FEMMES

1—Andrea McGee, Penguin	2.62
2—Bev Bell, Nordik	3.82
3—Sue Christmas, Penguin	6.42
4—Fay Pitt	17.39

HOMMES SENIOR "A"

1—Bob Gilmour, Nordik	2.39
2—Dave Jacobs, St-Law. Université	3.11
3—Dave Harwood, Dartmouth	3.96
4—John Clifford, Ottawa	6.15
5—Chuck Austin, McGill	6.64
6—Peter Kirby, Dartmouth	6.75
7—Murray Elder, McGill	10.13
8—Claude Richer, Ottawa	11.92
9—Brian Powell, McGill	16.08

HOMMES JUNIORS

1—Scott Griffin, Sedberg	31.33
2—Allen Prosst, L.C.C.	35.90

PROFESSIONNELS

1—Heli Summerauer, Snow Eagle	0.00
2—John Frapp, Ottawa	1.99
3—Kurt Plattner, Mont-Tremblant	2.77
4—Hans Ferstner, Snow Eagle	4.39
5—Bob Dawson, Mont-Tremblant	8.93

Ken Montgomery élu président de la CRU

TORONTO, 5. (P.C.) — Ken Montgomery, d'Edmonton, a été élu président de la Canadian Rugby Union. Il succède à Jim McCaffrey d'Ottawa.

Les autres officiers élus sont: Don Downey, de Toronto, premier vice-président; Ed Fennell, de Montréal, deuxième vice-président; Bobby Coulter, de Toronto, troisième vice-président; Léo Danduraud, de Montréal, membre de l'exécutif; Harry Scott, de Toronto, trésorier; et Harry McBrien, de Toronto, secrétaire.

Laval déclassé les Redmen 13-6

André Lavigne, Pierre Raymond et Roger Lagacé ont compté chacun trois buts samedi alors que le Rouge et Or de l'université Laval de Québec a écrasé les Redmen de l'université McGill 13-6 dans la dernière joute de la saison inter-universitaire senior entre ces deux équipes à Montréal.

Laval est en deuxième place dans le circuit à quatre clubs, quatre points en avant des Redmen.

Les autres buts des étudiants québécois ont été comptés par Michel Lagacé, Robert Lafrenière, Robert Lajoie et Maurice Lagacé.

Pour McGill, Brian McCann a compté trois fois tandis que Leo Konyk, Pete Constable et Ross Hughes ont compté chacun une fois.

La joute d'étoiles aura lieu à Vancouver

TORONTO, 5. (P.C.) — La Canadian Rugby Union a approuvé en principe de tenir la joute d'étoiles entre l'Est et l'Ouest à Vancouver cette année, probablement le 1er décembre, soit une semaine après la finale de la coupe Grey.

La joute annuelle eut lieu pour la première fois à Toronto et se termina par un compte égal de 6 à 6. Les profits de ce match sont versés aux hôpitaux d'enfants infirmes de Winnipeg et Montréal.

Lachine gagne

Dirigé à l'attaque par Allard avec trois buts le Parc-Extension a déclassé le club Hochelaga 9-0, hier après-midi, à Lachine, dans une joute régulière de la ligue Métropolitaine junior.

Mandala et Lynn ont également brillé pour le Parc-Extension avec deux buts chacun.

Dans une autre joute, Larry Langgill, frère de Neil Langgill, ancien joueur du Royal junior, a également compté trois buts pour aider le Lachine à battre le N.D.G. 5-3.

Lanceur japonais avec les Royaux

VERO BEACH — (PAF) — Bill Nishita, un lanceur droitier japonais de Honolulu, obtiendra un essai avec les Royaux de Montréal, dans la ligue Internationale de baseball, a-t-il été révélé hier.

Buzzi Bavasi, vice-président des Dodgers de Brooklyn, dont les Royaux sont la propriété, a déclaré que Nishita arrivera au camp d'entraînement de Vero Beach jeudi prochain.

Jean Béliveau abaisse le record d'Elmer Lach

DETROIT — (PCF) — Jean Béliveau vient d'établir, chez les joueurs de centre, un nouveau record pour le nombre de points pour un joueur de centre. Dans la partie de dimanche soir, qui assura aux Canadiens une victoire de 6-4 sur les Red Wings, le joueur de centre montréalais porta à son crédit deux buts et deux assistances, ce qui lui donne jusqu'ici 81 points, soit un point de plus que le record établi par Elmer Lach, au cours d'une saison de 50 parties, en 1944-45.

Béliveau est cependant à 14 points du record établi pour tout joueur, par Gordie Howe, du Détroit, il y a trois ans.

Béliveau a 44 buts à son crédit,



Jean BELIVEAU

soit autant que le record établi par Joe Malone, du Montréal, au cours d'une saison de 22 parties en 1917-18.

Maurice Richard détient toujours le record pour le nombre de buts comptés en une même saison, soit 50. Il établit ce record au cours d'une saison de 50 parties, en 1944-45.

La soirée de dimanche fut mémorable à plus d'un titre pour Béliveau. Son second but fut le centième de sa carrière dans la ligue Nationale de hockey, comme joueur régulier. Il en est à sa troisième saison complète avec la ligue.

Béliveau a encore six parties à jouer cette saison-ci et il devra compter en moyenne un but par partie pour atteindre le record de Maurice Richard.

L'AVANTAGE CHANGE

Les Canadiens ont donné le ton de la joute, marquée de jeu ouvert et rude, dès le début et les Wings ont dû en faire autant. Les deux gardiens de buts ont été soumis à une terrible offensive et chacun a fait de brillants arrêts.

Montréal a eu l'avantage par 36-28 dans les lancers, dont 17 dans la dernière période.

Plante est revenu au jeu après avoir été blessé et avoir perdu connaissance vers la fin de la première période, alors que les Canadiens menaient 2-1.

Détroit prit d'abord l'avantage avec un but d'Alex Delvecchio, son 24e de l'année, sur un lancer de 85 pieds qui rebondit par dessus le bâton de Plante.

Moore répliqua avec deux buts pour les Canadiens en sept minutes. C'étaient ses 9e et 10e de l'année. L'un fut préparé par un beau jeu de Béliveau et l'autre fut réussi sur une passe de Henri Richard.

Dutch Reibel égalisa les chances avec son 17e but de la saison, sur une passe de Ted Lindsay, et Lorne Ferguson envoya Détroit de l'avant 3-2 avec son 13e but de la saison.

Béliveau marqua son premier but sur le retour d'un lancer de Bert Olmstead, mais Lindsay s'échappa en sortant du pénitencier pour enregistrer son 26e but de l'année, vers la fin de la deuxième période.

MONTREAL SE RALLIE

Après cela, Montréal eut l'avantage définitif, même si Hall résista pendant quelque temps. Claude Provost égalisa finalement les chances à 11:42 avec son 13e but, alors que Détroit avait le désavantage numérique, et de Floyd Curry compta son 13e but de la saison à 14:16, donnant ainsi la victoire à son club. Béliveau consolida ce gain avec son deuxième but à 17:04.

Les Canadiens l'emportent contre les Black Hawks, 3-1

Dick Irvin s'est révélé bon prophète lorsqu'il a déclaré au début de la saison que les Canadiens gagneraient le championnat par 20 points, mais il s'est trompé quand il a ajouté que ses Black Hawks de Chicago amasseraient 12 points aux dépens du Tricolore cette année.

Samedi soir, les Canadiens ont battu les Hawks pour la deuxième fois en autant de soirs, devant 13,205 spectateurs au Forum, et ont ainsi porté à 23 leur total de points, d'un total possible de 26 en 13 rencontres cette année.

Ainsi, les Black Hawks n'ont pas eu plus de succès que l'an dernier contre les Canadiens. Durant la saison 1954-55, ils n'avaient pu faire mieux que d'annuler deux fois avec le Tricolore.



MAURICE RICHARD

Les Black Hawks ont pratiqué un jeu défensif toute la soirée samedi, semblant plutôt intéressés à empêcher les Canadiens de compter trop de buts plutôt que de tenter de gagner la partie eux-mêmes. Et pourtant, ils avaient grand besoin d'une victoire pour améliorer leur faibles chances de participer aux éliminatoires.

Comme résultat, les Hawks sont virtuellement éliminés. Après une autre défaite à New-York hier soir, ils sont à neuf points de la quatrième place, et il ne leur reste que six parties à jouer.

Jackie Leclair, Maurice Richard et Kenny Mosdell ont compté les buts des Canadiens, tandis que Tony Leswick a obtenu le seul but des visiteurs. Jean Béliveau a été tenu en échec pour sa troisième partie de suite, mais il a tout de même mérité un assist.

La mise en échec serrée des Black Hawks a empêché les Canadiens d'organiser une offensive soutenue durant plus de la moitié

de la partie, et ce n'est que quatre minutes avant la fin de la deuxième période que Leclair a réussi à "briser la glace".

ROLLINS BRILLE

Al Rollins a accompli des prodiges dans ses buts, et ses arrêts miraculeux ont évité une défaite plus humiliante aux siens. Rollins a été mis hors de combat temporairement à la première période lorsqu'il a arrêté avec son estomac un boulet de Bernard Geoffrion. Le gardien de buts de Chicago est resté étendu sur la glace une couple de minutes pour reprendre haleine.

Les Canadiens ont eu par trois fois l'avantage numérique durant les deux premières périodes, mais leur "jeu de puissance" n'a pas fonctionné. Les deux clubs étaient au complet lorsque Leclair a enfin réussi à compter au cours d'une mêlée, avec l'aide de Claude Provost et Bob Turner.

Maurice Richard a porté le compte à 2-0 après six minutes de la deuxième période sur des passes de Bert Olmstead et Béliveau. C'est le 11e but du "Rocket" contre les Black Hawks, son 36e de l'année et le 458e de sa carrière dans la ligue Nationale.

Leswick a réduit le déficit des Hawks, avec l'aide de Skov, vers le milieu de la période, mais trois minutes plus tard, Mosdell a réussi une brillante course individuelle pour aller compter le dernier point.

Don Marshall s'est coupé à la cheville droite dans la deuxième période et n'a pas accompagné les Canadiens à Détroit. Les Canadiens étaient aussi privés de Tom Johnson, qui soigne un genou blessé et ne pourra jouer avant la fin de semaine.

Dollard Saint-Laurent et Emile Bouchard n'ont pas joué du tout. St-Laurent est revenu au jeu à Toronto mercredi dernier, mais il n'est pas tout à fait rétabli de sa fracture de la mâchoire. Il sera toutefois prêt à jouer régulièrement jeudi contre Toronto.

En l'absence de Johnson, Wally Clune a été emprunté du roval de la ligue du Québec et il s'est bien acquitté de sa tâche durant ses trois parties avec les Canadiens. Clune retournera maintenant avec le Royal pour le reste de la saison.

Première période

Aucun point.
Punitions: Harvey, 1:10; M. Richard, 8:47; Pilotte, 10:55; Skov, 19:43; Béliveau, 19:43.
Arrêts: Rollins 12, Plante 6.

Deuxième période

1—Canadiens: Leclair (Provost, Turner) 16.08
Punitions: Pilotte, 6:40; Pilotte, 19:40; Olmstead, 19:40.
Arrêts: Rollins 11, Plante 5.

Troisième période

2—Canadiens: M. Richard 6.00
3—Chicago: Leswick (Skov) 11.34
4—Canadiens: Mosdell 14.12
Punition: Mortson, 3:44.
Arrêts: Rollins 9, Plante 11.

Joe Rowan blessé

MIAMI, Floride, 5. (P.A.) — Joe Rowan, un boxeur poids lourd de Philadelphie, a dit qu'il ne sera pas capable de rencontrer Willie Pastrano, le 26 mars prochain, à cause d'une blessure à un oeil.

Rowan a demandé au promoteur Heard Ragis, de la Nouvelle-Orléans, de décommander la bataille.

Toronto garde une avance de trois points sur Boston

BOSTON, 5. (PCF) — Les Maple Leafs de Toronto ont maintenu leur avance de trois points sur Boston dans la lutte pour la possession de la quatrième place, la dernière qui assure une participation aux éliminatoires de la coupe Stanley, en tenant hier soir les Bruins à une partie nulle de 2-2.

Un but de Rudy Migay en troisième période, un peu plus d'une minute après que les Bruins eurent pris une avance de 2-1, a permis aux Leafs de s'en tirer avec une partie nulle. Les Bostonnais de même que les Leafs n'ont plus que cinq parties à jouer avant la fin de la saison.

Terry Sawchuk, le gardien de buts des Bruins, était étendu sur la glace lorsque Migay prit le retour d'un lancer de Gordie Hannigan et lança lui-même haut dans un coin de la cage. Le temps: 2:32 de la dernière période. Les Bruins avaient pris les devants pour la deuxième fois à 1:21 de cette même période, sur un lancer de revers de Cal Gardner.

Les Bruins avaient ouvert le pointage à 7:02 de la deuxième période, à la suite d'un magnifique échange de passes entre Johnny Peirson, Cal Gardner et Vic Stasiuk. Peirson déjoua lui-même Sawchuk. Sid Smith égalisa le compte pour les Leafs à 11:27 de la même période, en comptant sur le retour d'un de ses propres lancers.

Sawchuk fut retiré de sa cage deux secondes avant la fin de la joute et Hannigan fut puni pour avoir joué du coude, mais même avec ce formidable avantage numérique, les Bruins ne purent quoi que ce soit.

SOMMAIRE

Première période

Aucun but.
Punitions: Stasiuk, 9:25; Sloan, 14:07; Rhéaume, 15:46.
Arrêts: Sawchuk 6, Lumley 8.

Deuxième période

1—Boston: Peirson (Stasiuk, Gardner) 7.02
2—Toronto: S. Smith (Bolton) .. 11.27
Punitions: Mackell, et G. Armstrong, 13:55.
Arrêts: Sawchuk 12; Lumley 11.

Troisième période

3—Boston: Gardner (Peirson, Stasiuk) 1.21
4—Toronto: Migay (Hannigan, Stewart) 2.32
Punitions: Migay, 6:24; Hannigan, 19:58.
Arrêts: Sawchuk 9; Lumley 5.

RANGERS TRIOMPHENT

NEW-YORK — (PCF) — Bill Gadsby a compté sur une passe d'un autre joueur de défense, moins de cinq minutes avant la fin de la joute, pour donner hier soir aux Rangers de New-York une victoire de 3-2 sur les Black Hawks de Chicago, dans une partie de la ligue Nationale disputée devant 11,275 personnes.

Cette victoire des Rangers était leur 30e de la saison. Jamais le club de New-York n'a gagné aussi souvent en une saison.

La troisième période fut particulièrement mouvementée et seule la brillante tenue de Al Rollins dans les filets des Hawks empêcha les Rangers de compter plus souvent. Il bloqua nombre de lancers extrêmement difficiles à arrêter mais ne put rien contre celui de Gadsby.

AVANCE GACHEE

Les Hawks, détenteurs de la dernière place dans le classement, ont pris une avance de 2-0 et semblaient en voie de remporter une victoire facile lorsque les Rangers se sont soudainement ranimés dans la deuxième période.

Johnny Wilson compta le premier but de Chicago à 10:06 de la première période, sur une passe de Nick Mickoski. Puis Gus Mortson compta sur un lancer de 20 pieds, à 5:05 de la deuxième période pour compter le compte à 2-0.

Les Rangers revinrent dans la partie à 9:59 de la deuxième période lorsque Bronco Horvath décocha un lancer à une quinzaine de pieds des buts de Chicago. Rollins avait la vue obstruée et ne vit pas le disque pénétrer dans sa cage.

Andy Heberton égalisa les chances à 14:33 sur un lancer extrêmement facile que Rollins, sans protection, ne put arrêter.

SOMMAIRE

Première période

1—Chicago: Wilson (Mickoski) 19.00
Punitions: Skov, 0:55; Gendron, 6:55; Fontinato, 2:34; Fontinato, 6:01;

Lalande, 6:01; Stanley, 15:37; Leswick, 17:45.
Arrêts: Worsley 8; Rollins 8.

Deuxième période

2—Chicago: Mortson (Sullivan, Lützenberger) 5.05
3—Rangers: Horvath (Leswick, Gadsby) 9.59
4—Rangers: Heberton (Creighton, Conacher) 14.33
Punitions: Popein, 3:33; Leswick, 8:13; Mickoski, 11:21; Stanley, 16:30.
Arrêts: Worsley 4; Rollins 5.
5—Rangers: Gadsby (Evans) ... 15.07
Aucune punition.
Arrêts: Worsley 7; Rollins 12.

FLAMAN BRILLE

BOSTON, (PCF) — Fern Flaman a doublé sa production de buts de la saison, samedi soir, alors que les Bruins de Boston ont enfilé quatre buts en première période pour s'assurer une victoire facile de 5-2 sur les Rangers de New-York, dans une joute de la ligue Nationale.

Flaman, qui n'avait compté que deux fois dans toutes ses joutes de la saison, a compté deux buts et obtenu un assist lors de la joute de samedi soir. Réal Chevrefils a également compté deux fois tandis que Jerry Toppazzini a recueilli trois assists.

Chevrefils a compté son premier but après 24 secondes de jeu dans la première période. Il a compté le dernier but de cette période à 13:11. Les Bruins menaient alors 4-0 à la suite d'autres buts par Flaman et Bill Quackenbush.

Les Rangers ont compté les deux derniers buts de la joute, un par Pete Conacher à 7:39 de la deuxième période et un autre par Danny Lewicki à 3:46 de la troisième.

SOMMAIRE

Première période

1—Boston: Chevrefils (McKenney, Labine) 0.24
2—Boston: Flaman (Stasiuk, Toppazzini) 6.32
3—Boston: Quackenbush (Gardner) 10.35
4—Boston: Chevrefils (Toppazzini, Labine) 13.11
Punitions: Laycoe, 5:20; Gadsby, 6:48.
Arrêts: Sawchuk 8, Worsley 11.

Deuxième période

5—Boston: Flaman (Toppazzini, Quackenbush) .. 2.20
6—Rangers: Conacher 7.39
Punitions: Irwin, 0:51; Boivin, 3:44; Mackell, 11:27.
Arrêts: Sawchuk 4, Worsley 9.

Troisième période

7—Rangers: Lewicki (Horvath, Howell) 3.26
Punitions: Horvath, 0:36; Gardner, 9:38; Heinrich, 10:56; Worsley (service par Irwin), 14:46; Gendron, 16:41; Toppazzini, 18:43.
Arrêts: Sawchuk, 7—19; Worsley, 13—33.

TORONTO SE RALLIE

TORONTO — (PCF) — Conduits à l'attaque par une couple de recrues, les Maple Leafs de Toronto sont venus de l'arrière par deux fois samedi soir pour s'en tirer avec une partie nulle de 2-2 avec les Red Wings de Détroit, dans une joute de la ligue Nationale disputée devant 13,372 personnes.

Ted Lindsay a d'abord donné une avance de 1-0 aux Wings dans la première période, sur le retour d'un lancer de Gordie Howe, mais Gerry James égala les chances des Leafs au début de la deuxième période. Les Torontois étaient à court d'un homme lorsque Lindsay compta son but. Le but de James, qui joue pour les Leafs depuis décembre, après avoir joué au football professionnel pour les Blue Bombers de Winnipeg, était le premier de sa carrière dans la ligue Nationale.

Howe remit Détroit en avant à 12:50 de cette deuxième période mais Dick Duff porta le compte à 2-2 environ une minute plus tard en comptant alors que les Wings étaient à court d'un homme.

C'était la dernière visite des Wings cette saison à Toronto, où ils ont gagné trois fois, perdu une fois et livré trois parties nulles.

SOMMAIRE

Première période

1—Détroit: Lindsay (Howe, Delvecchio) 6.49
Punitions: Lindsay, 0:28; Thomson, 4:52; Morrison, 14:00; Goldham, 17:12.
Arrêts: Lumley 11, Hall 13.

Deuxième période

2—Toronto: James (Smith, Bolton) 7.17
3—Détroit: Howe (Kelly, Bucyk) 12.50
4—Toronto: Duff (Gullen, Sloan) 15.52
Punitions: Hannigan, 8:00; Bucyk, 10:39; Goldham, 13:37.
Arrêts: Lumley 10, Hall 10.

Troisième période

Aucun point.
Aucune punition.
Arrêts: Lumley 7, Hall 7.

Un "Globemaster" s'écrase en mer: 17 morts

Recherché depuis trois ans, Harold Henrichon est arrêté à Calgary

Pour un hold-up de banque à Ville LaSalle

CALGARY, 5 — (PCF) — Harold Henrichon, l'un des 10 criminels les plus recherchés par la Gendarmerie royale, a été arrêté rapidement et sans tapage par des agents fédéraux à Calgary, samedi. Agé de 45 ans, le prévenu vivait dans cette ville presque absolument inaperçu depuis près de trois ans.

Henrichon figurait en quatrième place sur la liste des hommes les plus recherchés de la Gendarmerie. Il s'est rendu sans aucune résistance.

On a révélé que la parution de sa photo dans le journal "Albertan", vendredi dernier, a mis la puce à l'oreille des agents fédéraux. Il était recherché par la Sûreté provinciale du Québec, pour interrogatoire en marge du vol de \$3,000 perpétré à la Banque Canadienne Nationale de Ville La Salle, en 1951.

La Gendarmerie rapporte qu'Henrichon a reconnu son identité sans broncher lorsqu'on lui a montré sa photo. Il vivait à Calgary sous le nom d'emprunt d'Harold Wilcox.

Sa femme et sa fillette de 11 ans n'étaient pas avec lui lorsqu'il a été arrêté à leur chambre, dans l'est de Calgary.

Québec, qui l'escortera jusqu'à Montréal.

BON DIABLE!

Henrichon changeait souvent de travail, au dire de la Gendarmerie royale. Une voisine, Mme Frank Lang, a dit qu'il passait pour un bon diable. "Il était un peu nerveux, a-t-elle ajouté, mais je croyais que c'était parce qu'il travaillait trop fort".

"Je n'aurais jamais soupçonné qu'il avait quelque chose de louche, a-t-elle poursuivi, car il semblait tout à fait normal. Nous étions de bons voisins et nous nous parlions souvent en sortant de nos chambres".

Les Henrichon étaient des "gens très bien" au dire de cette femme.

Les élections au Conseil catholique

Le Conseil catholique de la Presse canadienne a tenu son assemblée annuelle samedi dernier. M. Paul Sauriol, du *Devoir*, a été réélu président, et les autres officiers, dont plusieurs également réélus, sont: vice-présidents: MM. Robert W. Keyserlingk, du *Ensign*, et Jean-Marie Morin, de la *Presse*; secrétaire: M. l'abbé Jean-Denis Cadieux, de l'agence de la Conférence catholique canadienne; les directeurs: docteur Louis-Philippe Roy, de l'*Action Catholique*, M. Lionel Bertrand, M.P., de la *Voix des Mille-Iles*; le R. P. Paul-Aimé Martin, C.S.C., des *Editions Fides*; Harry Bernard, du *Courrier de Saint-Hyacinthe*; Jacques Hébert, de *Vrai*, et Ferdinand Blondi, du poste CKAC.

CAMPAGNE EFFICACE

C'est le troisième individu arrêté par la Gendarmerie royale depuis que l'on a entrepris de faire paraître dans les journaux les photographies de ceux que l'on recherche le plus activement.

Les agents qui ont été chargés de son arrestation ont affirmé qu'il n'avait guère d'argent en sa possession.

Le caporal W. F. C. Perry, du service des enquêtes criminelles de la Gendarmerie royale, a révélé qu'il a été renseigné au sujet d'Henrichon par un lecteur qui avait vu sa photo dans l'*Albertan*. Il a toutefois refusé de mentionner le nom de cet informateur.

La Gendarmerie royale détendra le suspect jusqu'à l'arrivée d'un agent de la Sûreté provinciale du

L'aérobuis transportait des recrues américaines

LONDRES, 5 — (PAF) — Un "Globemaster" de l'Aviation américaine s'est écrasé en flammes, avec 17 personnes à son bord, samedi, alors qu'il survolait l'Atlantique à peu près au même endroit où il avait failli s'abattre la semaine dernière.

Deux épaves: une bouteille d'oxygène tachée de fumée et un morceau de contre-plaqué calciné, sont les deux seuls vestiges de l'avion géant que l'on ait retracés dans la région où il avait envoyé des signaux de détresse désespérés.

Des navires et des avions de sauvetage ont vainement scruté la région du désastre samedi et dimanche. On n'a retracé aucun survivant dans un rayon de 250 milles de l'endroit où l'appareil est disparu, un peu au sud-ouest de l'Islande.

DES RECRUES

La plupart de ceux qui se trou-

vaient à bord étaient des recrues de l'Aviation américaine. L'avion, un C-124, venait d'Islande et se dirigeait vers la base de Warner-Robbins, en Georgie occidentale, via Goose-Bay et New-York.

Accident de l'air

HALLSINBORG, 5. (PAF) — Quatre chasseurs à réaction de l'Aviation suédoise se sont heurtés en plein vol hier et se sont écrasés au sol. Les quatre pilotes ont été tués dans la tragédie survenue alors qu'un dense brouillard s'abattait sur les montagnes. C'était le quatrième accident du genre en Suède depuis quelques années.

Salaires haussés

MADRID, 5 — (PAF) — Le gouvernement espagnol a annoncé samedi soir une majoration générale de salaire de 20 pour cent pour tous les travailleurs sans distinction. Cette majoration entrera en vigueur le premier avril prochain et elle sera suivie d'une autre augmentation générale de sept pour cent, le premier octobre prochain.

Des manoeuvres internationales

PARIS, 5. (Reuters-f) — Le quartier général du haut-commandement allié en Europe a annoncé hier la tenue prochaine de manoeuvres internationales destinées à vérifier l'efficacité du réseau défensif de l'OTAN. Ces exercices combinés se dérouleront du 6 au 9 mars et on les a surnommés "Griffes d'ours".



LES CANADIENS ont triomphé des Black Hawks de Chicago, samedi soir, au Forum, et des Red Wings de Détroit, dimanche soir, pour augmenter leur avance en première position de la ligue Nationale. Hier soir, à Détroit, Béliveau a réussi deux buts en plus de récolter deux autres assists pour se rapprocher à six buts du record détenu par le Rocket. Dans le montage ci-haut, l'on remarque: 1) Doug Harvey et Ed Sandford dans une courte période de lutte sur la glace. Harvey semble se reposer confortablement. — 2) Bert Olinstead en a assez de se faire bousculer et applique

une droite au menton de Pilote. — 3) Allan Stanley retient le bras droit de Jackie Leclair. Aucune punition pour ça... — 4) Al Rollins saisit la rondelle, Mortson lui prête main forte. Leswick surveille le Rocket... c'était un autre lancer de Boum Boum! — 5) Jackie Leclair, d'un coup de revers, compte le premier but des Canadiens, à la deuxième période. Curry est prêt à attraper le retour. Ciesia agit comme spectateur.

(Photos Jacques Doyon—La Patrie)